Niveau(x) d'enseignement: 6 Numéro EDUQ : 8470392
Centre d'intérêt: 250

Association canadienne d'éducation de langue française.

L'enseignement postsecondaire universitaire au Canada français : rapport de recherche / Association canadienne d'éducation de langue française. -- Sillery : L'Association, 1980.
ii, 297 p. ; 28 cm.

"La réalisation de cette recherche a été rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat". Document: 4493.

Descripteur(s): *Francophone *Professionnel *Diplômé *Population étudiante *Aspiration scolaire *Aspiration professionnelle *Cheminement scolaire *Enseignement universitaire *Langue d'enseignement *Questionnaire *Universitaire (Niveau)

Identificateur(s) de nom: *Canada

L'enquête porte sur la situation des francophones, en dehors du Québec, dans le domaine de l'enseignement universitaire. Un premier chapitre fournit des données sur le nombre de professionnels de langue française au Canada, par profession et par province. Un deuxième chapitre dresse l'inventaire des programmes universitaires dispensés en français hors Québec et dresse un tableau partiel de la clientèle inscrite dans ces programmes. Le troisième chapitre porte sur les aspirations scolaires et professionnelles des finissants francophones du secondaire.

Les deux premiers chapitres s'appuient pour l'essentiel sur les données de Statistique-Canada. Le chapitre suivant présente les résultats d'un sondage effectué en 1978-1979 auprès de 8567 francophones hors Québec qui achevaient leurs études secondaires; 7571 réponses (88,3%) ont été recueillies. Le questionnaire utilisé est reproduit en annexe.

L'examen des données révèle une sous-représentation des francophones dans plusieurs professions (architecture et génie, comptabilité, sciences de la santé), et cela au Québec comme dans les autres provinces. Par ailleurs, l'examen des programmes universitaires souligne la rareté et parfois l'inexistence de cours dispensés en français, hors Québec, dans ces domaines. Enfin, 32,7% des finissants du secondaire envisagent d'entreprendre des études universitaires. Les programmes choisis, par ordre décroissant, sont l'administration, le génie et l'éducation; les sciences de la santé viennent loin derrière. Près de 61% des répondants favoriseraient l'existence d'établissements regroupant anglophones et francophones et offrant les cours dans les deux langues.

Type de document: r
Notice(s) connexe(s): 8470393

Association canadienne
d'éducation
de langue française

RAPPORT DE RECHERCHE

L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE UNIVERSITAIRE AU CANADA FRANÇAIS

JUIN 1980

DOCUMENT 4493

EDUQ 8470392

Association canadienne
d'éducation
de langue française

MAISON DE LA FRANCOPHONIE 450, CHEMIN ST-LOUIS, SILLERY
QUÉBEC CANADA G1S 1C1 TÉL. (418) 681-4661

RAPPORT DE RECHERCHE

L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE UNIVERSITAIRE AU CANADA FRANÇAIS

LA RÉALISATION DE CETTE RECHERCHE
A ÉTÉ RENDUE POSSIBLE
GRÂCE À UNE SUBVENTION DU SECRÉTARIAT D'ÉTAT

TABLE DES MATIÈRES

Liste des tableaux.....p. I

Présentation.....p. 1

Avant-propos.....p. 5

Introduction.....p. 9

CHAPITRE I: Les professionnels de langue française.....p. 11

CHAPITRE II: La relève universitaire.....p. 43

CHAPITRE III: Les intentions éducatives.....p. 61

CHAPITRE IV: Réflexion.....p. 89

ANNEXE I: Tableaux des intentions éducatives.....p. 101

ANNEXE II: Questionnaire.....p. 281

LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
1	Population active de 15 ans et plus selon certaines professions, de langue maternelle française, Canada et provinces.....	16-17
2	Population active selon certaines professions et le ratio qu'elle permet d'établir (TERRE-NEUVE).....	21
3	Population active selon certaines professions et le ratio qu'elle permet d'établir (ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD).....	23
4	Population active selon certaines professions et le ratio qu'elle permet d'établir (NOUVELLE-ÉCOSSE).....	25
5	Population active selon certaines professions et le ratio qu'elle permet d'établir (NOUVEAU-BRUNSWICK).....	27
6	Population active selon certaines professions et le ratio qu'elle permet d'établir (QUÉBEC).....	29
7	Population active selon certaines professions et le ratio qu'elle permet d'établir (ONTARIO).....	31
8	Population active selon certaines professions et le ratio qu'elle permet d'établir (MANITOBA).....	33
9	Population active selon certaines professions et le ratio qu'elle permet d'établir (SASKATCHEWAN).....	35
10	Population active selon certaines professions et le ratio qu'elle permet d'établir (ALBERTA).....	37
11	Population active selon certaines professions et le ratio qu'elle permet d'établir (COLOMBIE-BRITANNIQUE).....	39
12	Besoins de professionnels de langue française exprimés en nombre..	41
13	Liste des programmes offerts totalement et partiellement en français par les universités bilingues et françaises hors Québec.....	49
14	Nombre de Québécois inscrits en 1re année dans les universités hors Québec.....	56

Tableau		Page
15	Nombre total d'étudiants hors Québec inscrits dans les universités françaises du Québec en 1977.....	57
16	Étudiants inscrits en 1re année du premier cycle temps complet selon les provinces canadiennes (provenance) et selon certaines universités ('77-'78).....	58
17	Étudiants inscrits en 1re année du premier cycle temps complet selon les provinces canadiennes (provenance) et selon certaines universités ('78-'79).....	59

ANNEXE I: Tableaux des intentions éducatives

Ensemble, page 103

Île-du-Prince-Édouard, page 129

Nouvelle-Écosse, page 151

Nouveau-Brunswick, page 173

Ontario, page 195

Manitoba, page 217

Saskatchewan, page 239

Alberta, page 261

PRÉSENTATION

À l'heure où les droits linguistiques de la minorité de langue officielle de langue française font l'objet d'un débat national, il y a des conditions importantes à remplir pour que les solutions apportées au niveau des principes ne demeurent pas lettre morte au niveau de la mise en oeuvre de ces droits.

Un élément important de cette solution repose sur la présence de professionnels de langue française à l'échelon du pays. En effet, comment assurer des services en langue française à la population francophone s'il n'y a pas de professionnels de langue française pour les livrer. De plus, comment assurer un dynamisme au niveau de la civilisation et de la culture canadienne-française si nos jeunes ne peuvent se former au niveau professionnel dans leur langue et leur culture?

La recherche que l'ACELF publie aujourd'hui fait la lumière sur ce problème - cette recherche, une recherche au Canada français, décrit l'état de la question dans son ensemble, tant au niveau de la présence de professionnels de langue française dans les minorités, la relève de langue française dans les institutions universitaires de même que les intentions éducatives des finissants du secondaire de langue française hors Québec.

Cette recherche d'ordre descriptif présente aux lecteurs une vue globale de la situation dans les provinces où les francophones sont en minorité. Les hypothèses du début de la recherche, à savoir une carence sérieuse de professionnels de langue française dans la plupart des secteurs de la vie quotidienne, se sont avérées justes. Les statistiques compilées à l'échelon du Canada démontrent l'ampleur du problème.

Les paramètres de cette recherche ne permettaient pas de trouver des solutions précises au problème de la carence des professionnels de langue française. Les éléments de solutions, à mon avis, reposent sur le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, sur les responsables de nos maisons d'enseignement universitaire et sur les différentes associations qui s'intéressent à la cause francophone.

Il ne faut pas croire que les solutions sont très difficiles, voire impossibles. Depuis des décennies, on a trouvé au Canada anglais des solutions provinciales ou interprovinciales pour former des professionnels quand le nombre d'étudiants d'une province ne justifiait pas la création d'une faculté ou l'implantation d'un programme, v.g. Guelph forme des vétérinaires pour tout l'est du Canada.

La survie et l'épanouissement des francophones dans les neuf provinces canadiennes où ils sont en minorité dépend en partie d'une solution rapide à cette question. Il faudra y mettre de l'argent, de l'imagination, mais si on est déterminé à mettre en oeuvre les droits linguistiques, cette question est une des priorités pour les Canadiens français.

En terminant, je voudrais rendre hommage aux recteurs des différentes universités qui ont orienté cette recherche et qui, même durant ce travail ont déjà essayé de mettre sur pied des éléments de solution au sein de leurs institutions. Je voudrais également remercier sincèrement, monsieur Grégoire Mathieu, responsable de cette recherche. Sa connaissance du Canada français, ses talents de chercheur et son initiative ont permis la réussite de cette recherche d'envergure canadienne, une première au pays.

Un merci sincère au conseil d'administration de l'ACELF qui a bien voulu accepter de parrainer cette recherche. Puissent les membres de l'ACELF répartis dans toutes les provinces canadiennes s'en inspirer afin que cette recherche mène à des résultats concrets et à un affermissement du fait français au Canada.

OMER DESLAURIERS,
Président du Comité de l'enseignement postsecondaire.

AVANT-PROPOS

La première demande adressée à l'Association canadienne d'éducation de langue française d'effectuer une recherche sur l'enseignement postsecondaire au Canada français remonte en 1975. Ce n'est qu'en 1980 que le rapport est publié. Pour bien comprendre le délai de réalisation, un rappel de l'évolution de cette recherche s'impose.

A l'occasion de la Biennale de la francophonie canadienne, tenue à Chicoutimi (Québec) en 1975, le président du Conseil des affaires franco-ontariennes présentait une communication intitulée: "Facultés professionnelles universitaires interprovinciales de langue française". (1) Il rappelait à son auditoire les progrès de l'enseignement en langue française réalisés au niveau secondaire. En revanche, l'accessibilité aux études postsecondaires en langue française lui paraissait difficile à ces jeunes étudiants. Il suggérait alors la création de facultés professionnelles interprovinciales pour améliorer la situation et désignait déjà quelques professions qui ne possédaient pas de facultés de langue française hors Québec: médecine, art dentaire, droit commun.

Aucune attention ne fut accordée à cette demande pendant l'année 1975. Cette idée fut relancée à nouveau à Vancouver lors de l'assemblée générale de l'Association canadienne d'éducation de langue française. Cette fois une résolution était adoptée: "Que l'ACELF

---

(1) Actes de la Biennale de la francophonie canadienne, 1975, vol. 7, p. 26.

encourage, là où les études sont entreprises, et procède, dans les autres cas, à une étude préliminaire globale concernant les facultés universitaires professionnelles interprovinciales".(2)

Au conseil d'administration d'octobre 1976, les administrateurs de l'ACELF demandaient au secrétaire général d'obtenir du Secrétariat d'État, une subvention pour entreprendre cette étude préliminaire.

Monsieur Omer Deslauriers fut nommé président du comité et les membres invités à siéger avec lui étaient: Clément Louver, Université de Moncton; Roger Guindon, o.m.i., Université d'Ottawa; Wayne Morgensen, Université Laurentienne; Roland Cloutier, Collège universitaire Saint-Boniface; Edmund Aunger, Collège universitaire Saint-Jean; Lucien Michaud, Université Laurentienne.

Grâce à une subvention du Secrétariat d'État, le comité s'est réuni deux fois, soit le 17 décembre 1976 et le 12 avril 1977. De ces discussions, il est ressorti que le problème soulevé était complexe et que l'absence de données élémentaires paralysait la réflexion. Quant à l'idée originelle d'établir des facultés professionnelles interprovinciales, elle n'apparaissait plus l'unique solution. Sans la rejeter, il y aurait peut-être d'autres solutions à suggérer. En terminant ses travaux, le comité souhaitait que le travail soit poursuivi.

---

(2) ACELF, Assemblée générale, 1976, Vancouver.

L'ACELF inscrivit donc ce sujet dans son programme de l'assemblée générale.(3) L'atelier, organisé pour étudier les voeux du comité délibéra sur la question et rédiga une résolution qui fut présentée à l'assemblée générale. En voici le texte:

LA FORMATION DE PROFESSIONNELS DE LANGUE FRANÇAISE HORS QUÉBEC

ATTENDU QUE les francophones hors Québec manquent de services professionnels en français dans leurs milieux respectifs;

ATTENDU QUE pour pallier cette carence, il est essentiel et prioritaire de recruter et de former, au niveau postsecondaire, un plus grand nombre de francophones;

ATTENDU QUE les universités et les collèges professionnels postsecondaires n'ont pas les ressources humaines et financières pour répondre à ce besoin;

ATTENDU QUE la correction de cette situation est d'envergure nationale et nécessite une coopération tant provinciale qu'interprovinciale;

ATTENDU QUE plusieurs des données essentielles pour trouver les solutions à ce problème sont inexistantes ou dispersées;

IL EST PROPOSÉ:

QUE l'ACELF prenne les mesures nécessaires pour amorcer une recherche dont l'objectif serait de trouver les solutions les plus rationnelles pour pourvoir aux besoins des services professionnels de niveau postsecondaire pour les francophones hors Québec;

QUE, parmi les éléments constitutifs de cette recherche l'on retrouve:

a) les besoins de la population en services professionnels;

b) quels sont les professionnels dont nous avons besoin:
   - leur insertion sociale
   - leur rôle
   - les contingences des offres d'emploi;

---

(3) ACELF, Assemblée générale, 1977, Moncton.

c) les besoins d'ordre institutionnel pour assurer la formation de ces professionnels;

d) les problèmes au niveau de la population étudiante:
   - combien finissent leur secondaire?
   - combien s'inscrivent au postsecondaire?
   - pourquoi ne poursuivent-ils pas?

AFIN DE RÉALISER CET OBJECTIF, IL EST ÉGALEMENT PROPOSÉ:

QUE l'ACELF sollicite auprès du Secrétariat d'Etat ou ailleurs les fonds nécessaires pour poursuivre cette recherche;

QUE l'ACELF, par son conseil d'administration, désigne les membres du comité ad hoc chargé de surveiller cette recherche;

QUE les personnes de ce comité ad hoc proviennent du milieu postsecondaire (universitaire et collégial) et que le Québec soit représenté;

QU'en février 1978, un rapport intérimaire soit soumis au comité ad hoc, lequel verra à donner des suites à ce rapport.

(Résolution adoptée à l'unanimité).

Cette résolution constituait un mandat de recherche dont l'exécution dépendait de l'obtention des fonds nécessaires pour la réalisation. Un projet détaillé de recherche fut présenté au Secrétariat d'État. Celui-ci l'approuva et accorda une subvention. La recherche pouvait commencer. L'ACELF constitua un Comité de l'enseignement postsecondaire. Elle en confia à présidence à monsieur Omer Deslauriers et les membres du comité furent:

- R.P. Roger Guindon, Université d'Ottawa
- M. Lucien Michaud, Université Laurentienne
- M. Jean Cadieux, Université de Moncton
- M. Roland Cloutier, Collège universitaire de St-Boniface
- M. Laurent Isabelle, Collège Algonquin
- M. Gilbert Desrosiers, Cégep André-Laurendeau

INTRODUCTION

La recherche débuta donc officiellement le 9 juin 1978 avec la première réunion du Comité de l'enseignement postsecondaire. Ce comité orienta les travaux, surveilla à réalisation des étapes et indiqua les limites nécessaires afin d'obtenir quelques résultats satisfaisants. D'abord il fut précisé que, pendant cette première année, les travaux porteraient sur l'enseignement postsecondaire universitaire et que le secteur secondaire non universitaire serait étudié l'année suivante.

Le développement des travaux finit par confirmer la structure de l'étude. Celle-ci en plus d'être divisée en deux parties, (secteur universitaire et secteur non universitaire) contiendrait trois volets; premièrement, les professionnels de langue maternelle française: cette partie décrivant la place qu'occupent les francophones dans les diverses professions; deuxièmement, la relève universitaire: cette partie cherchait à connaître le nombre de jeunes francophones étudiant dans les universités; troisièmement, les intentions éducatives des finissants du secondaire hors Québec ayant étudié en français indiquant leur intention de poursuivre leurs études et la manière dont ils aimeraient le faire.

C'est donc la première partie de cette recherche, enseignement postsecondaire universitaire, qui est présentée dans cette publication.

GRÉGOIRE MATHIEU,
Responsable de la recherche.

CHAPITRE I

LES PROFESSIONNELS DE LANGUE FRANÇAISE

Les professionnels de langue française

Pour préciser les besoins et services en français ressentis par les communautés francophones, deux moyens avaient été proposés: le premier, l'obtention de données statistiques sur les professionnels de langue française qui pratiquent et le deuxième, la vérification auprès de certains professionnels de l'expression des besoins réels dans leur profession . Ce deuxième moyen fut écarté en raison des coûts qu'il comportait et du temps qu'il aurait fallu pour réaliser pareil sondage.

Les recherches statistiques s'avérèrent également difficiles. Les démarches entreprises auprès d'organismes de recherches, d'associations professionnelles et des centres de documentation spécialisés permirent d'établir avec certitude que les données statistiques recherchées en fonction de la langue française étaient inexistantes. Il ne restait qu'une source possible: Statistique Canada. Le principal défaut de cette source était que les données qu'elle possède remontent à 1971. Malgré cela, elle offrait de nombreux avantages: elle fournissait des chiffres pour chaque province, elle était établie sur une base unique et la cueillette avait été réalisée pendant la même année. Les données du recensement de 1971 furent donc utilisées.

L'isolement des données fut fait pour certains groupes professionnels retenus en fonction des relations qu'ils ont avec la formation universitaire.

Liste des groupes professionnels

- Fonctionnaires et administrateurs
- Administrateurs gouvernementaux
- Directeurs généraux et cadres supérieurs
- Administrateurs (médecine et santé)
- Comptables, vérificateurs, autres agents financiers
- Agents du personnel et professions connexes
- Agronomes et scientifiques assimilés
- Architectes et ingénieurs
- Maths, statistiques, analyse système, secteurs connexes
- Economistes
- Sociologues, anthropologues, spécialistes assimilés
- Psychologues
- Travailleurs en sciences sociales, n.c.a.
- Service social et secteurs connexes
- Travailleurs sociaux
- Agents de bien-être et de services communautaires
- Travailleurs en sciences sociales et secteurs connexes
- Juges et magistrats
- Avocats et notaires
- Bibliothécaires et archivistes
- Conseillers en orientation (pédagogique ou professionnel)
- Autres travailleurs en sciences sociales et secteurs connexes
- Professeurs d'université
- Professeurs d'université et assimilés, n.c.a.
- Professeurs (primaire)
- Professeurs (secondaire)

- Ins. (primaire), professeurs (secondaire) et travailleurs assimilés
- Professeurs d'enseignement technique ou spécialisé
- Professeurs de beaux-arts
- Médecins et chirurgiens
- Dentistes
- Vétérinaires
- Ostéopathes et chiropracteurs
- Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres
- Pharmaciens
- Diététiciens et hygiénistes alimentaires
- Optométristes
- Maîtres opticiens.

Ces données statistiques sont disponibles selon la langue maternelle française (première langue apprise et que l'on comprend encore) et selon la langue d'usage (langue que l'on parle le plus souvent à la maison. Il fut décidé de travailler avec les données "langue maternelle" parce qu'elles nous indiquent le nombre de professionnels capables de rendre des services en français à la population francophone même si à la maison (langue d'usage) quelques-uns parmi ceux-ci ne parlent pas en français. Le tableau 1 présente donc, pour certaines professions, le nombre de professionnels de langue maternelle française recensés en 1971.

TABLEAU 1

POPULATION ACTIVE DE 15 ANS ET PLUS SELON
CERTAINES PROFESSIONS, DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE,
CANADA ET PROVINCES

PROFESSIONS	T.-N.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Fonctionnaires et administrateurs		15	95	405	6 940	1 170	155	70	75	20	8 945
Administrateurs gouvernementaux			20	105	2 535	625	40	5	30	15	3 375
Directeurs généraux et cadres supérieurs	5		10	60	5 630	435	15	10	40	45	6 250
Administrateurs (médecine et santé)			5	35	945	140	30	25	15	5	1 200
Comptables, vérificateurs et autres agents financiers	10	5	105	330	19 205	1 330	215	85	185	135	21 605
Agents du personnel et professions connexes	5	5	30	110	4 815	475	65	25	35	45	5 610
Agronomes et scientifiques assimilés				50	1 080	80	5	5	10		1 230
Architectes et ingénieurs	30	5	45	140	9 685	850	75	30	130	70	11 060
Mathématiques, statistiques, analyse des systèmes	5			25	3 105	490	20	5	5	15	3 670
Economistes				5	920	150	5				1 080
Sociologues, antropologues, spécialistes assimilés				5	180	10					195
Psychologues				45	695	65	10	10		5	830
Travailleurs en sciences sociales n.c.a.				10	240	20	10			5	285
Service social et secteurs connexes	5	5	45	280	6 015	515	65	50	85	50	7 115
Travailleurs sociaux		5	10	165	2 140	215	35	10	55	25	2 660
Agent de bien-être et de services communautaires			35	110	3 695	295	40	40	30	25	4 270
Travailleurs en sciences sociales et secteurs connexes			5	5	175	5					190
Juges et magistrats				5	315	35	5	5			365
Avocats et notaires			10	65	3 245	165	15	15	40	10	3 565
Bibliothécaires et archivistes			10	35	1 870	165	15	15	20	5	2 135

TABLEAU 1 (SUITE)

POPULATION ACTIVE DE 15 ANS ET PLUS SELON CERTAINES PROFESSIONS, DE LANGUE MATERNELLE FRANÇAISE, CANADA ET PROVINCES

PROFESSIONS	T.-N.	I.-P.-É.	N.-E.	N.-B.	QUÉ.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	CANADA
Conseillers en orientation (pédagogique ou professionnel)		5	20	35	830	105	15	5	20	5	1 040
Autres travailleurs en sciences sociales et secteurs connexes				30	175	15	5		15	5	245
Professeurs d'université		10	30	165	3 215	440	25	60	70	60	4 075
Professeurs d'université assimilés, n.c.a.				20	205	60			5	20	310
Professeurs (primaire)	30	60	290	1 425	31 775	4 405	575	355	400	155	39 470
Professeurs (secondaire)	15	40	325	1 225	29 715	1 945	390	240	280	110	33 505
Professeurs (primaire-secondaire) et travailleurs assimilés		5	30	145	3 190	530	65	20	80	30	4 095
Professeurs d'enseignement technique et spécialisé	5	10	20	175	1 100	110	15	10	20		1 465
Professeurs de beaux-arts		5	20	70	2 405	210	30	40	60	15	2 855
Médecins et chirurgiens		5	10	80	5 510	290	35	25	50	15	6 020
Dentistes			5	35	990	65	5	15	10	15	1 140
Vétérinaires				10	260	20		5	5		300
Ostéopathes et chiropracteurs			5		220	15	5		5		250
Physiothérapeutes, ergothérapeutes et autres			5	5	740	40		5		10	805
Pharmaciens			10	35	1 805	45	10	15	10	10	1 940
Diététiciens et hygiénistes alimentaires			5	5	465	40			5		520
Optométristes			5	15	400	15					435
Maîtres opticiens			5	5	215	35					270

Une fois en possession de ces données statistiques, le comité proposa une étude plus poussée au sujet de quelques professions. Après consultation auprès des membres du comité et de d'autres personnes, la liste suivante fut établie: comptables, vérificateurs et autres agents financiers; agents du personnel et professions connexes; architectes et ingénieurs; psychologues; travailleurs en sciences sociales; travailleurs sociaux; avocats et notaires; bibliothécaires; professeurs (primaire); professeurs (secondaire), médecins et chirurgiens; dentistes; pharmaciens. Les infirmiers et les infirmières diplômés furent incorporés à cette partie de l'étude car ils appartiennent à un type particulier de formation.

Cette étude plus poussée devait consister à expliquer les besoins des communautés francophones en professionnels de langue française. Comment alors déterminer s'ils sont en assez grand nombre pour dispenser, de manière satisfaisante, leurs services auprès des Canadiens de langue maternelle française. Le moyen retenu fut celui du ratio, c'est-à-dire du rapport qui existe entre la population et le nombre de professionnels qui dessert cette population.

Exemple: pour l'ensemble du Canada, il y a 3 885 psychologues. La population canadienne en 1971 est de 21 515 115 citoyens. En divisant la population totale (21 515 115) par le nombre de psychologues (3 885) on obtient le ratio, soit 5 540. Ce qui s'exprime de la manière suivante: au Canada il y a un psychologue pour 5 540 citoyens.

En appliquant le même raisonnement à la population provinciale et à la population provinciale de langue maternelle française, furent établis le ratio provincial et le ratio provincial de langue de langue maternelle française. Ainsi la comparaison des ratios était possible et elle permettait de retrouver les groupes où la sous-représentation des francophones était la plus grande. Donc, d'exprimer les besoins des communautés francophones en professionnels de tel et tel groupe.

Puis pour connaître le ratio vers lequel devait tendre le groupe de langue maternelle française, il fallait établir le ratio "autre". Ce ratio "autre" fut bâti à partir de la population "autre". Ce chiffre s'obtient en soustrayant la population de langue maternelle française de la population totale provinciale; et le nombre du groupe professionnel "autre" s'obtient en soustrayant le nombre de professionnels de langue maternelle française du nombre total provincial.

Avant d'entreprendre l'analyse des ratios par province, il faut rappeler que les chiffres présentés sont ceux de Statistique Canada de 1971 et qu'ils ont été soumis à "l'arrondissement aléatoire". Il faut également garder en mémoire la définition de l'expression langue maternelle: première langue apprise et que l'on comprend encore.

TERRE-NEUVE

À Terre-Neuve, la majorité des groupes retenus n'obtiennent pas d'identification numérique. Les professionnels de langue française sont donc très peu nombreux dans ces groupes. En revanche, là où ils sont présents, les ratios obtenus sont très avantageux. Ce sont surtout les groupes architectes et ingénieurs et le groupe professeurs (primaire) qui obtiennent les meilleurs ratios, même si numériquement ils ne sont que trente.

TABLEAU: 2

TERRE-NEUVE

POPULATION ACTIVE SELON CERTAINES PROFESSIONS
ET LE RATIO QU'ELLE PERMET D'ÉTABLIR

PROFESSIONS	Population active				Ratio			
	Canadienne	Provinciale	Langue maternelle franç.	Autre	Canadien	Provincial	Langue maternelle française	Autre
Comptables, vérificateurs	103 020	1 310	10	1 300	210	400	365	400
Agents du personnel	25 005	295	5	285	860	1 800	730	1 820
Architectes et ingénieurs	80 920	860	30	830	265	605	120	625
Psychologues	3 885	40	--	40	5 540	13 050	--	12 960
Travailleurs en sciences sociales	1 565	5	--	5	13 750	104 420	--	103 695
Travailleurs sociaux	11 845	60	--	60	1 815	8 700	--	8 640
Avocats et notaires	16 315	95	--	95	1 320	5 495	--	5 460
Bibliothécaires	7 225	55	--	55	2 980	9 490	--	9 495
Professeurs (primaire)	146 060	3 970	30	3 940	150	130	120	130
Professeurs (secondaire)	111 105	1 625	15	1 610	195	320	240	320
Médecins et chirurgiens	23 580	405	--	405	750	1 290	--	1 280
Dentistes	6 425	70	--	70	3 350	7 460	--	7 405
Pharmaciens	9 410	110	--	110	2 285	4 745	--	4 715
Infirmières diplômées	94 795	1 215	10	1 205	225	430	265	430

	Canadienne	Provinciale	l. m. f.	autre
POPULATION	21 515 115	522 105	3 640	518 465

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Les sous-représentations des francophones signalées par l'absence de données numériques rendent l'interprétation aussi difficile et délicate que celle de Terre-Neuve. Dans les groupes où apparaissent les données numériques, les francophones obtiennent de très bons ratios chez les professeurs (primaire et secondaire), chez les travailleurs sociaux, les architectes et ingénieurs, les agents du personnel, voire les médecins. Il n'y a que le groupe comptables et vérificateurs qui est sous-représenté: il y a 1 comptable francophone pour 1 475 comparativement à 1 pour 355 (ratio provincial).

Pour l'une et l'autre province il faudrait bien se garder de conclure que la situation est excellente pour ces groupes car trop de facteurs sont absents.

TABLEAU: 3

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

POPULATION ACTIVE SELON CERTAINES PROFESSIONS ET LE RATIO QU'ELLE PERMET D'ÉTABLIR

PROFESSIONS	Population active				Ratio			
	Canadienne	Provinciale	Langue maternelle franç.	Autre	Canadien	Provincial	Langue maternelle française	Autre
Comptables, vérificateurs	103 020	315	5	310	210	355	1 475	335
Agents du personnel	25 005	80	5	75	860	1 395	1 475	1 390
Architectes et ingénieurs	80 920	80	5	75	265	1 395	1 475	1 390
Psychologues	3 885	10	--	10	5 540	11 165	--	10 430
Travailleurs en sciences sociales	1 565	15	--	15	13 750	7 440	--	6 950
Travailleurs sociaux	11 845	25	5	20	1 815	4 465	1 475	5 215
Avocats et notaires	16 315	40	--	40	1 320	2 790	--	2 605
Bibliothécaires	7 225	25	--	25	2 980	4 465	--	4 170
Professeurs (primaire)	146 040	875	60	815	150	125	120	130
Professeurs (secondaire)	111 105	625	40	585	195	180	185	180
Médecins et chirurgiens	28 580	80	5	75	750	1 395	1 475	1 390
Dentistes	6 425	10	--	10	3 350	11 165	--	10 430
Pharmaciens	9 410	30	--	30	2 [illegible]85	3 720	--	3 475
Infirmières diplômées	94 795	445	15	430	[illegible]225	250	490	240

POPULATION	Canadienne	Provinciale	l. m. f.	autre
	21 515 115	111 640	7 365	104 275

NOUVELLE-ÉCOSSE

Dans cette province les écarts de ratio les plus grands se retrouvent auprès des six groupes suivants:

- les médecins de langue maternelle française: 1 pour 3 935 comparativement à 1 pour 790 (ratio provincial);
- les dentistes de langue maternelle française: 1 pour 7 865 comparativement à 1 pour 4 780 (ratio provincial);
- les avocats de langue maternelle française: 1 pour 3 935 comparativement à 1 pour 1 970 (ratio provincial);
- les travailleurs sociaux de langue maternelle française 1 pour 3 935 comparativement à 1 pour 1 835 (ratio provincial);
- les architectes et ingénieurs de langue maternelle française: 1 pour 875 comparativement à 1 pour 430 (ratio provincial);
- les comptables de langue maternelle française: 1 pour 375 comparativement à 1 pour 260 (ratio provincial).

Certains groupes de professionnels de langue maternelle française ont des ratios presque semblables même meilleurs.

TABLEAU: 4

NOUVELLE-ÉCOSSE

POPULATION ACTIVE SELON CERTAINES PROFESSIONS
ET LE RATIO QU'ELLE PERMET D'ÉTABLIR

PROFESSIONS	Population active				Ratio			
	Canadienne	Provinciale	Langue maternelle franç.	Autre	Canadien	Provincial	Langue maternelle française	Autre
Comptables, vérificateurs	103 020	3 055	105	2 950	210	260	375	255
Agents du personnel	25 005	930	30	800	860	950	1 310	935
Architectes et ingénieurs	80 920	1 845	45	1 800	265	430	875	415
Psychologues	3 885	85	--	85	5 540	9 280	--	8 820
Travailleurs en sciences sociales	1 565	30	--	30	13 750	26 300	--	24 990
Travailleurs sociaux	11 845	430	10	420	1 815	1 835	3 935	1 785
Avocats et notaires	16 315	400	10	390	1 320	1 970	3 935	1 920
Bibliothécaires	7 225	260	10	250	2 980	3 035	3 935	2 300
Professeurs (primaire)	146 060	4 880	290	4 590	150	160	135	165
Professeurs (secondaire)	111 105	4 710	325	4 385	195	165	120	170
Médecins et chirurgiens	28 580	995	10	985	750	790	3 935	760
Dentistes	6 425	165	5	160	3 350	4 780	7 865	4 685
Pharmaciens	9 410	350	10	340	2 285	2 255	3 955	2 205
Infirmières diplômées	97 795	3 350	100	3 250	225	235	395	230

	Canadienne	Provinciale	l. m. f.	autre
POPULATION	21 515 115	788 960	39 335	749 625

NOUVEAU-BRUNSWICK

Les Acadiens forment 34% de la population provinciale. Ce groupe francophone possède un bon nombre de professionnels mais l'on peut constater qu'il y a des sous-représentations assez significatives des groupes de professionnels suivants:

- les comptables et vérificateurs de langue maternelle française sont 1 pour 655, comparativement à 1 pour 300 (ratio provincial);
- les agents du personnel de langue maternelle française sont 1 pour 1 960, comparativement à 1 pour 1 175 (ratio provincial);
- les architectes et ingénieurs de langue maternelle française sont 1 pour 1 540 comparativement à 1 pour 490 (ratio provincial);
- les avocats de langue maternelle française sont 1 pour 3 320 comparativement à 1 pour 1 895 (ratio provincial),
- les médecins de langue maternelle française sont 1 pour 2 695 comparativement à 1 pour 1 200 (ratio provincial);
- les pharmaciens de langue maternelle française sont 1 pour 6 165 comparativement à 1 pour 2 540 (ratio provincial);
- les infirmières diplômées de langue maternelle française sont 1 pour 405 comparativement à 1 pour 260 (ratio provincial).

TABLEAU: 5

NOUVEAU-BRUNSWICK

POPULATION ACTIVE SELON CERTAINES PROFESSIONS ET LE RATIO QU'ELLE PERMET D'ÉTABLIR

PROFESSIONS	Population active				Ratio			
	Canadienne	Provinciale	Langue maternelle franç.	Autre	Canadien	Provincial	Langue maternelle française	Autre
Comptables, vérificateurs	103 020	2 110	330	1 780	210	300	655	235
Agents du personnel	25 005	540	110	430	860	1 175	1 960	975
Architectes et ingénieurs	80 920	1 295	140	1 155	265	490	1 540	360
Psychologues	3 885	90	45	45	5 540	7 050	4 795	9 305
Travailleurs en sciences sociales	1 565	30	10	20	13 750	21 150	21 570	20 940
Travailleurs sociaux	11 845	320	165	155	1 815	1 985	1 305	2 700
Avocats et notaires	16 315	335	65	270	1 320	1 895	3 320	1 550
Bibliothécaires	7 225	90	35	55	2 980	7 050	6 165	7 615
Professeurs (primaire)	146 060	4 005	1 425	2 580	150	160	150	160
Professeurs (secondaire)	111 105	3 435	1 225	2 210	195	185	175	190
Médecins et chirurgiens	28 580	530	80	450	750	1 200	2 695	930
Dentistes	6 425	120	35	85	3 350	5 290	6 165	4 925
Pharmaciens	9 410	250	35	215	2 285	2 540	6 165	1 950
Infirmières diplômées	94 795	2 420	530	1 890	225	260	405	220

	Canadienne	Provinciale	l. m. f.	autre
POPULATION	21 515 115	634 560	215 725	418 835

QUÉBEC

Le Québec devait normalement échapper aux préoccupations de cette étude (cf. mandat pp 7-8). Ici, il devenait intéressant de comparer le groupe de langue maternelle française au groupe "autre", c'est-à-dire tous ceux qui ne sont pas de langue maternelle française. Les chiffres obtenus ont montré une supériorité de ratio pour certaines professions de ce groupe "autre" v.g. les comptables, les agents du personnel, les architectes et ingénieurs, les avocats et les médecins. Ces constatations permettent d'affirmer que les Québécois de langue maternelle française sont sous-représentés dans ces professions. Même au Québec il faut s'assurer d'une meilleure représentation du groupe francophone.

TABLEAU: 6

QUÉBEC

POPULATION ACTIVE SELON CERTAINES PROFESSIONS ET LE RATIO QU'ELLE PERMET D'ÉTABLIR

PROFESSIONS	Population active				Ratio			
	Canadienne	Provinciale	Langue maternelle franç.	Autre	Canadien	Provincial	Langue maternelle française	Autre
Comptables, vérificateurs	103 020	28 925	19 205	9 720	210	210	255	120
Agents du personnel	25 005	6 775	4 815	1 960	860	890	1 010	590
Architectes et ingénieurs	80 920	19 405	9 685	9 720	265	310	500	120
Psychologues	3 885	815	695	120	5 540	7 395	7 005	9 670
Travailleurs en sciences sociales	1 565	360	240	120	13 750	16 745	20 280	9 670
Travailleurs sociaux	11 845	2 720	2 140	580	1 815	2 215	2 275	2 000
Avocats et notaires	16 315	4 400	3 245	1 155	1 320	1 370	1 500	1 005
Bibliothécaires	7 225	2 325	1 870	455	2 980	2 590	2 600	2 550
Professeurs (primaire)	146 060	37 610	31 775	5 835	150	160	155	200
Professeurs (secondaire)	111 105	35 790	29 715	6 075	195	170	165	190
Médecins et chirurgiens	28 580	7 920	5 510	2 410	750	760	885	480
Dentistes	6 425	1 375	990	385	3 350	4 385	4 915	3 015
Pharmaciens	9 410	2 235	1 805	430	2 285	2 695	2 695	2 700
Infirmières diplômées	94 795	21 690	17 365	4 325	225	280	280	270

	Canadienne	Provinciale	l. m. f.	autre
POPULATION	21 515 115	6 027 760	4 867 250	1 160 510

ONTARIO

Les Franco-Ontariens représentent à eux seuls la moitié des francophones hors Québec. Les sous-représentations révélées par les ratios se rencontrent chez les groupes de professionnels suivants:

- les comptables et vérificateurs de langue maternelle française sont 1 pour 365 comparativement à 1 pour 195 (ratio provincial);
- les agents du personnel de langue maternelle française sont 1 pour 1 015 comparativement à 1 pour 745 (ratio provincial);
- les architectes et ingénieurs de langue maternelle française sont 1 pour 570 comparativement à 1 pour 200 (ratio provincial);
- les médecins de langue maternelle française sont 1 pour 1 600 comparativement à 1 pour 720 (ratio provincial);
- les dentistes de langue maternelle française sont 1 pour 7 415 comparativement à 1 pour 2 735 (ratio provincial);
- les pharmaciens de langue maternelle française sont 1 pour 10 710 comparativement à 1 pour 2 350 (ratio provincial);
- les infirmières diplômées de langue maternelle française sont 1 pour 330 comparativement à 1 pour 195 (ratio provincial).

TABLEAU: 7

ONTARIO

POPULATION ACTIVE SELON CERTAINES PROFESSIONS
ET LE RATIO QU'ELLE PERMET D'ÉTABLIR

PROFESSIONS	Population active				Ratio			
	Canadienne	Provinciale	Langue maternelle franç.	Autre	Canadien	Provincial	Langue maternelle française	Autre
Comptables, vérificateurs	103 020	39 890	1 330	38 560	210	195	365	185
Agents du personnel	25 005	10 360	475	9 885	860	745	1 015	730
Architectes et ingénieurs	80 920	38 460	850	37 610	265	200	570	190
Psychologues	3 885	2 200	65	2 135	5 540	3 500	7 415	3 380
Travailleurs en sciences sociales	1 565	805	20	785	13 750	9 570	24 100	9 200
Travailleurs sociaux	11 845	4 440	215	4 225	1 815	1 735	2 240	1 710
Avocats et notaires	16 315	6 845	165	6 680	1 320	1 125	2 920	1 080
Bibliothécaires	7 225	2 890	165	2 725	2 980	2 665	2 920	2 650
Professeurs (primaire)	146 060	56 860	4 405	52 455	150	135	110	135
Professeurs (secondaire)	111 105	36 005	1 945	34 060	195	215	250	210
Médecins et chirurgiens	28 580	10 670	290	10 380	750	720	1 660	695
Dentistes	6 425	2 815	65	2 750	3 350	2 735	7 415	2 625
Pharmaciens	9 410	3 275	45	3 230	2 285	2 350	10 710	2 235
Infirmières diplômées	94 795	39 655	1 460	38 195	225	195	330	185

	Canadienne	Provinciale	l. m. f.	autre
POPULATION	21 515 115	7 703 105	482 040	7 221 065

MANITOBA

Au Manitoba la situation des groupes de professionnels qui ont une sous-représentation se présente comme suit:

- les comptables et vérificateurs de langue maternelle française sont 1 pour 280 comparativement à 1 pour 190 (ratio provincial);
- les architectes et ingénieurs de langue maternelle française sont 1 pour 805 comparativement à 1 pour 315 (ratio provincial);
- les avocats de langue maternelle française sont 1 pour 4 035 comparativement à 1 pour 1 430 (ratio provincial);
- les médecins de langue maternelle française sont 1 pour 1 730 comparativement à 1 pour 705 (ratio provincial);
- les dentistes de langue maternelle française sont 1 pour 12 110 comparativement à 1 pour 4 035 (ratio provincial);
- les pharmaciens de langue maternelle française sont 1 pour 6 055 comparativement à 1 pour 1 830 (ratio provincial).

TABLEAU: 8

MANITOBA

POPULATION ACTIVE SELON CERTAINES PROFESSIONS
ET LE RATIO QU'ELLE PERMET D'ÉTABLIR

PROFESSIONS	Population active				Ratio			
	Canadienne	Provinciale	Langue maternelle franç.	Autre	Canadien	Provincial	Langue maternelle française	Autre
Comptables, vérificateurs	103 020	5 170	215	4 955	210	190	280	185
Agents du personnel	25 005	1 110	65	1 045	860	890	930	885
Architectes et ingénieurs	80 920	3 120	75	3 045	265	315	805	305
Psychologues	3 885	125	10	115	5 540	7 905	6 055	8 065
Travailleurs en sciences sociales	1 565	75	10	65	13 750	13 175	6 055	14 270
Travailleurs sociaux	11 845	750	35	715	1 815	1 320	1 730	1 300
Avocats et notaires	16 315	690	15	675	1 320	1 430	4 035	1 375
Bibliothécaires	7 225	210	15	195	2 980	4 705	4 035	4 755
Professeurs (primaire)	146 060	6 725	575	6 150	150	145	105	150
Professeurs (secondaire)	111 105	4 720	390	4 330	195	210	155	215
Médecins et chirurgiens	28 580	1 400	35	1 365	750	705	1 730	680
Dentistes	6 425	245	5	240	3 350	4 035	12 110	3 865
Pharmaciens	9 410	540	10	530	2 285	1 830	6 055	1 750
Infirmières diplômées	94 795	4 460	230	4 230	225	220	265	220

	Canadienne	Provinciale	l. m. f.	autre
POPULATION	21 515 115	988 245	60 545	927 700

SASKATCHEWAN

À la lecture des chiffres obtenus, la population francophone se trouve assez bien représentée dans les groupes de professionnels retenus pour l'étude. Les plus grands écarts indiquant une sous-représentation se présentent chez les comptables et vérificateurs de langue maternelle française: leur ratio est de 1 pour 370, alors que le ratio provincial est de 1 pour 270; chez les architectes et ingénieurs de langue maternelle française: leur ratio est de 1 pour 1 055, alors que le ratio provincial est de 1 pour 540; chez les médecins de langue maternelle française: leur ratio est de 1 pour 1 265, alors que le ratio provincial est de 1 pour 840; chez les dentistes de langue maternelle française leur ratio est de 1 pour 2 105, alors que le ratio provincial est de 1 pour 4 750.

TABLEAU: 9

SASKATCHEWAN

POPULATION ACTIVE SELON CERTAINES PROFESSIONS
ET LE RATIO QU'ELLE PERMET D'ÉTABLIR

PROFESSIONS	Population active				Ratio			
	Canadienne	Provinciale	Langue maternelle franç.	Autre	Canadien	Provincial	Langue maternelle française	Autre
Comptables, vérificateurs	103 020	3 430	85	3 345	210	270	370	265
Agents du personnel	25 005	625	25	600	860	1 480	1 265	1 490
Architectes et ingénieurs	80 920	1 720	30	1 690	265	540	1 055	530
Psychologues	3 885	65	10	55	5 540	14 250	3 160	16 265
Travailleurs en sciences sociales	1 565	15	--	15	13 750	61 750	--	59 640
Travailleurs sociaux	11 845	390	10	380	1 815	2 375	3 160	2 355
Avocats et notaires	16 315	425	15	410	1 320	2 180	2 105	2 180
Bibliothécaires	7 225	175	15	160	2 980	5 295	2 105	5 590
Professeurs (primaire)	146 060	6 655	355	6 300	150	140	90	140
Professeurs (secondaire)	111 105	4 735	240	4 495	195	195	130	200
Médecins et chirurgiens	28 580	1 105	25	1 080	750	240	1 265	830
Dentistes	6 425	195	15	180	3 350	4 750	2 105	4 970
Pharmaciens	9 410	515	15	500	2 285	1 800	2 107	1 790
Infirmières diplômées	94 795	4 340	145	4 195	225	215	215	215

	Canadienne	Provinciale	l. m. f.	autre
POPULATION	21 515 115	926 245	31 605	894 640

ALBERTA

L'Alberta offre une situation semblable à celle de la Saskatchewan: ce sont les mêmes groupes de professionnels qui obtiennent des sous-représentations mais avec les ratios différents:

- les comptables de langue maternelle française ont un ratio de 1 pour 250 comparativement à 1 pour 200 (ratio provincial);
- les architectes et ingénieurs de langue maternelle française ont un ratio de 1 pour 360 comparativement à 1 pour 260 (ratio provincial);
- les médecins de langue maternelle française ont un ratio de 1 pour 930 comparativement à 1 pour 745 (ratio provincial);
- les pharmaciens de langue maternelle française sont 1 pour 4 650 comparativement à 1 pour 1 160 (ratio provincial).

TABLEAU: 10

ALBERTA

POPULATION ACTIVE SELON CERTAINES PROFESSIONS ET LE RATIO QU'ELLE PERMET D'ÉTABLIR

PROFESSIONS	Population active				Ratio			
	Canadienne	Provinciale	Langue maternelle franç.	Autre	Canadien	Provincial	Langue maternelle française	Autre
Comptables, vérificateurs	103 020	8 045	185	7 860	210	200	250	200
Agents du personnel	25 005	1 850	35	1 815	860	880	1 330	870
Architectes et ingénieurs	80 920	6 225	130	6 095	265	260	360	260
Psychologues	3 885	230	--	230	5 540	7 080	--	6 875
Travailleurs en sciences sociales	1 565	85	--	85	13 750	19 150	--	18 605
Travailleurs sociaux	11 845	1 170	55	1 115	1 815	1 390	845	1 420
Avocats et notaires	16 315	1 220	40	1 180	1 320	1 335	1 160	1 340
Bibliothécaires	7 225	435	20	415	2 980	3 740	2 325	3 810
Professeurs (primaire)	146 060	10 925	400	10 525	150	150	115	150
Professeurs (secondaire)	111 105	9 500	280	9 220	195	170	165	170
Médecins et chirurgiens	28 580	2 185	50	2 135	750	745	930	740
Dentistes	6 425	580	10	570	3 350	2 805	4 650	2 775
Pharmaciens	9 410	1 010	10	1 000	2 285	1 610	4 650	1 580
Infirmières diplômées	94 795	7 500	170	7 330	225	215	275	215

	Canadienne	Provinciale	l. m. f.	autre
POPULATION	21 515 115	1 627 875	46 500	1 581 375

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le secteur nouveau où l'on retrouve une sous-représentation pour la première fois est celui de l'enseignement. En effet, les professeurs (primaire) de langue maternelle française sont 1 pour 245 comparativement à 1 pour 165 (ratio provincial); les professeurs du niveau secondaire sont 1 pour 345 comparativement à 1 pour 225 (ratio provincial). Les autres groupes où il y a sous-représentation sont les suivants:

- les compatables et vérificateurs de langue maternelle française sont 1 pour 280 comparativement à 1 pour 205 (ratio provincial);
- les architectes et ingénieurs de langue maternelle française sont 1 pour 545 comparativement à 1 pour 280 (ratio provincial);
- les avocats de langue maternelle française sont 1 pour 3 805 comparativement à 1 pour 1 190 (ratio provincial);
- les médecins de langue maternelle française sont 1 pour 2 535 comparativement à 1 pour 670 (ratio provincial).

TABLEAU: 11

COLOMBIE-BRITANNIQUE

POPULATION ACTIVE SELON CERTAINES PROFESSIONS ET LE RATIO QU'ELLE PERMET D'ÉTABLIR

PROFESSIONS	Population active				Ratio			
	Canadienne	Provinciale	Langue maternelle franç.	Autre	Canadien	Provincial	Langue maternelle française	Autre
Comptables, vérificateurs	103 020	10 620	135	10 485	210	205	280	205
Agents du personnel	25 005	2 475	45	2 430	860	880	845	880
Architectes et ingénieurs	80 920	7 760	70	7 690	265	280	545	280
Psychologues	3 885	225	5	220	5 540	9 710	7 600	9 755
Travailleurs en sciences sociales	1 565	150	5	145	13 750	14 565	7 600	14 805
Travailleurs sociaux	11 845	1 505	25	1 480	1 815	1 450	1 520	1 450
Avocats et notaires	16 315	1 835	10	1 825	1 320	1 190	3 805	1 175
Bibliothécaires	7 225	745	20	725	2 980	2 930	1 900	2 960
Professeurs (primaire)	146 060	13 140	155	12 985	150	165	245	165
Professeurs (secondaire)	111 105	9 685	110	9 757	195	225	345	225
Médecins et chirurgiens	28 580	3 255	15	3 240	750	670	2 535	660
Dentistes	6 425	850	15	835	3 350	2 570	2 535	2 570
Pharmaciens	9 410	1 080	10	1 070	2 285	2 020	3 805	2 005
Infirmières diplômées	94 795	9 520	180	9 340	225	230	210	240

	Canadienne	Provinciale	l. m. f.	autre
POPULATION	21 515 115	2 184 620	38 035	2 146 585

CONCLUSION

La désignation des sous-représentations par le ratio rend difficile une évaluation concrète des besoins de la population en services en langue française.

Par ailleurs, il est possible d'établir le nombre de professionnels requis pour abaisser les ratios et les rendre semblables à ceux du groupe "autre". Le raisonnement est le suivant en divisant la population de langue maternelle française par le ratio "autre" l'on obtient le nombre de professionnels que la communauté francophone devrait avoir, donc on obtient le nombre théorique. Or, nous possédons le nombre réel fourni par Statistique Canada. La différence entre le nombre réel et le nombre théorique donne les besoins "numériques" de professionnels de langue française. Le résultat de cet exercice donne le tableau suivant (tableau 12).

TABLEAU 12

BESOINS DE PROFESSIONNELS DE LANGUE FRANÇAISE
EXPRIMÉS EN NOMBRE

PROFESSIONS	T.-N.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	S.T. * nég.	QUÉ.	TOTAL
Comptables, vérificateurs	+ 1	- 17	- 49	- 587	- 1 275	- 112	- 34	- 47	- 50	- 2 171	-21 355	-23 52
Agents du personnel	+ 3	0	- 12	- 111	- 185	- 3	+ 4	- 18	+ 2	- 329	- 3 435	- 3 76
Architectes et ingénieurs	+ 24	0	- 49	- 455	- 1 687	- 123	- 29	- 48	- 65	- 2 456	-30 875	-33 33
Psychologues	0	- 1	- 5	+ 22	- 77	+ 3	+ 8	- 7	+ 1	- 90	- 45	- 135
Travailleurs en sciences sociales	0	- 1	- 2	0	- 32	+ 6	0	- 3	+ 2	- 38	- 30	- 68
Travailleurs sociaux	0	+ 4	- 12	+ 85	- 67	- 8	- 3	+ 22	- 1	- 91	- 21	- 112
Avocats et notaires	- 1	- 3	- 10	- 64	- 281	- 29	0	+ 5	- 22	- 410	- 428	- 838
Bibliothécaires	0	- 2	- 7	+ 17	- 16	+ 2	+ 9	+ 8	+ 7	- 25	- 18	- 43
Professeurs (primaire)	+ 2	+ 3	- 1	+ 77	+ 835	+ 171	+ 130	+ 90	- 75	- 76	+7 439	- 76
Professeurs (secondaire)	+ 4	- 1	+ 94	+ 90	- 350	+ 108	+ 82	+ 7	- 59	-410	+4 098	- 410
Médecins, chirurgiens	- 3	0	- 42	- 151	- 403	- 44	- 13	- 13	- 43	-712	-811	- 1 52
Dentistes	0	- 1	- 3	- 8	- 119	- 10	+ 9	- 7	0	- 148	- 161	- 309
Pharmaciens	- 1	- 2	- 8	- 76	- 171	- 25	- 3	- 19	- 9	- 314	- 304	- 618
Infirmières diplômées	+ 2	- 15	- 71	- 450	- 1 145	- 45	- 2	- 46	+ 15	- 874	- 661	- 1 53

* Cette colonne contient la somme des nombres négatifs pour les neuf provinces, d'où son appellation sous-total négatif (s.t. nég.).

Ce tableau apporte la confirmation de l'intuition initiale: il y a manque de médecins, d'avocats, dentistes et pharmaciens de langue française. Il permet en plus de constater que cette carence est encore plus grande chez les comptables, vérificateurs d'une part et les architectes et ingénieurs d'autre part. Il faut en outre se garder d'interpréter ces résultats comme une étude de marché. Trop de facteurs ne sont pas considérés pour arriver à pareille conclusion: le problème de la répartition territoriale des communautés et des professionnels, le fait que plusieurs professionnels qui ne sont pas de langue maternelle française peuvent rendre des services à la population francophone en français, les facteurs d'ordre économique.

Le sous-total du tableau 12 représente les besoins des francophones des provinces canadiennes, le Québec étant exclu. Il permet d'établir les priorités "numériques": architectes et ingénieurs; les comptables et vérificateurs, les infirmières diplômées, les médecins, les avocats, les pharmaciens. De plus, le Québec a des besoins aussi grands dans les mêmes groupes professionnels.

Mais pour tirer des conclusions honnêtes sur les besoins en professionnels de langue française des communautés francophones des études régionales ou provinciales s'imposent.

CHAPITRE II

LA RELÈVE UNIVERSITAIRE

LA RELÈVE UNIVERSITAIRE

Ce deuxième volet de l'étude avait pour objectif de retrouver les jeunes francophones hors Québec inscrits dans les universités françaises et bilingues du Canada. Ces informations pouvaient permettre de savoir si les sous-représentations constatées dans la situation de diverses professions (cf. premier volet) étaient en voie d'être comblées ou étaient dans le même état. Mais auparavant, il a paru bon de dresser l'inventaire des programmes universitaires (totalement ou partiellement en français) offerts aux francophones hors Québec.

PROGRAMMES (Les programmes sont regroupés dans le tableau 13, page 49).

Nouvelle-Écosse

L'Université Sainte-Anne offre en tout huit (8) programmes en français: administration, éducation, histoire, psychologie, sociologie, études canadiennes, anglais et français. Ces programmes conduisent à un baccalauréat. De plus, l'Université offre des cours en études commerciales, sanctionnés par un diplôme et des cours d'animation sociale sanctionnés par un certificat.

Il n'y a aucun programme de deuxième cycle.

Nouveau-Brunswick

L'Université de Moncton offre pour sa part quarante-quatre (44) programmes conduisant au baccalauréat, tous en français. L'université est française. Elle offre en plus dix-huit (18) programmes de deuxième cycle ou de maîtrise. L'université offre également un certificat en sociologie. En tout, soixante-trois (63) programmes.

Ontario

Cette province offre le plus grand nombre de programmes aux francophones mais ici il s'agit de programmes, soit totalement en français, soit partiellement en français.

Les établissements qui dispensent ces programmes sont l'Université d'Ottawa, l'Université Laurentienne, l'Université de Sudbury (une institution fédérée de l'Université Laurentienne), le Collège universitaire Glendon de l'Université York à Toronto, le Collège universitaire de Hearst (affilié à l'Université Laurentienne), l'Université Saint-Paul (une des institutions fédérées à l'Université d'Ottawa), le Royal Military College of Canada à Kingston et le Collège dominicain de Philosophie et de Théologie à Ottawa.

L'Université d'Ottawa offre, pour sa part, cent vingt-cinq (125) programmes dont tous les cours obligatoires sont en français. Trente et un (31) programmes conduisant au baccalauréat après trois (3) ans, vingt-huit (28) programmes après quatre (4) ans, sept (7) programmes conduisant à un certificat, quarante-huit (48) à la maîtrise, onze (11) au doctorat.

De plus, les cours de première année et certains cours des années subséquentes sont offerts en français à la faculté des Sciences et de Génie, à l'école des Sciences infirmières et à la "Common Law" de la faculté de Droit.

Quant à l'Université Laurentienne, elle offre dix (10) programmes en français conduisant au baccalauréat et un programme de deuxième cycle en français/histoire et vingt (20) programmes de premier cycle partiellement en français et dans six (6) programmes de deuxième cycle, il est possible de rédiger sa thèse en français.

Le Collège universitaire de Hearst offre entièrement en français des programmes conduisant au baccalauréat articulés en sept (7) concentrations.

Le Collège universitaire de l'Université York dispense partiellement en français une quinzaine de programmes conduisant au baccalauréat.

Manitoba

Le Collège universitaire de Saint-Boniface offre en arts et sciences les programmes suivants: le baccalauréat ès arts (latin, philosophie), le baccalauréat ès arts (général), le baccalauréat ès arts (spécialisation en français) et le baccalauréat ès sciences. En éducation, ses programmes sont de deux types: le baccalauréat en éducation (élémentaire ou secondaire) et le certificat en éducation (élémentaire ou secondaire). Tous les cours sont dispensés en français et c'est l'Université du Manitoba qui délivre les diplômes.

Saskatchewan

A l'Université de Régina, un enseignement partiellement en français est disponible pour l'obtention d'un baccalauréat en éducation et du baccalauréat ès arts.

Alberta

Le Collège Saint-Jean est devenu la Faculté bilingue Saint-Jean de l'Université de l'Alberta. Cette faculté offre trois (3) programmes partiellement en français, un conduisant au baccalauréat ès arts, un autre au baccalauréat en éducation et un troisième au baccalauréat ès sciences.

TABLEAU 13

LISTE DES PROGRAMMES OFFERTS TOTALEMENT ET PARTIELLEMENT
EN FRANÇAIS PAR LES UNIVERSITÉS BILINGUES ET FRANÇAISES HORS QUÉBEC

LÉGENDE :

- ■ BACCALAURÉAT
- ● MAÎTRISE
- ★ DOCTORAT
- ▼ CERTIFICAT
- ◆ DIPLÔME

N.B. LA TERMINOLOGIE VARIE D'UNE PROVINCE À L'AUTRE SURTOUT DANS LES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

SOURCE* :

CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION DU CANADA.
L'ÉTAT DE L'ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ DANS LES DIX PROVINCES DU CANADA.
246 p 1978

* SOURCE AMENDÉE SELON LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR CERTAINES UNIVERSITÉS

TITRE	N.-É.	N.-B.	ONT.					MAN.	SASK.	ALB.
	STE-ANNE	MONCTON	OTTAWA	LAURENTIENNE/ SUDBURY		HEARST	YORK	ST-BONIFACE	U. DE RÉGINA	PAC ST-JEAN
SCIENCES ADMINISTRATIVES										
ADMINISTRATION			■							
ADMINISTRATION PUBLIQUE		●	■ ▼							
ADMINISTRATION DES AFFAIRES	■ ◆	■ ●	● ▼							
ADMINISTRATION DES SPORTS				■						
ÉCONOMIE		■ ●	■ ●	■			■			
ÉCONOMIE FAMILIALE		●								
ÉCONOMIE DOMESTIQUE		■								
COMPTABILITÉ		■								
ÉTUDES COMMERCIALES	■ ◆	■ ●	■	■		■				
SCIENCES DE LA GESTION			■							
SECRÉTARIAT	◆									
RELATIONS INDUSTRIELLES			▼							
SCIENCES DE L'ÉDUCATION										
ÉDUCATION	■			■		■	■ ▼	■	■	
ENS. DESSIN ET BEAUX-ARTS		■								
ENS. SCIENCES COMMERCIALES		■								
ENS. ÉLÉMENTAIRE		■	■ ● ★ ▼							
ENS. SECONDAIRE		■ ●	■ ● ★ ▼							
ENS. PROFESSIONNEL		■								
ENS. SCIENCES DOMESTIQUES		■								
ENS. MUSIQUE		■								

TITRE	N.-É.	N.-B.	ONT.				MAN.	SASK.	ALB.
	STE-ANNE	MONCTON	OTTAWA	LAURENTIENNE/SUDBURY	HEARST	YORK	ST-BONIFACE	U. DE RÉGINA	FAC. ST-JEAN
ADMINISTRATION SCOLAIRE		●	●						
ÉDUCATION PHYSIQUE		■	■●▼	■					
PRÉMATERNELLE ET MATERNELLE		■							
PSYCHOPÉDAGOGIE		■	●						
ORIENTATION SCOLAIRE		●	●▼						
ÉDUCATION SPÉCIALE		■●							
SCIENCES ET GÉNIE									
MATHÉMATIQUES		■	■●	■					
CHIMIE		■●	■	■●					
PHYSIQUE		■●	■	■●					
SCIENCES GÉNÉRALES		■	■	■			■		■
GÉNIE		■	■						
GÉNIE CIVIL		■	■						
GÉNIE INDUSTRIEL		■							
SCIENCES HUMAINES									
HISTOIRE	■	■●	■●★	■●	■	■			
ANTHROPOLOGIE				■					
PHILOSOPHIE		■●	■●★	■	■	■	■		
PSYCHOLOGIE	■	■	■●★	■	■	■			
GÉOGRAPHIE		■	■●★	■					
GÉO. ET AMÉNAGEMENT RÉG.			■●★						
SCIENCES RELIGIEUSES		■	■●★	■					
HISTOIRE DES RELIGIONS			■						

TITRE	N.-É. STE-ANNE	N.-B. MONCTON	ONT. OTTAWA	ONT. LAURENTIENNE/SUDBURY	ONT. HEARST	ONT. YORK	MAN. ST-BONIFACE	SASK. U DE REGINA	ALB. FAC ST-JEAN
SCIENCES NATURELLES ET DOMESTIQUES									
BIOCHIMIE		■	■●★						
BIOLOGIE		■●	■●★	●					
GÉOLOGIE			■●★	●					
SCIENCES DOMESTIQUES		●							
VÊTEMENT ET TEXTILES		●							
SCIENCES DE LA SANTÉ									
SCIENCES INFIRMIÈRES		■	■	■					
KINANTHROPOLOGIE			■●						
PRODUITS ALIMENTAIRES & NUT.		■●	■						
SCIENCES SOCIALES									
SOCIOLOGIE	■	■ ▼	■●	■	■	■			
CRIMINOLOGIE			●						
RÉCRÉOLOGIE			■						
SCIENCES POLITIQUES		■	■●	■		■			
SERVICE SOCIAL		■		■					
ANIMATION SOCIALE	▼								
COMMUNICATION SOCIALE			■						
ÉTUDES INTERNATIONALES						■			
COOPÉRATION INTERNATIONALE				▼					
DROIT CIVIL			■●★						
"COMMON LAW"		■	■						

TITRE	N.-É. STE-ANNE	N.-B. MONCTON	ONT. OTTAWA	ONT. LAURENTIENNE/SUDBURY	ONT. HEARST	ONT. YORK	MAN. ST-BONIFACE	SASK. U DE RÉGINA	ALB. FAC. ST-JEAN
BEAUX-ARTS ET ARTS APPLIQUÉS									
BEAUX-ARTS		■							
ART GÉNÉRAL			■						
ARTS VISUELS			■						
ARTS INDUSTRIELS		■							
HISTOIRE DE L'ART		■					■	■	■
ART ET ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE			■						
MUSIQUE		■	■						
THÉÂTRE		■	■						
LETTRES ET LANGUES									
LETTRES CANADIENNES	■	■		■	■	■			
LETTRES FRANÇAISES		■	■●★						
LETTRES AMÉRINDIENNES				■					
ÉTUDES ANCIENNES			■●★						
ÉTUDES MÉDIÉVALES			■						
ÉTUDES SLAVES			■●★						
LINGUISTIQUE			■●			■			
FRANÇAIS	■	■●		■	■	■			
ANGLAIS	■	■		■●	■	■			
ESPAGNOL			■	■					
ITALIEN				■					
ALLEMAND			■						
RUSSE				■					
TRADUCTION		■	■						

Remarque:

1- Les secteurs les mieux servis sont ceux de l'éducation, les sciences et l'administration. Mais il y a des secteurs, tels la médecine, la pharmacie, l'art dentaire où l'absence de cours en français est à signaler.

2- Ce qui est généralement intéressant à noter, c'est que cette présence et cette absence de programmes concordent à peu de chose près, avec les représentations satisfaisantes et les sous-représentations que nous avons identifiées dans le premier chapitre de l'étude.

STATISTIQUES

Cette dernière constatation à savoir la concordance entre l'absence de programmes ou de facultés et la sous-représentation des professionnels, nous a conduit à rechercher le nombre d'étudiants francophones présents dans les universités françaises et bilingues. L'objectif était de pouvoir quantifier la relève francophone. Cette présence a été révélée par les statistiques obtenues directement des universités. Or, ici il faut bien avouer que les résultats obtenus sont fort minces. Les demandes faites auprès des services registraires n'ont pas toutes été remplies: plusieurs cases sont demeurées vides. Le grand problème vient du fait que chaque université possède ses propres normes établies selon ses besoins.

Dans les universités bilingues on trouve facilement le nombre d'étudiants qui poursuivent leurs études en langue française. On ignore le nombre d'étudiants de langue française qui veulent faire des études universitaires en français mais qui suivent leurs cours en anglais parce que les cours qu'ils veulent ne sont pas disponibles en langue française. Il est donc difficile de dire s'il y a vraiment perte d'étudiants francophones désireux de poursuivre des études universitaires en français.

TABLEAU 14

NOMBRE DE QUÉBÉCOIS INSCRITS EN 1re ANNÉE DANS LES UNIVERSITÉS H.Q.

UNIVERSITÉS	77-78	78-79	TOTAL
STE-ANNE		11	11
MONCTON	142	143	285
OTTAWA	649	645	1294
LA LAURENTIENNE	17	22	39
ST-BONIFACE	5	5	10
FACULTÉ ST-JEAN			
TOTAL	813	826	1639

TABLEAU 15

NOMBRE TOTAL D'ÉTUDIANTS HORS QUÉBEC INSCRITS DANS LES UNIVERSITÉS FRANÇAISES DU QUÉBEC EN 1977

PROVINCES	LAVAL	MONTRÉAL	SHERBROOKE	U. DU QUÉBEC	TOTAL
TERRE-NEUVE	15	1	1	3	20
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	1	–	2	3	6
NOUVELLE-ÉCOSSE	4	9	1	2	16
NOUVEAU-BRUNSWICK	85	125	17	8	235
QUÉBEC					
ONTARIO	105	196	25	8	334
MANITOBA	9	8	–	1	18
SASKATCHEWAN	14	2	1	6	23
ALBERTA	10	8	1	1	20
COLOMBIE-BRITANNIQUE	29	13	3	1	46
TOTAL	272	362	51	33	718

TABLEAU 16

ÉTUDIANTS INSCRITS EN 1e ANNÉE DU PREMIER CYCLE TEMPS COMPLET SELON LES PROVINCES CANADIENNES (PROVENANCE) ET SELON CERTAINES UNIVERSITÉS ("77-"78)

PROVINCES	STE-ANNE	MONCTON	OTTAWA	LAURENTIENNE *	COLLÈGE ST-BONIFACE	COLLÈGE ST-JEAN	TOTAL
TERRE-NEUVE		2	7				9
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD		6	3				9
NOUVELLE-ÉCOSSE		11	10				21
NOUVEAU-BRUNSWICK		632	28				660
QUÉBEC		142	649		5		796
ONTARIO		2	2266		6		2274
MANITOBA			15		87		102
SASKATCHEWAN		2	4		5		11
ALBERTA		4	14				18
C.-BRITANNIQUE			13				13
TOTAL		801	3009		103		3913

* Cette université comptait 43 étudiants provenant des autres provinces canadiennes.

TABLEAU 17

ÉTUDIANTS INSCRITS EN 1re ANNÉE DU PREMIER CYCLE TEMPS COMPLET SELON LES PROVINCES CANADIENNES (PROVENANCE) ET SELON CERTAINES UNIVERSITÉS ('78-'79)

PROVINCES	STE-ANNE	MONCTON	OTTAWA	LAURENTIENNE	COLLÈGE ST-BONIFACE	COLLÈGE ST-JEAN	TOTAL
TERRE-NEUVE	1	4	6				11
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	10	11	4				25
NOUVELLE-ÉCOSSE	75	17	7				99
NOUVEAU-BRUNSWICK	6	643	20		1		670
QUÉBEC	11	143	645		5		804
ONTARIO	2	6	2130		1		2139
MANITOBA		6	5		47		58
SASKATCHEWAN	1		7		10		18
ALBERTA		3	25				28
C.-BRITANNIQUE	1	2	10				13
TOTAL	107	835	2859		64		3865

* Cette université comptait 41 étudiants provenant des autres provinces canadiennes.

CHAPITRE III

LES INTENTIONS ÉDUCATIVES

LES INTENTIONS ÉDUCATIVES

Un aspect nécessaire à cette recherche était de connaître le nombre de finissants des écoles francophones qui désireraient poursuivre des études postsecondaires. Quel pourrait bien être l'importance de ce groupe d'étudiants? La connaissance de ce chiffre était obligatoire afin de pouvoir apprécier la nature exacte du problème: les besoins en formation en français pour les finissants francophones du secondaire. En d'autres mots, il fallait savoir quelles étaient les intentions éducatives de ces finissants: combien de jeunes désirent poursuivre des études postsecondaires, universitaires ou non universitaires.

Pour obtenir ces informations, il fut décidé de procéder à un sondage. Le questionnaire utilisé fut celui qui avait servi en Ontario à l'étude des intentions éducatives des étudiants francophones de cette province. (Le questionnaire est reproduit à l'annexe II). Grâce à la collaboration des représentants des ministères de l'Éducation au conseil d'administration de l'Association canadienne d'éducation de langue française, l'enquête a pu être réalisée. L'annexe I contient les tableaux des résultats obtenus par le sondage.

Population

Le questionnaire a rejoint 8 567 finissants et 7 571 élèves l'ont rempli, soit un taux de participation de 88,3% (tableaux 1, 2, 3 de l'annexe I).

Les intentions éducatives

Le premier résultat à dévoiler est celui des intentions éducatives à savoir le nombre de finissants de niveau secondaire qui ont l'intention de poursuivre leurs études au niveau postsecondaire, soit universitaire, soit non universitaire. Il y a 5 371 étudiants qui ont l'intention de poursuivre des études postsecondaires, soit 70,9%. De ce nombre, 2 478 veulent poursuivre des études universitaires et 2 893 des études postsecondaires non universitaires. Pour 2 183 étudiants, les études cesseront avec la fin du secondaire, soit 28,8%. (Tableau 4 de l'annexe I). Le taux de passage intentionnel (parce que établi d'après les intentions des étudiants) de 70,9% est sensiblement le même dans toutes les provinces. C'est au Nouveau-Brunswick que se retrouve le taux le plus bas, soit 64,2% (tableau 5 de l'annexe I).

Profil socio-culturel de l'ensemble des étudiants

Le questionnaire demandait quelques détails d'indentification de l'élève (sexe-âge-langue maternelle) et quelques autres au sujet de son milieu familial (langue maternelle des parents, nombre d'enfant, langue d'usage à la maison). L'élève s'auto-évaluait quant à sa maîtrise de la langue française et de la langue anglaise et également quant à ses aptitudes à poursuivre des études universitaires ou non universitaires. Enfin, il indiquait son choix de programmes et d'université ainsi que les motifs de ces derniers choix. L'ensemble de ces renseignements constitue le profil socio-culturel de l'étudiant.

Les 7 571 étudiants qui ont rempli le questionnaire se divisent en 3 318 garçons et 4 237 filles, soit 919 filles de plus. À 92,3%, ces étudiants sont âgés de 18 ans et de moins de 18 ans. Ils sont de langue maternelle française à 86,6%, soit 6 557 élèves et ils appartiennent à des familles de cinq enfants et plus à 49,3%. Leurs parents (leurs pères et leurs mères) sont à 81,8% (6 195 familles) de langue maternelle française. Il n'y a donc parmi ce groupe que 18,2% de mariages mixtes. À la maison, l'on parle français dans 66,4% des foyers; le français et l'anglais comme langues d'usage à la maison atteignent 19%; et il y a 13% des foyers où la langue d'usage est l'anglais. (Tableaux 6, 7, 8, 9, 10, 11 de l'annexe I).

Les étudiants devaient évaluer eux-mêmes leur maîtrise des deux langues officielles: français et anglais. Ils seraient, d'après eux, déjà de "bons" bilingues. L'une et l'autre langue sont maîtrisées presque également: en audition le français obtient 54% de "très bien" et l'anglais 46,6%; en lecture les deux exercices sont à égalité, 41,6% de "très bien"; en élocution léger avantage de la langue française (51,4% de "assez bien") sur la langue anglaise (42,5% de "assez bien"); et en composition française 48,5% de "assez bien" contre 45,9% de "assez bien" en composition anglaise. (Tableaux 12, 13, 14 de l'annexe I).

Les étudiants se jugent en plus grand nombre aptes aux études collégiales à 72,3% et 55% se disent aptes à poursuivre des études universitaires. Il y a 6,2% des étudiants qui jugent ne pas avoir les aptitudes suffisantes pour entreprendre des études collégiales et en ce qui concerne les études universitaires, ce pourcentage monte à 13,1%. (Tableaux 15, 16 de l'annexe I).

Quant à ceux qui ont l'intention de poursuivre des études postsecondaires, ils aimeraient le faire "en français et en anglais" à 38,1%; "surtout en français" à 26%; "en français seulement" à 14,6%. (Tableau 17 de l'annexe I).

Profil universitaire

Parmi les finissants qui ont rempli le questionnaire, 2 489 élèves ont l'intention de s'inscrire à différentes universités canadiennes, voire étrangères, en septembre prochain. (Tableau 4 de l'annexe I).

Leur choix de programme se présente comme suit: l'administration 9,6%; génie 6,7%; éducation 6,3%; commerce 6,1% et sciences 4,5%. (Tableau 18 de l'annexe I).

Au début de cette recherche, quelques professions faisaient l'objet de préoccupations particulières: médecine, droit, art dentaire, pharmacie. Le premier chapitre de l'étude a établi que dans ces professions, les francophones canadiens étaient sous-représentés. Les finissants qui veulent se diriger vers ces professions sont peu nombreux: art dentaire 27 (1,1%); pharmacie 21 (0,8%); droit 85 (3.4%); médecine 91 (3,7%). (Tableau 19 de l'annexe I). Une distribution provinciale de ces chiffres donne le tableau 20 de l'annexe I. On peut alors observer que c'est en Ontario que la majorité de ces étudiants se recrute.

Les motifs des choix de programmes reposent sur la satisfaction personnelle que le finissant espère obtenir dans l'exercice de sa profession (83%);

sur les exigences universitaires conformes à ses aptitudes 46,7% et en troisième lieu, c'est la rémunération 33,4% qui a une grande importance. Quant aux amis, aux professeurs et aux parents, ils n'ont aucune importance dans les motifs du choix respectivement à 77,3%, 60,5% et 57,9%. (Tableau 21 de l'annexe I).

Reproduire l'ensemble des choix de l'université serait extrêmement long. Le moyen retenu pour donner un aperçu d'ensemble du problème fut de regrouper les choix des finissants selon les provinces. Ainsi, sous cet aspect, une notion additionnelle apparaît, celle de la mobilité. On peut constater que la majorité des étudiants veut poursuivre des études universitaires dans leur province. (Tableau 22 de l'annexe I).

Quant aux motifs du choix de l'université, ils reposent sur le meilleur programme 38,6%, sur le programme français 36,6% et sur la proximité 26,6%. (Tableau 23 de l'annexe I).

Le sondage effectué voulait aussi connaître le genre d'institution que les finissants qui se destinent à l'université aimeraient fréquenter. Ils avaient le choix entre cinq formules. Celle qui a obtenu leur préférence regrouperait des étudiants anglophones et francophones et offrirait des cours en

anglais et en français 60,5%. La deuxième formule est celle qui regrouperait des étudiants francophones et qui offrirait des cours en anglais et en français 14,7%. (Tableau 24 de l'annexe I).

Regardons comment chaque province se rapproche ou s'éloigne des tendances générales qui viennent d'être décrites.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Profil socio-culturel

Sur les 32 finissants de l'Île-du-Prince-Édouard, 19 sont de sexe féminin et 13 de sexe masculin. Ils ont tous 18 ans et moins de 18 ans. Ils appartiennent à 71,9% à des familles de plus de 5 enfants et ils sont de langue maternelle française à 84,4%. (Tableaux 25, 26, 27, 28 de l'annexe I).

Leurs parents (leurs pères et leurs mères) sont de langue maternelle française à 84,4% et 65,6% des foyers parlent français à la maison. (Tableaux 29 et 30 de l'annexe I).

La maîtrise des langues officielles se présente ainsi. Les élèves se jugent en audition française à 40,6% "très bien", et l'audition anglaise reçoit pour sa part 56,3% de "très bien". Ils lisent mieux l'anglais 56,3% de "très bien"

comparativement à 65,6% de "assez bien" de lecture en français. L'élocution française semble meilleure 65,6% de "assez bien" et l'élocution anglaise obtient 50% de "assez bien". Ils sont plus à l'aise en composition anglaise, 59,4% de "assez bien" comparativement à 50% de "assez bien" en français. Donc, la maîtrise de la langue anglaise semble l'emporter sur la maîtrise de la langue française. (Tableaux 31, 32 et 33 de l'annexe I).

Ils s'évaluent plus aptes à poursuivre des études universitaires (56,3%) que des études non universitaires (43,8%). Ce jugement rejoint leurs intentions éducatives puisque 40,6% d'entre eux désirent étudier dans des institutions universitaires comparativement à 31,3% de finissants qui veulent poursuivre leurs études au niveau collégial. (Tableaux 34, 35 et 37 de l'annexe I).

Ils aimeraient poursuivre leurs études postsecondaires dans les deux langues: français et anglais (50%). (Tableau 36 de l'annexe I).

Leurs intentions éducatives se présentent comme suit: 13 (40,6%) finissants veulent poursuivre au niveau universitaire; 10 (31,3%) au niveau collégial et 9 (28.1%) ne poursuivent pas d'études. (Tableau 37 de l'annexe I).

Profil universitaire

Les choix exprimés par ces étudiants sont les suivants: 2 en administration, 2 en beaux-arts, 2 en éducation et 2 en sciences infirmières. Aucun ne se destine en art dentaire, droit, médecine et pharmacie. (Tableaux 38 et 39 de l'annexe I).

Quant aux motifs de leur choix, le critère le plus important est celui du travail professionnel susceptible de leur apporter une satisfaction personnelle (76,5%); suit la réponse aux exigences universitaires de leur profession (41,2%), enfin arrive la possibilité d'établir des relations (35.3%). (Tableau 40 de l'annexe I).

Un seul étudiant poursuivra ses études universitaires dans sa province. Six iront en Nouvelle-Écosse; trois au Nouveau-Brunswick; six en Ontario. (Tableau 41 de l'annexe I).

Ce choix de l'université s'est fait d'abord en fonction d'un programme que les étudiants évaluent le meilleur à 52,9% et à 17,6% à cause du programme français. (Tableau 42 de l'annexe I).

La formule d'université que ces étudiants ont retenu est celle où se retrouvent des étudiants francophones et anglophones et où les cours sont offerts en français et en anglais 82,4%. (Tableau 43 de l'annexe I).

NOUVELLE-ÉCOSSE

Profil socio-culturel

Sur les 199 étudiants rejoints, 80 sont des garçons et 119 sont des filles. Donc, 39 filles de plus. Huit finissants seulement (4,0%) ont plus de 18 ans. Ils sont de langue maternelle française à 87,9%; ils appartiennent à des familles de plus de 5 enfants à 49,2%; et leurs parents (père et mère) sont de langue maternelle française à 87,4%. Dans les foyers, l'on parle encore français 77,9%. (Tableaux 44, 45, 46, 47, 48 de l'annexe I).

Dans cette province se retrouve le plus bas taux d'abandon 13,6% et conséquemment le plus grand pourcentage de finissants qui désirent poursuivre leurs études. Le secteur universitaire obtient 86 étudiants (43,2%) et le secteur non universitaire 85 étudiants (42,7%). (Tableau 49A de l'annexe I). L'évaluation de leurs aptitudes est plus élevée à

l'égard du secteur collégial 79,4% alors que le secteur universitaire obtient 69,3%. (Tableaux 50, 51 de l'annexe I).

En ce qui concerne la maîtrise de la langue française et anglaise, celle-ci semble mieux possédée et maîtrisée à l'exception du langage parlé (élocution). Le français obtient des "assez bien" partout: en audition 54,3%, en lecture 58,3%, en élocution 66,8% et en composition 58,8%. L'anglais, pour sa part, obtient des "très bien" en audition à 59,8%, en lecture à 51,8% et en composition à 58,8%. En élocution, il se place en "assez bien" avec 51,8%. Donc, il n'y a que le français parlé qui enregistre quelques points sur l'anglais. (Tableaux 52, 53, 54 de l'annexe I).

Ces élèves aimeraient poursuivre leurs études en anglais et en français (44,7%). (Tableau 55 de l'annexe I).

Profil universitaire

Dans cette province, 86 finissants se destinent à l'université. Ils se regroupent dans les programmes suivants: 14 en baccalauréat ès arts (16,1%); 13 en commerce (14,9%); 9 en administration (10,3%) et 9 en éducation (10,3%). Deux iront en art dentaire, deux en médecine et aucun en droit et aucun en pharmacie. (Tableaux 56, 57 de l'annexe I).

Les motifs de leur choix de programmes reposent surtout sur la satisfaction personnelle qui est recherchée (82,2%) et sur les exigences de profession à laquelle ils se destinent (39,1%). Les motifs qui n'ont aucune importance sont les suivants: les amis (78,[illegible]%), les conseils des professeurs (65,5%) et l'influence des parents (64,4%). (Tableau 58 de l'annexe I).

Les finissants poursuivent majoritairement leurs études dans leur province: 72 finissants, soit 82,5%. Le Nouveau-Brunswick en attire 11, soit 12,6%. Puis l'Ontario en recueille 3, soit 3,3%. (Tableau 59 de l'annexe I).

Leur choix d'université repose sur le meilleur programme à 41,4% et à 26% sur le programme français de l'université choisie. (Tableau 60 de l'annexe I).

La formule d'université retenue par ces finissants est celle où se rencontrent des étudiants anglophones et francophones et où ils auront la possibilité de suivre des cours en anglais et en français (70,1%). (Tableau 61 de l'annexe I).

NOUVEAU-BRUNSWICK

Profil socio-culturel

Les finissants de niveau secondaire au Nouveau-Brunswick sont à 56,9% de sexe féminin (1 180) alors que les garçons (894) ne représentent que 43,1%. Ils sont âgés de moins de 18 ans à 90,8%. Ils appartiennent à des familles de plus de 5 enfants à 60%, et leurs parents (père et mère) sont à 89,7% de langue maternelle française. Au foyer, l'on parle français (85,6%). (Tableaux 62, 63, 64, 65, 66, 67 de l'annexe I).

Les finissants qui veulent poursuivre leurs études se regroupent ainsi: 837 (40,4%) iront au secteur non universitaire et 575 (24,8%) au secteur universitaire. Les finissants sont donc moins enclins à poursuivre des études universitaires. C'est dans cette province que se rencontre le taux le plus élevé d'abandons, soit 34,8%. (Tableau 68 de l'annexe I).

Ils s'estiment aptes à poursuivre des études collégiales à 71,5% et aptes à poursuivre des études universitaires à 51,6%. (Tableaux 69, 70 de l'annexe I).

Dans cette province, les finissants estiment qu'ils ont une meilleure connaissance de la langue française que de la langue anglaise. L'audition en français recueille 48,4% de "très bien", les autres secteurs ne recueillent que des "assez bien": en lecture 44,1%, en élocution 56,2% et en composition 47,8%. L'anglais, pour sa part, n'obtient que des "assez bien" à 41,8% pour l'audition; à 42,8% pour la lecture; 40,8% pour l'élocution; à 41,1% pour la composition. (Tableaux 71, 72, 73 de l'annexe I).

Quant à la langue des études, l'option "cours français" est retenue au même rang que l'option "cours français et anglais" (32%). (Tableau 74 de l'annexe I).

Profil universitaire

Les finissants du secondaire qui se destinent aux études universitaires (515 élèves) se regroupent dans les programmes suivants: administration 19,4% (100 étudiants); génie 9,3 (48 étudiants); éducation 9,3% (48 étudiants) et sciences de la santé 6,2% (32 étudiants). Quant aux professions qui font l'objet d'une attention spéciale, elles n'ont pas beaucoup de candidats: art dentaire 2 étudiants (0,4%); droit 4 étudiants (0,8%); médecine 6 étudiants (1,2%) et pharmacie 10 étudiants (1,9%). (Tableaux 75 et 76 de l'annexe I).

Ces choix de programmes sont motivés par la satisfaction personnelle que recherche l'étudiant dans sa profession (83,5%). Le second motif se fonde sur les exigences universitaires de la profession (48%). Enfin, 30% attachent une grande importance à la rénumération de la profession choisie (43,2%). (Tableau 77 de l'annexe I).

Les étudiants de cette province poursuivent leurs études postsecondaires dans leur province à 88,6% (456 finissants). Vingt étudiants (4,1%) veulent s'inscrire en Nouvelle-Écosse. Le Québec, pour sa part, en recevra 17 (3,4%), alors que l'Ontario en aura 19 (3,7%). (Tableau 78 de l'annexe I).

Le choix de l'université est motivé premièrement par le programme français à 48,5% puis par la proximité à 29,5%. (Tableau 79 de l'annexe I).

Les finissants de cette province ne dérogent pas à la tendance générale. Ils préfèrent une formule d'université bilingue. Cette formule est retenue par 218 finissants (42,3%). Quant à la formule française intégralement: étudiants francophones et cours en français, elle se classe au deuxième rang avec 24,9%, soit 99 étudiants. (Tableau 80 de l'annexe I).

ONTARIO

Profil socio-culturel

En Ontario, il n'a été possible d'atteindre que 4 585 étudiants sur une population de finissants de 8 000. La majorité d'entre eux étaient de 12e année (85,9%). Le nombre de filles est plus grand que celui des garçons: 2 527 filles (55,1%) comparativement à 2 055 garçons (44,8%). Ils ont 18 ans et moins à 92,3% et appartiennent à des familles de 5 enfants et plus à 42,4%. Ils sont de langue maternelle française à 83,8% et leurs parents (père et mère) sont de langue maternelle française à 77,6%. Dans les foyers (61,9%), on parle français. (Tableaux 81, 82, 83, 84, 85, 86 de l'annexe I).

Leurs intentions éducatives se présentent comme suit: 35,7% veulent aller à l'université, 37,2% au collège et 26,9% ont l'intention d'accéder au marché du travail. (Tableau 87 de l'annexe I).

Ils s'évaluent aptes à poursuivre des études collégiales à 73% alors qu'ils se jugent aptes aux études universitaires à 56,7%. (Tableaux 88 et 89 de l'annexe I).

Ils préfèrent recevoir leur formation postsecondaire en français et en anglais 40,3%. (Tableau 90 de l'annexe I).

En Ontario, la maîtrise de la langue française et de la langue anglaise est sur un pied d'égalité. Le français obtient deux "très bien" en audition et en lecture 58,8% et 46,8% et l'anglais deux "très bien" également en audition et lecture 51,6% et 45,8%. L'élocution et la composition françaises obtiennent deux "assez bien" 48,2% et 48,7%; l'anglais fait de même avec 43,8% et 46,7%. (Tableaux 91, 92 et 93 de l'annexe I).

Profil universitaire

Le questionnaire a été rempli par 4 585 étudiants. De ce nombre, 1 643 veulent poursuivre des études universitaires. Les trois premiers choix de programmes sont: le commerce, 109 étudiants (6,6%), le génie 109 étudiants (6,6%) et l'administration 104 étudiants (6,3%). (Tableau 94 de l'annexe I).

La médecine se place au quatrième rang avec 4,7% soit 77 étudiants. Le droit en obtient 71 finissants (4,3%), l'art dentaire 18 (1,1%) et la pharmacie 8 (0,5%). (Tableau 95 de l'annexe I).

La satisfaction personnelle de l'étudiant est le motif qui a la plus grande importance dans son choix (82,9%); le motif "les exigences universitaires de la profession" se place au deuxième rang avec 48,1% et "la rénumération" suit avec 34,4%. (Tableau 96 de l'annexe I).

Les finissants ont l'intention de poursuivre leurs études universitaires dans leur province à 95,1%. Cinquante (50) veulent aller au Québec (3,2%). (Tableau 97 de l'annexe I).

Leur choix d'université repose sur leur évaluation du meilleur programme 42,3% et du programme en français 34%. (Tableau 98 de l'annexe I).

Quant à la formule d'université qu'ils préfèrent, c'est l'université bilingue (étudiants francophones et anglophones et cours en français et en anglais) qui obtient le plus grand nombre de choix 1 102, soit 67,1%. (Tableau 99 de l'annexe I).

MANITOBA

Profil socio-culturel

Au Manitoba, 351 finissants ont été rejoints sur une possibilité de 497. Les filles sont plus nombreuses que les garçons, 209 filles et 142 garçons. Ces finissants sont âgés de 18 ans (96,9%). Ils sont de langue maternelle française à 84% et appartiennent à des familles de cinq enfants et plus à 57,3%. Les parents (père et mère) des finissants sont tous deux de langue maternelle française (92%). Au foyer, on parle français (39,6%) et francais-anglais (37,9%). (Tableaux 100, 101, 102, 103, 104, 105 et 106 de l'annexe I).

Les intentions éducatives sont réparties de manière égale: 120 songent à l'université, 116 au collège et 114 au travail. (Tableau 107 de l'annexe I).

Ils s'évaluent plus aptes à poursuivre des études collégiales (66,1%) que des études universitaires (52,1%). (Tableaux 108 et 109 de l'annexe I).

La comparaison de la maîtrise de la langue française et anglaise donne ce qui suit: l'audition française et anglaise obtient des "très bien" à 46,2% et 68,4%. La lecture anglaise

l'emporte sur la lecture française avec un "très bien" à 58,4% et la française avec "assez bien" à 51%. L'élocution française obtient un "assez bien" 53,8% et l'anglaise un "très bien" à 55%. La composition dans l'une et l'autre langue obtient des "assez bien" respectivement à 48,7% pour le français et à 52,7% pour l'anglais. (Tableaux 110, 111 et 112 de l'annexe I).

Leur préférence quant à la langue d'enseignement au niveau postsecondaire va au bilinguisme (français et anglais) 35,3% et au deuxième rang c'est "surtout l'anglais" qui est préféré (22,2%). (Tableau 113 de l'annexe I).

Profil universitaire

Les finissants franco-manitobains qui ont l'intention de poursuivre des études universitaires sont au nombre de 121. De ce nombre, 19 ont choisi l'administration, 19 l'éducation, 8 l'éducation physique. (Tableau 114 de l'annexe I).

Il y a quatre étudiants qui ont l'intention de s'inscrire en droit, 4 en art dentaire, trois en médecine et 1 en pharmacie. (Tableau 115 de l'annexe I).

Les motifs de ces choix reposent sur la satisfaction personnelle que l'étudiant entend retirer de sa profession (85,3%) et sur les exigences universitaires de cette profession (37,2%). (Tableau 116 de l'annexe I).

114 étudiants veulent s'inscrire dans les universités de leur province. 3 veulent aller étudier en Ontario. (Tableau 117 de l'annexe I).

Ici, dans le choix de l'université, il y a une inversion des motifs, le premier rang est obtenu par le programme français 33,5% et le meilleur programme 28,9% obtient le deuxième rang. (Tableau 118 de l'annexe I).

Quant à la formule d'université qu'ils préfèrent, c'est l'institution bilingue (étudiants francophones et anglophones et cours en français et en anglais) qui est retenue (41,3%). (Tableau 119 de l'annexe I).

SASKATCHEWAN

Profil socio-culturel

Les finissants de niveau secondaire qui ont rempli le questionnaire sont au nombre de 125 soit 53 garçons et 72 filles. Ils ont 18 ans et moins de 18 ans à 97,6%. Ils sont de langue

maternelle française à 79,2%, appartiennent à des familles de 5 enfants et plus (75,2%) et leurs parents (père et mère) sont tous deux de langue maternelle française à 86,4%. Au foyer, on parle français-anglais (47,2%). (Tableaux 120, 121, 122, 123, 124 et 125 de l'annexe I).

Le taux intentionnel de passage du secondaire au postsecondaire atteint 74,4%, soit 31,2% à l'université et 43,2% au collégial. Seulement 24,8%, soit 31 finissants iront au marché du travail. (Tableau 126 de l'annexe I).

Ils s'évaluent plus aptes aux études collégiales (73,6%) qu'aux études universitaires (44,8%). (Tableaux 127 et 128 de l'annexe I).

D'après la compilation des résultats au sujet de la maîtrise de la langue française et de la maîtrise de la langue anglaise, les finissants de la Saskatchewan sont plus à l'aise en anglais qu'en français, un peu comme au Manitoba. La langue française n'obtient aucun "très bien" contrairement à l'anglais. La composition anglaise obtient un "assez bien" à 50,4%, donc un résultat supérieur à celui de la composition française qui obtient un "assez bien" à 41,6% seulement. (Tableaux 129, 130 et 131 de l'annexe I).

Quant au choix de la langue d'étude, il se situe à "français-anglais" à 35,2% puis à "l'anglais" à 29,6%. (Tableau 139 de l'annexe I).

Profil universitaire

La province de la Saskatchewan fournit 41 finissants francophones qui se destinent à l'université. Leur choix de programme se présente comme suit: 8 en éducation, 4 en arts, 3 en commerce, 2 en droit, 1 en art dentaire, aucun en médecine et aucun en pharmacie. (Tableaux 133 et 134 de l'annexe I).

Leur choix repose sur la satisfaction personnelle recherchée dans la profession 70,7% et sur les exigences de celle-ci 34,1%. (Tableau 135 de l'annexe I).

La tendance à recevoir sa formation postsecondaire dans sa province se confirme ici également. 68,3% étudieront dans leur province et 5 (12,2%) iront en Alberta. (Tableau 136 de l'annexe I).

Leur choix d'université est motivé par leur évaluation du meilleur programme (34,1%) par celui de la proximité (34,1%). (Tableau 137 de l'annexe I).

Parmi les raisons qui ont le moins d'importance, il faut noter le programme en français (56,1%). (Tableau 137 de l'annexe I).

La formule d'université qu'ils préfèrent est celle où se retrouvent des étudiants francophones et anglophones et où se donnent des cours en anglais et en français. (Tableau 138 de l'annexe I).

ALBERTA

Profil socio-culturel

En Alberta, le questionnaire a rejoint 184 finissants; de ce nombre, il y a 79 garçons et 105 filles. Ces finissants ont 18 ans et moins de 18 ans à 98,3%, sont de langue maternelle française (81%) et appartiennent à des familles de 5 enfants et plus à 59,8%. Leurs parents (père et mère) sont tous deux de langue maternelle française à 79,9%. Au foyer, on parle français dans 29,9% des cas et français et anglais dans 37% des cas. (Tableaux 139, 140, 141, 142, 143 et 144 de l'annexe I).

Quant à la poursuite de leurs études, on note la même tendance qu'en Saskatchewan, 77,2% poursuivront leurs études: 43,5% des finissants optent pour le collège et 33,7% pour l'université. Il n'y a que 22,8% d'abandons, soit 42 élèves. (Tableau 145 de l'annexe I).

On constate qu'ils s'évaluent plus aptes aux études collégiales (73,4%) qu'aux études universitaires (50%). (Tableaux 146 et 147 de l'annexe I).

La maîtrise de la langue anglaise l'emporte. L'audition française a un "très bien" à 50% comparativement au "très bien" d'audition anglaise à 76,6%. La lecture française a un "assez bien" à 47,3% comparativement au "très bien" de lecture anglaise à 67,9%. L'élocution française obtient un "assez bien" à 48,9% et l'anglaise un "très bien" à 69%. Quant à la composition, l'égalité se situe à "assez bien", français 45,7%, anglais 47,8%, mais le deuxième choix indique les tendances: français "passablement" 33,2% - anglais "très bien" 42,9%. (Tableaux 149, 150 et 151 de l'annexe I).

Ils aimeraient poursuivre leurs études postsecondaires en "français et anglais" (44%) ou encore en "anglais surtout" (20,1%). (Tableau 148 de l'annexe I).

Profil universitaire

En Alberta, 63 finissants sur 184, poursuivront des études universitaires. De ce nombre, 14 iront en arts, 10 en éducation et 9 en commerce. (Tableau 152 de l'annexe I).

Le droit a été choisi par 4 finissants, la médecine par 2, la pharmacie par 2 et l'art dentaire par aucun. (Tableau 153 de l'annexe I).

Les motifs qui ont la plus grande importance pour justifier leur choix de programme sont d'abord la satisfaction personnelle recherchée dans l'activité professionnelle (88,9%), puis les exigences professionnelles (39,7%). (Tableau 154 de l'annexe I).

Tous ont l'intention de poursuivre leurs études dans leur province (96,9%), un étudiant ira au Manitoba et un autre au Québec. (Tableau 155 de l'annexe I).

Il faut retenir que le choix de l'université de ces finissants repose d'abord sur le programme en français 38,1% et, vient ensuite, le meilleur programme 36,5%. (Tableau 156, de l'annexe I).

Le genre d'institution universitaire qu'ils préfèrent c'est l'université bilingue 55,6%. (Tableau 157 de l'annexe I).

CHAPITRE IV

RÉFLEXION

RÉFLEXION

L'objectif de cette recherche était de préciser les besoins des communautés francophones hors Québec en services professionnels. Les résultats de cette recherche offrent une réponse partielle à cette préoccupation. Les trois dimensions du problème qui ont été étudiées permettent d'attirer l'attention sur des constatations importantes.

Le premier chapitre démontre la présence des professionnels de langue maternelle française et indique l'importance de celle-ci. Ces chiffres ne sont nullement l'expression des besoins des communautés francophones en services professionnels. Ils sont l'expression des besoins en professionnels de langue maternelle française des groupes francophones. Ces groupes ont besoin de professionnels de langue maternelle française pour assurer leur épanouissement et leur développement pour jouer un rôle important dans l'évolution de notre société. Les professionnels de langue maternelle française sont déjà bien représentés dans certaines professions: les professeurs, les bibliothécaires, les travailleurs en sciences sociales et les professeurs (primaire). En revanche, les sous-représentatio ; les plus fortes sont apparues pour les professions suivantes: les architectes et ingénieurs, les comptables et vérificateurs, les médecins, les infirmières diplômées, les avocats et les professeurs (secondaire), les pharmaciens et les dentistes.

En plus, le Québec a des besoins aussi grands en professionnels de langue maternelle française que ceux de l'ensemble des francophones hors Québec (Tableau 12, page 41).

Quant au chapitre de la relève universitaire, il n'apporte aucun élément numérique qui nous permettrait de dire dans quelle direction évolue les professionnels de langue maternelle française. Toutefois il nous permet d'opérer une distinction parmi les groupes de professionnels sous-représentés. Celle-ci repose sur la possibilité de recevoir une formation universitaire, totalement ou partiellement en français, hors Québec. La liste des programmes (tableau 13) nous montre qu'en sciences infirmières il existe des programmes à l'Université de Moncton et à l'Université d'Ottawa et qu'il n'existe pas encore de programme pour les autres groupes de professionnels sous-représentés: médecins, pharmaciens et dentistes. Donc le jeune francophone qui veut poursuivre ses études dans ces disciplines, doit s'inscrire dans une université où le programme est donné en anglais. S'il veut suivre son cours en français, il doit s'inscrire dans une université du Québec. S'inscrire au Québec présente de nouvelles difficultés au finissant du secondaire hors Québec. Il a été établi que le Québec a lui aussi besoin de professionnels de langue maternelle française. Cette situation lui rend donc l'accès aux universités québécoises plus difficile. De plus, l'inscription à

l'université au Québec se fait après le cégep. L'étudiant des autres provinces trouve là de nouveaux obstacles à surmonter lors de sa demande d'inscription.

Le troisième chapitre nous dévoile les intentions éducatives des finissants francophones de niveau secondaire. On peut retenir que 32,7% des finissants désire poursuivre des études universitaires. Leur choix de programme place l'administration au premier rang, le génie au second, l'éducation au troisième et le commerce au quatrième (Tableau 18, annexe I, page 120). Peu de finissants se destinent à l'art dentaire, la médecine, le droit et la pharmacie (Tableau 19, annexe I, page 121).

Au début de la recherche, une hypothèse a été proposée: la création de facultés professionnelles interprovinciales. A la suite des résultats obtenus par le sondage, trop de finissants ont l'intention de s'inscrire dans ces facultés pour songer à proposer cette solution. (Tableau 20 de l'annexe I).

A la difficulté que pose le petit nombre vient s'en ajouter une deuxième: les étudiants préfèrent poursuivre leurs études dans leur province. La présence d'une faculté interprovinciale rencontrerait donc un obstacle dans le fait que les étudiants ne sont pas

enclins à poursuivre leurs études dans les autres provinces. (Tableau 22 de l'annexe I).

Le sondage permet de constater la préférence que les finissants portent à la langue d'enseignement des études postsecondaires. Ils désirent poursuivre leurs études postsecondaires "en français et en anglais" à 38,1%. Quant à ceux qui désirent s'inscrire à l'université (2 489), ils préfèrent la formule d'université fréquentée par des étudiants francophones et des étudiants anglophones et où l'on donnerait les cours en français et en anglais (60,5%). En revanche, de ces mêmes 2 489 étudiants 911 (36,6%) ont choisi leur université parce qu'elle offrait un programme en français.

Enfin, le sondage exprime l'auto-évaluation des finissants sur la maîtrise de la langue française et la maîtrise de la langue anglaise. Les réponses à ces deux questions permettent de dire que les étudiants s'évaluent "bons" en français et en anglais. Ils seraient déjà "bons bilingues". (Tableau 14 de l'annexe I).

Les résultats de cette recherche permettent de suggérer que soit diffusées auprès des finissants du secondaire, les principales observations qui se dégagent de l'étude. Les conseillers en orientation et tous les organismes intéressés au développement du groupe francophone devraient connaître ces résultats, les compléter dans la mesure de leur possibilité et proposer des moyens propres à corriger les lacunes particulières de leur province.

L'enseignement universitaire en français hors Québec devrait être plus accessible pour les francophones hors Québec. L'idéal serait que les francophones aient des programmes en français dans toutes les disciplines universitaires; en pratique, les minorités pourraient être en médecine, art dentaire et pharmacie.

La manière de réaliser ce nouvel objectif reste à déterminer. Déjà des éléments de solutions ont été proposés par les résolutions de l'atelier sur l'enseignement postsecondaire adoptées par l'assemblée générale de l'Association canadienne d'éducation de langue française. En voici le texte:

1. Continuité du travail de recherche sur l'enseignement postsecondaire.

   ATTENDU QU'il nous faut nous développer dans tous les domaines professionnels, il est urgent que l'ACELF voit spécifiquement au développement d'organismes voués aux programmes interprovinciaux, à la formation de professeurs et à la préparation de manuels adéquats;

   Il est proposé

   QUE l'ACELF continue le travail entrepris par le comité de l'enseignement postsecondaire et ce, afin de concrétiser et de réaliser ce programme.

2. Etude d'un plan de mise en place de services éducatifs postsecondaire.

   A la suite de l'analyse du rapport "Deslauriers-Mathieu", nous sommes convaincus qu'afin de pourvoir les communautés minoritaires francophones du pays de services professionnels adéquats en français, qu'il nous faut un enseignement primaire et secondaire en français et également un secteur postsecondaire en français.

   Si les études postsecondaires doivent se faire totalement ou principalement en anglais, la communauté francophone minoritaire se voit privée de services professionnels en français, même si la personne réussit à faire carrière et même si l'ind'vidu garde le français comme langue d'usage dans sa vie privée et familiale.

   Nous recommandons donc

   QUE l'équipe qui a présidé à la direction du rapport "Deslauriers-Mathieu" sur les besoins professionnels des minorités francophones, tout en poursuivant l'étude sur le secteur collégial et en élargissant l'étude sur le secteur universitaire, développe un plan de mise en place des services éducatifs postsecondaires en tenant compte des contingences et limitations des milieux minoritaires que l'étude a révélées en proposant

- tantôt des facultés régionales lorsqu'il est possible d'en développer plus d'une dans le pays (v.g. droit, génie, commerce)

- tantôt des facultés interprovinciales lorsque le nombre ne permet pas plus d'une seule faculté au pays (v.g. médecine, art dentaire, pharmacie), facultés financées conjointement par les gouvernements intéressés et composés selon une participation de chaque province,

- tantôt des programmes d'entente du type Cardinal-Robichaud, avec les universités du Québec pour permettre l'accès immédiat d'étudiants aux facultés qui seront à développer ou dont la mise en place sera lente.

3. Guide d'information sur les études postsecondaires en français.

Nous recommandons

QUE l'ACELF prépare à l'intention des étudiants francophones des milieux minoritaires un guide destiné à leur accès à des programmes d'études postsecondaires en français et à des facultés professionnelles où l'enseignement se donne en français, un guide destiné à les renseigner sur l'offre et la demande dans les professions et sur les bourses disponibles ou d'autres modes de financement qu'ils leur est possible d'obtenir.

4. Programme destiné à faciliter l'accès des étudiants aux études d'enseignement en français au niveau postsecondaire.

Nous recommandons

QUE l'ACELF voit à la mise en place par province d'un système de bourses de voyages et d'études pour les étudiants francophones qui s'engageraient dans un programme d'études professionnelles en dehors de leur région.

5. Présentation du rapport du Conseil des Ministres de l'Éducation, Canada.

Nous recommandons

QUE l'ACELF saisisse le Conseil des Ministres de l'Education, Canada des conclusions définitives de l'étude.

6. Poursuite de l'étude sur l'enseignement postsecondaire.

Nous recommandons

QUE l'étude sur l'enseignement postsecondaire non universitaire se poursuive cette année et que le comité formule des résolutions inspirées des principes qui ont présidé à l'élaboration des recommandations pour le secteur postsecondaire universitaire.

Résolution 18-AG-180879

Il est proposé par monsieur Gérald Cloutier (St-Jean-sur-Richelieu, Qué.) appuyé par monsieur Zoël Leblanc (Gatineau, Qué.)

QUE les propositions découlant de l'atelier numéro 2 soient adoptées telles que présentées.

Adopté à l'unanimité.

VOEU FORMULÉ PAR MONSIEUR GUY BROSSEAU ET ACCEPTÉ PAR LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE.

QUE le Bureau de direction et le Conseil d'administration de l'ACELF veillent, dans la présentation finale des résolutions de l'atelier 2 sur la formation postsecondaire, notamment dans la question de facultés où une seule serait possible pour l'ensemble du pays, le rapport parle alors de facultés interprovinciales, à trouver une formulation qui garantisse les juridictions exclusivement provinciales en matière d'éducation et une voie à envisager existerait par le biais du comité de l'enseignement en français du Conseil des Ministres de l'Éducation, Canada.

Le 26 octobre 1979, le comité sur l'enseignement postsecondaire universitaire se réunissait afin d'étudier le texte des résolutions adoptées par l'assemblée générale de l'ACELF.

La première résolution, continuité du travail de recherche sur l'enseignement postsecondaire, fut qualifiée de mal rédigée surtout dans son attendu. On en garde plus l'esprit que l'expression.

La deuxième résolution, étude d'un plan de mise en place des services éducatifs postsecondaire, on suggère de substituer le mot "secteur" à la fin du paragraphe par "enseignement et lire..." et également un enseignement postsecondaire en français.

Le deuxième paragraphe de cette résolution soulève des objections puisque l'affirmation sur laquelle repose l'argumentation n'est pas prouvée.

On fait remarquer que tantôt doit être entendu dans le sens d'une succession d'hypothèses nullement limitatives.

Les expressions facultés régionales et facultés inteprovinciales sont ambiguës et mal choisies. Les définitions qui les expliquent sont bonnes mais d'autres mots devraient être trouvés pour mieux les désigner.

A ce point de la recherche et compte tenu des résultats obtenus, il est suggéré d'étudier un cas de manière concrète, v.g. art dentaire, la foresterie. Ainsi d'autres écueils pourraient apparaître.

La troisième résolution, guide d'information sur les études postsecondaires en français, reçoit une approbation unanime. Il est conseillé d'incorporer la quatrième résolution, programme destiné à faciliter l'accès des étudiants aux études postsecondaires, après qu'un examen sérieux des programmes qui existent déjà auprès des gouvernements provinciaux ou auprès du gouvernement fédéral ait été fait.

L'ensemble de ces considérations facilitera peut-être des améliorations afin d'assurer des chances meilleures aux francophones hors Québec qui désirent poursuivre leurs études postsecondaires en français.

ANNEXE I

ENSEMBLE

TABLEAU I

POPULATION ETUDIANTE

PROVINCES	INSCRITS 78-79	REJOINTS	%
I.P.E.	32	32	100
N-E	272	221	81.2
N-B	3393	2700	79.5
ONT	8000	4875	60.9
MAN	497	400	80.4
SASK	167	135	80.8
ALB	224	204	91.0
TOTAL	12584	8567	68.0

ENSEMBLE

TABLEAU 2

PARTICIPATION

PROVINCES	REJOINTS	RÉPONDANTS	%
I.P.E.	32	32	100
N-E	221	199	90.0
N-B	2700	2074	76.8
ONT	4875	4585	94.0
MAN.	400	321	80.2
SASK.	135	125	92.5
ALB.	204	184	90.1
TOTAL	8 567	7571	88.3

ENSEMBLE

TABLEAU 3

DISTRIBUTION DES FINISSANTS PAR PROVINCE

PROVINCES	NOMBRE	%
IPE	32	4
N-E	199	2.6
N-B	2074	27.4
ONT	4585	60.6
MAN	321	4.6
SASK	125	1.7
ALB	184	2.4
TOTAL	7571	100.0

ENSEMBLE

TABLEAU 4

INTENTIONS ÉDUCATIVES

	NOMBRE	%
UNIVERSITÉ	2478	32.7
COLLÈGE	2893	38.2
TRAVAIL	2183	28.8

ENSEMBLE

TABLEAU 5

TAUX DE PASSAGE INTENTIONNEL PAR PROVINCE

	I.P.E.	N-E	N-B	ONT	MAN	SASK	ALB	TOTAL
UNIVERSITÉ	13 / 40.6	86 / 43.2	515 / 24.8	1636 / 35.7	120 / 34.2	39 / 31.2	62 / 33.7	2478 / 32.7
COLLÈGE	10 / 31.3	85 / 42.7	837 / 40.4	1704 / 37.2	116 / 33.0	54 / 43.2	80 / 43.5	2893 / 38.2
SOUS-TOTAL	23	171	721	3340	236	93	142	5371
	71.9	85.9	64.2	72.9	67.2	74.4	77.2	70.9
TRAVAIL	9 / 28.1	27 / 13.6	721 / 34.8	1233 / 26.9	114 / 32.5	31 / 24.8	42 / 22.8	2183 / 28.8
TOTAL	32	199	2074	4585	351	125	184	7571
	100	100	100	100	100	100	100	100

ENSEMBLE

TABLEAU 6

RÉPARTITION SELON LE SEXE

n : 7571

	NOMBRE	%
MASCULIN	3318	43.8
FÉMININ	4237	56.0

ENSEMBLE

TABLEAU 7

RÉPARTITION SELON L'ÂGE

n : 7571

	NOMBRE	%
MOINS DE 18 ANS	4372	57.7
18 ANS	2618	34.6
19 ANS	482	6.4
20 ANS ET PLUS	76	1.0

ENSEMBLE

TABLEAU 8

DISTRIBUTION SELON LA LANGUE MATERNELLE DE L'ÉTUDIANT

n : 7571

	NOMBRE	%
LANGUE FRANÇAISE	6557	86.6
LANGUE ANGLAISE	871	11.5
AUTRE	102	1.3

ENSEMBLE

TABLEAU 9

RÉPARTITION SELON LE NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE

n : 7571

	NOMBRE	%
FILS-FILLE UNIQUE	155	2
2 ENFANTS	761	10.1
3 ENFANTS	1338	17.7
4 ENFANTS	1558	20.6
5 ENFANTS ET PLUS	3736	49.3

ENSEMBLE

TABLEAU 10

RÉPARTITION SELON LA LANGUE MATERNELLE DES PARENTS

n : 7571

	NOMBRE	%
PÈRE FRAN. MÈRE FRAN.	6195	81.8
PÈRE FRAN. MÈRE ANG.	451	6.0
PÈRE FRAN. MÈRE AUT.	32	0.4
PÈRE ANG. MÈRE FRAN.	473	6.2
PÈRE ANG. MÈRE ANG.	167	2.2
PÈRE ANG. MÈRE AUT.	7	0.1
PÈRE AUT. MÈRE FRAN.	67	0.9
PÈRE AUT. MÈRE ANG.	12	0.2
PÈRE AUT. MÈRE AUT.	118	1.6

ENSEMBLE

TABLEAU II

RÉPARTITION SELON LA LANGUE D'USAGE À LA MAISON

n : 7571

	NOMBRE	%
FRANÇAIS	5024	66.4
ANGLAIS	1007	13.3
ANGLAIS - FRANÇAIS	1436	19.0
AUTRE	76	1.0

ENSEMBLE

TABLEAU 12

ESTIMATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

n: 7571

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
DIFFICILEMENT	67	0.9	133	1.8	75	1.0	320	4.2
PASSABLEMENT	542	7.2	889	11.7	850	11.2	1625	21.5
ASSEZ BIEN	2776	36.7	3271	43.2	3888	51.4	3672	48.5
TRÈS BIEN	4087	54.0	3147	41.6	2652	35.0	1826	24.1

ENSEMBLE

TABLEAU 13

ESTIMATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE ANGLAISE

n : 7571

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
DIFFICILEMENT	266	3.5	268	3.5	392	5.2	472	6.2
PASSABLEMENT	816	10.8	927	12.2	1164	15.4	1455	19.2
ASSEZ BIEN	2861	37.8	3121	41.2	3214	42.5	3473	45.9
TRÈS BIEN	3529	46.6	3137	41.4	2689	35.5	2038	26.9

ENSEMBLE

TABLEAU / 4

MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANCAISE ET ANGLAISE COMPARÉE

(%)

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	F.	A.	F.	A.	F.	A.	F.	A.
DIFFICILEMENT	.9	3.5	1.8	3.5	1.0	5.2	4.2	6.2
PASSABLEMENT	7.2	10.8	11.7	12.2	11.2	15.4	21.5	19.2
ASSEZ BIEN	36.7	37.8	43.2	41.2	51.4	42.5	48.5	45.9
TRÈS BIEN	51.0	46.6	41.6	41.4	35.0	35.5	24.1	26.9

ENSEMBLE

TABLEAU 15

RÉPARTITION SELON L'ÉVALUATION DES FINISSANTS DE LEURS APTITUDES À POURSUIVRE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

n : 7571

	NOMBRE	%
OUI	4166	55.0
INCERTAIN (E)	2311	30.5
NON	989	13.1

ENSEMBLE

TABLEAU 16

RÉPARTITION SELON L'ÉVALUATION DES FINISSANTS DE LEURS APTITUDES À POURSUIVRE DES ÉTUDES COLLÉGIALES

n : 7571

	NOMBRE	%
OUI	5472	72.3
INCERTAIN (E)	1492	19.7
NON	471	6.2

ENSEMBLE

TABLEAU 17

RÉPARTITION SELON LANGUE D'ENSEIGNEMENT PRÉFÉRÉE
DANS LA POURSUITE DE LEURS ÉTUDES POSTSECONDAIRES

n : 7571

	NOMBRE	%
SEULEMENT FRANÇAIS	1106	14.6
SURTOUT FRANÇAIS	1967	26.0
SURTOUT ANGLAIS	767	10.1
SEULEMENT ANGLAIS	441	5.8
ANGLAIS FRANÇAIS	2887	38.1
AUCUNE PRÉFÉRENCE	317	4.2

ENSEMBLE

TABLEAU 18

CHOIX DU PROGRAMME UNIVERSITAIRE

n : 2489

PROGRAMME	NOMBRE	%
ADMINISTRATION	239	9.6
GÉNIE	167	6.7
ÉDUCATION	136	6.3
COMMERCE	153	6.1
SCIENCES	111	4.5

ENSEMBLE

TABLEAU 19

CHOIX QUANT AUX PROFESSIONS
DESIGNÉES AU DÉBUT DE L'ÉTUDE

PROFESSION	NOMBRE	%
ART DENTAIRE	27	1.1
DROIT	85	3.4
MÉDECINE	91	3.7
PHARMACIE	21	0.8

ENSEMBLE

TABLEAU 20

CHOIX QUANT AUX PROFESSIONS DÉSIGNÉES AU DÉBUT DE L'ÉTUDE
RÉPARTITION PAR PROVINCE

	IPE	N-E	N-B	ONT	MAN	SASK	ALB	TOTAL
ART DENTAIRE	0	2	2	18	4	1	0	27
DROIT	0	2	4	71	4	2	4	87
MÉDECINE	0	0	6	77	3	0	3	89
PHARMACIE	0	0	10	8	1	0	2	21

ENSEMBLE

TABLEAU 21

MOTIFS DU CHOIX DES PROGRAMMES

MOTIFS QUI ONT UNE GRANDE IMPORTANCE

MOTIFS	NOMBRE	%
SATISFACTION	2067	85·0
EXGIGENCES PROFESSIONNELLES	1163	46·7
RÉMUNERATION	832	33·4

MOTIFS QUI N'ONT AUCUNE IMPORTANCE

LES AMIS		1923	77·3
CONSEILS	PROFESSEUR	1506	60·5
INFLUENCE	PARENTS	1441	57·9

ENSEMBLE

TABLEAU 2.2

MOBILITÉ

	IPE	N-E	N-B	ONT	MAN	SASK	ALB	TOTAL
IPE	1							1
N-E	6	72	20	3				101
N-B	3	11	456	4	1			475
ONT	6	3	19	1561	3	2		1594
MAN				1	114	2	1	118
SASK						28		28
ALB		1		1		5	61	68
C-B				3				3
QUE			17	50		1	1	69
E-U			1	19				20
TOTAL	16	87	513	1642	118	38	63	2477

ENSEMBLE

TABLEAU 23

MOTIFS DU CHOIX DE L'UNIVERSITÉ

MOTIFS QUI ONT UNE GRANDE IMPORTANCE

MOTIFS	NOMBRE	%
MEILLEUR PROGRAMME	960	38.6
PROGRAMME FRANÇAIS	911	36.6
PROXIMITÉ	663	26.6

MOTIFS QUI N'ONT AUCUNE IMPORTANCE

PRÉSENCE DES AMIS	1720	69.1
ÉLOIGNEMENT	1444	58.0
INFLUENCE DES PARENTS	1402	56.3

ENSEMBLE

TABLEAU 24

FORMULES D'UNIVERSITÉ

FORMULES	NOMBRE	%
ÉTUDIANT FRANÇAIS + COURS FRANÇAIS	295	11.9
ÉTUDIANT FRANÇAIS + COURS FRAN ET ANG	365	14.7
ÉTUDIANT FRAN ET ANG + COURS FRAN ET ANG	1305	60.5
ÉTUDIANT FRAN ET ANG + COURS FRAN	113	4.5
ÉTUDIANT FRAN ET ANG + COURS ANG.	120	4.8

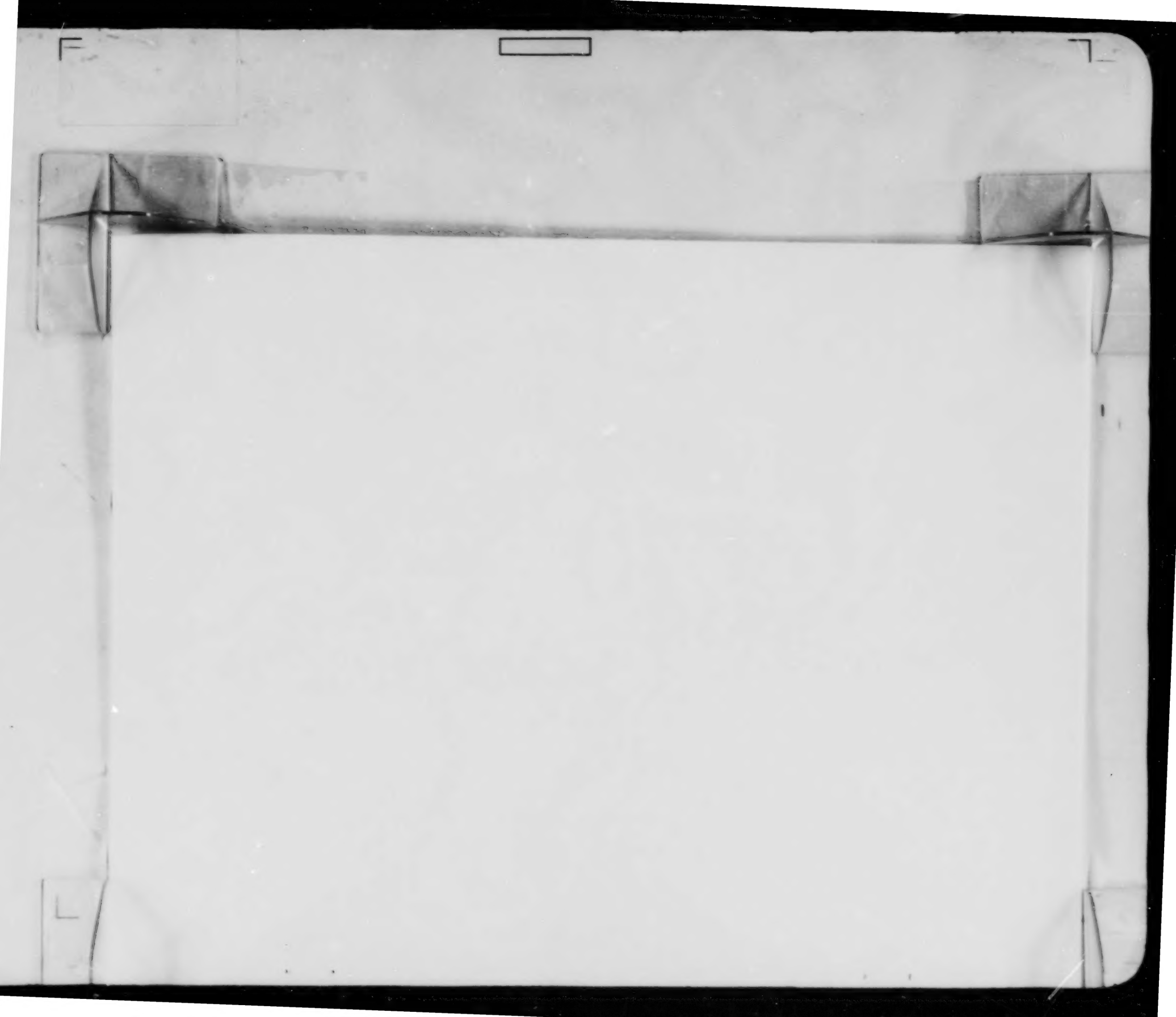

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

TABLEAU 25

RÉPARTITION SELON LE SEXE

n : 32

	NOMBRE	%
MASCULIN	13	40.6
FÉMININ	19	59.4

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

TABLEAU 26

RÉPARTITION SELON L'ÂGE

n : 32

	NOMBRE	%
MOINS DE 18 ANS	27	84.4
18 ANS	5	15.6
19 ANS		
20 ANS ET PLUS		

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

TABLEAU 27

DISTRIBUTION SELON LA LANGUE MATERNELLE DE L'ÉTUDIANT

n : 32

	NOMBRE	%
LANGUE FRANÇAISE	27	84.4
LANGUE ANGLAISE	5	15.6
AUTRE		

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

TABLEAU 28

RÉPARTITION SELON LE NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE

n : 32

	NOMBRE	%
FILS-FILLE UNIQUE	2	6.3
2 ENFANTS		
3 ENFANTS	1	3.1
4 ENFANTS	6	18.8
5 ENFANTS ET PLUS	23	71.9

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

TABLEAU 29

RÉPARTITION SELON LA LANGUE MATERNELLE DES PARENTS

n : 32

	NOMBRE	%
PÈRE FRAN. MÈRE FRAN.	27	84.4
PÈRE FRAN. MÈRE ANG.	2	6.3
PÈRE FRAN. MÈRE AUT.		
PÈRE ANG. MÈRE FRAN.	3	9.4
PÈRE ANG. MÈRE ANG.		
PÈRE ANG. MÈRE AUT.		
PÈRE AUT. MÈRE FRAN.		
PÈRE AUT. MÈRE ANG.		
PÈRE AUT. MÈRE AUT.		

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

TABLEAU 30

RÉPARTITION SELON LA LANGUE D'USAGE À LA MAISON

n : 32

	NOMBRE	%
FRANÇAIS	21	65.6
ANGLAIS	3	9.4
ANGLAIS - FRANÇAIS	8	25.0
AUTRE		

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

TABLEAU 31

ESTIMATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

n: 32

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
DIFFICILEMENT	1	3.1	1	3.1	1	3.1	4	12.5
PASSABLEMENT	5	15.6	4	12.5	6	18.8	8	25.0
ASSEZ BIEN	13	40.6	21	65.6	21	65.6	16	50.0
TRÈS BIEN	13	40.6	6	18.8	4	12.5	4	12.5

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

TABLEAU 32

ESTIMATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE ANGLAISE

n : 32

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
DIFFICILEMENT	1	3.1	1	3.1	1	3.1	1	3.1
PASSABLEMENT	3	9.4	3	9.4	4	12.5	3	9.4
ASSEZ BIEN	10	31.3	10	31.3	16	50	19	59.4
TRÈS BIEN	18	56.3	18	56.3	11	34.4	9	28.1

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

TABLEAU 33

MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET ANGLAISE COMPARÉE

(%)

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	F.	A.	F.	A.	F.	A.	F.	A.
DIFFICILEMENT	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	3.1	12.5	3.1
PASSABLEMENT	15.6	9.4	12.5	9.4	18.8	12.5	25.0	9.4
ASSEZ BIEN	40.6	31.3	65.6	31.3	65.6	50	50	59.4
TRÈS BIEN	40.6	56.3	18.8	56.3	12.5	34.4	12.5	28.1

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

TABLEAU 34

RÉPARTITION SELON L'ÉVALUATION DES FINISSANTS DE LEURS APTITUDES À POURSUIVRE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

n : 32

	NOMBRE	%
OUI	18	56.3
INCERTAIN (E)	11	34.4
NON	3	9.4

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

TABLEAU 35

RÉPARTITION SELON L'ÉVALUATION DES FINISSANTS DE LEURS APTITUDES À POURSUIVRE DES ÉTUDES COLLÉGIALES

n : 32

	NOMBRE	%
OUI	14	43.8
INCERTAIN (E)	17	53.1
NON	1	3.1

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

TABLEAU 36

RÉPARTITION SELON LANGUE D'ENSEIGNEMENT PRÉFÉRÉE DANS LA POURSUITE DE LEURS ÉTUDES POSTSECONDAIRES

n : 32

	NOMBRE	%
SEULEMENT FRANÇAIS		
SURTOUT FRANÇAIS	3	9.4
SURTOUT ANGLAIS	10	31.3
SEULEMENT ANGLAIS	2	6.3
ANGLAIS FRANÇAIS	16	50.0
AUCUNE PRÉFÉRENCE	1	3.1

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

TABLEAU 37

INTENTIONS ÉDUCATIVES

	NOMBRE	%
UNIVERSITÉ	13	40.6
COLLÈGE	10	31.3
TRAVAIL	9	28.1

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

TABLEAU 3 :

CHOIX DU PROGRAMME UNIVERSITAIRE

PROGRAMME	NOMBRE	%
ADMINISTRATION	2	11.8
BEAUX-ARTS	2	11.8
ÉDUCATION	2	11.8
SCIENCES INFIRMIÈRES	2	11.8

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

TABLEAU 39

CHOIX QUANT AUX PROFESSIONS
DESIGNÉES AU DÉBUT DE L'ÉTUDE

PROFESSION	NOMBRE	%
ART DENTAIRE	—	—
DROIT	—	—
MÉDECINE	—	—
PHARMACIE	—	—

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

TABLEAU 40

MOTIFS DU CHOIX DES PROGRAMMES

MOTIFS QUI ONT UNE GRANDE IMPORTANCE

MOTIFS	NOMBRE	%
SATISFACTION PERSONNELLE	13	76.5
EXIGENCES DE LA PROFESSION	7	41.2
RELATIONS	6	35.3

MOTIFS QUI N'ONT AUCUNE IMPORTANCE

LES AMIS	12	70.6
RÉFLEXION, CHOIX D'UNE CARRIÈRE	9	52.9
INFLUENCE DES PARENTS	9	52.9
CONSEILS D'UN PROFESSEUR	8	47.1
PRESTIGE	8	47.1

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

TABLEAU 41

CHOIX DE L'UNIVERSITÉ

	NOMBRE	%
I.P.E.	1	5.9
N-E	6	35.4
N-B	3	17.7
ONT	6	35.4
MAN		
ALB		
C-B		
QUE		
E-U		

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

TABLEAU 42

MOTIFS DU CHOIX DE L'UNIVERSITÉ

MOTIFS QUI ONT UNE GRANDE IMPORTANCE

MOTIFS	NOMBRE	%
MEILLEUR PROGRAMME	9	52.9
PROGRAMME FRANÇAIS	3	17.6
ENVIRONNEMENT	2	11.8
ÉLOIGNEMENT	2	11.8

MOTIFS QUI N'ONT AUCUNE IMPORTANCE

PRÉSENCE DES AMIS	15	88.2
INFLUENCE DES PARENTS	12	70.6
PROGRAMME FRANÇAIS	10	58.8
PROXIMITÉ	10	58.8

ILE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

TABLEAU 43

FORMULES D'UNIVERSITÉ

FORMULES	NOMBRE	%
ÉTUDIANT FRANÇAIS + COURS FRANÇAIS		
ÉTUDIANT FRANÇAIS + COURS FRAN ET ANG	1	5.9
ÉTUDIANT FRAN. ET ANG. + COURS FRAN ET ANG.	14	82.4
ÉTUDIANT FRAN ET ANG + COURS FRAN		
ÉTUDIANT FRAN ET ANG + COURS ANG.	1	5.9

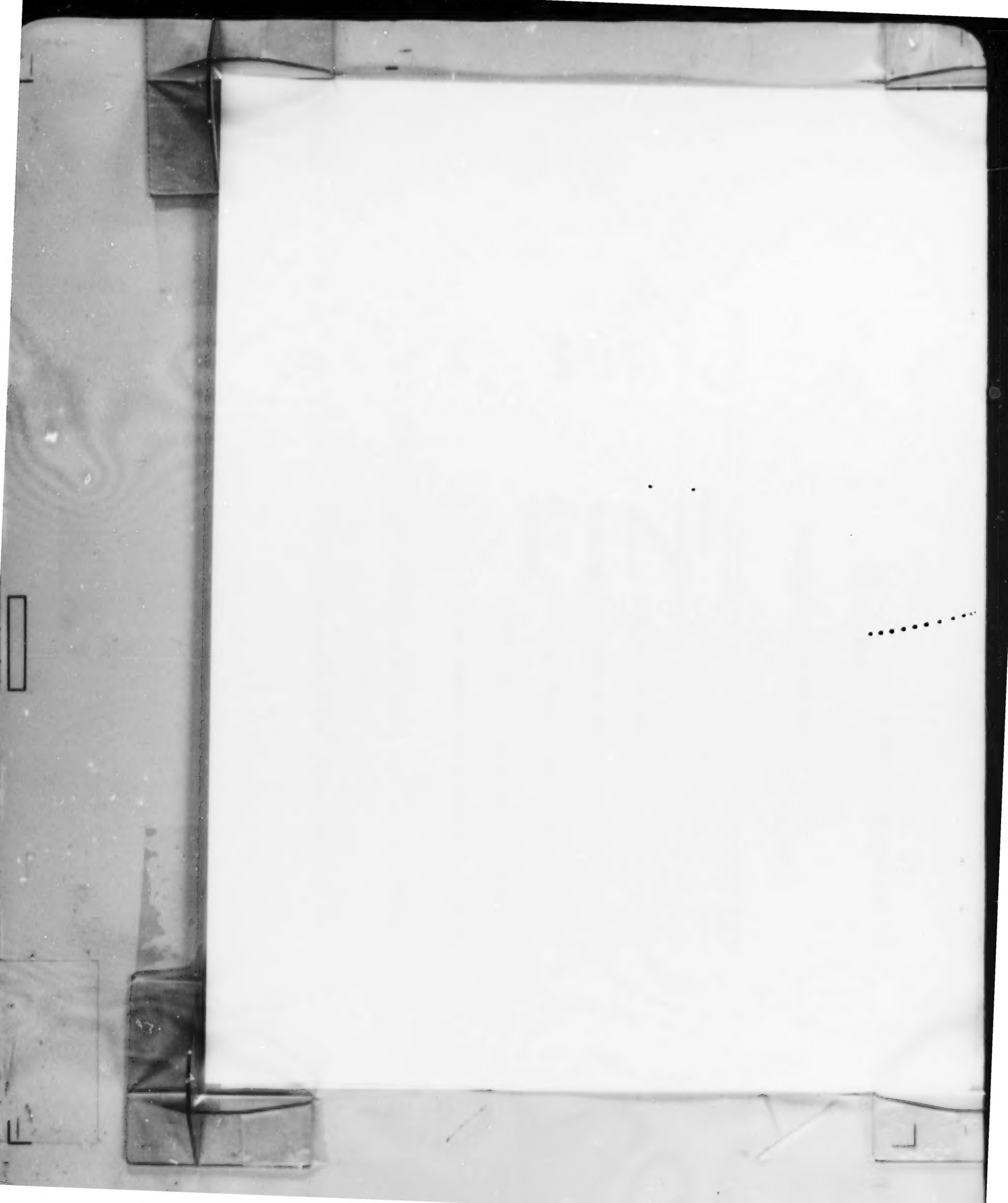

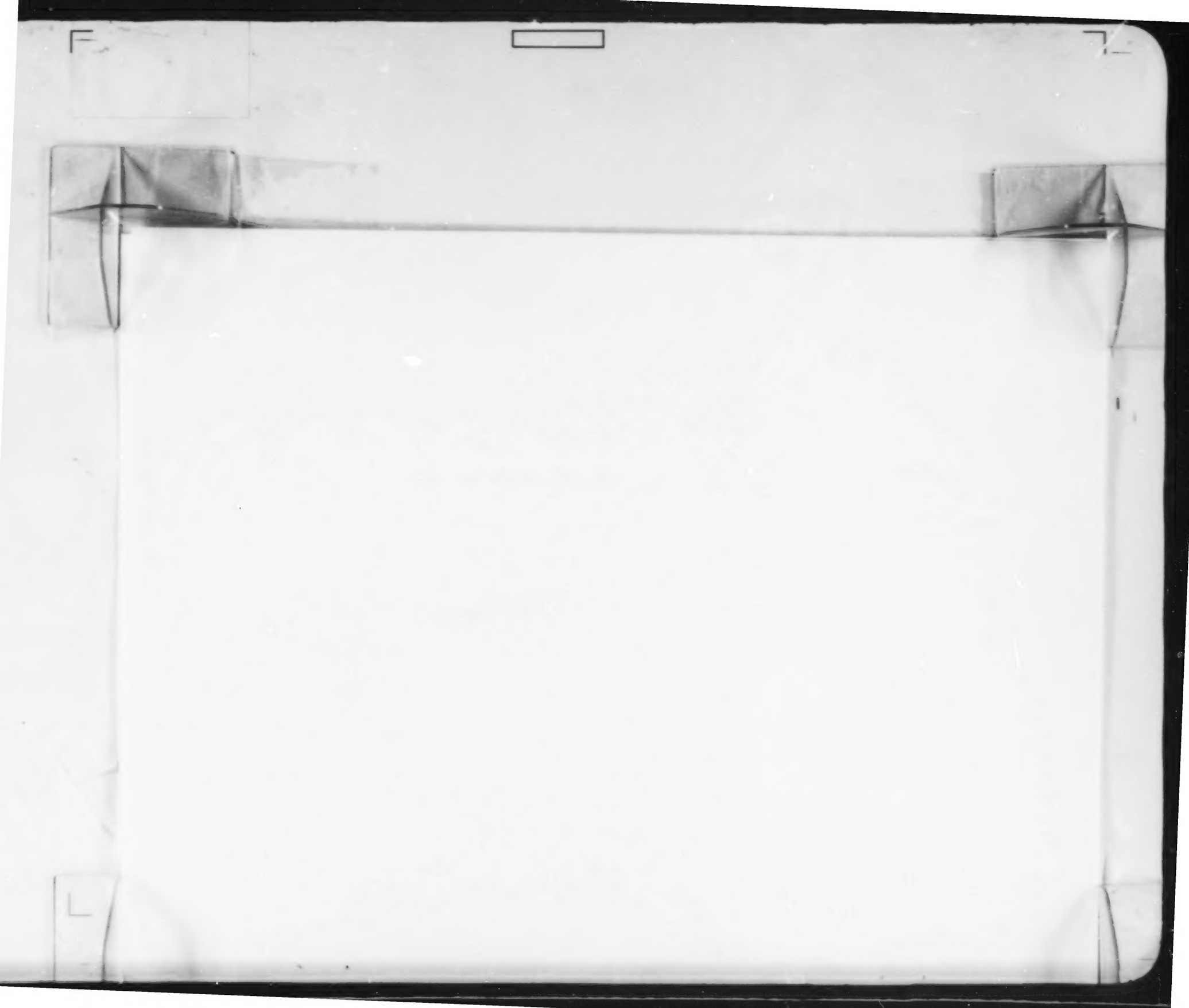

NOUVELLE-ÉCOSSE

TABLEAU 44

RÉPARTITION SELON LE SEXE

n : 199

	NOMBRE	%
MASCULIN	80	40.2
FÉMININ	119	59.8

NOUVELLE-ÉCOSSE

TABLEAU 45

RÉPARTITION SELON L'ÂGE

n : 199

	NOMBRE	%
MOINS DE 18 ANS	93	46.7
18 ANS	98	49.2
19 ANS	7	3.5
20 ANS ET PLUS	1	0.5

NOUVELLE-ÉCOSSE

TABLEAU 46

DISTRIBUTION SELON LA LANGUE MATERNELLE DE L'ÉTUDIANT

n : 199

	NOMBRE	%
LANGUE FRANÇAISE	175	87.9
LANGUE ANGLAISE	23	11.6
AUTRE	1	.5

NOUVELLE-ÉCOSSE

TABLEAU 47

RÉPARTITION SELON LE NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE

n : 199

	NOMBRE	%
FILS-FILLE UNIQUE	10	5
2 ENFANTS	19	9.5
3 ENFANTS	33	16.6
4 ENFANTS	39	19.6
5 ENFANTS ET PLUS	98	49.2

NOUVELLE-ÉCOSSE

TABLEAU 48

RÉPARTITION SELON LA LANGUE MATERNELLE DES PARENTS

n : 199

	NOMBRE	%
PÈRE FRAN. MÈRE FRAN.	174	87.4
PÈRE FRAN. MÈRE ANG.	18	9.0
PÈRE FRAN. MÈRE AUT.		
PÈRE ANG. MÈRE FRAN.	4	2
PÈRE ANG. MÈRE ANG.	2	1
PÈRE ANG. MÈRE AUT.		
PÈRE AUT. MÈRE FRAN.		
PÈRE AUT. MÈRE ANG.		
PÈRE AUT. MÈRE AUT.		

NOUVELLE-ÉCOSSE

TABLEAU 49

RÉPARTITION SELON LA LANGUE D'USAGE À LA MAISON

n : 199

	NOMBRE	%
FRANÇAIS	155	77.9
ANGLAIS	17	8.5
ANGLAIS - FRANÇAIS	26	13.1
AUTRE	1	.5

NOUVELLE-ECOSSE

TABLEAU 49 A

INTENTIONS ÉDUCATIVES

	NOMBRE	%
UNIVERSITÉ	86	43.2
COLLÈGE	85	42.7
TRAVAIL	27	13.6

NOUVELLE-ÉCOSSE

TABLEAU 50

RÉPARTITION SELON L'ÉVALUATION DES FINISSANTS DE LEURS APTITUDES À POURSUIVRE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

n : 199

	NOMBRE	%
OUI	138	69.3
INCERTAIN (E)	34	17.1
NON	26	13.1

NOUVELLE-ÉCOSSE

TABLEAU 51

RÉPARTITION SELON L'ÉVALUATION DES FINISSANTS DE LEURS APTITUDES À POURSUIVRE DES ÉTUDES COLLÉGIALES

n: 199

	NOMBRE	%
OUI	158	79.4
INCERTAIN (E)	24	12.1
NON	14	7.0

NOUVELLE-ÉCOSSE

TABLEAU 52

ESTIMATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

n: 199

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
DIFFICILEMENT	2	1	7	3.5	4	2	8	4
PASSABLEMENT	14	7	34	17.1	23	11.6	57	28.6
ASSEZ BIEN	108	54.3	116	58.3	133	66.8	117	58.8
TRÈS BIEN	74	37.2	41	20.6	38	19.1	16	8

NOUVELLE-ÉCOSSE

TABLEAU 53

ESTIMATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE ANGLAISE

n : 199

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
DIFFICILEMENT	—	—	1	.5	—	—	—	—
PASSABLEMENT	6	3.0	7	3.5	14	7.0	4	2.0
ASSEZ BIEN	72	36.2	86	43.2	103	51.8	17	8.5
TRÈS BIEN	119	59.8	103	51.8	80	40.2	117	58.8

NOUVELLE-ÉCOSSE

TABLEAU 54

MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANCAISE ET ANGLAISE COMPARÉE

(%)

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	F.	A.	F.	A.	F.	A.	F.	A.
DIFFICILEMENT	1	–	3.5	.5	2	–	4	–
PASSABLEMENT	7	3	17.1	3.5	11.6	7	28.6	2
ASSEZ BIEN	54.3	36.2	58.3	43.2	66.8	51.8	58.8	8.5
TRÈS BIEN	37.2	59.8	20.6	51.8	19.1	40.2	8	58.8

NOUVELLE-ÉCOSSE

TABLEAU 55

RÉPARTITION SELON LANGUE D'ENSEIGNEMENT PRÉFÉRÉE
DANS LA POURSUITE DE LEURS ÉTUDES POSTSECONDAIRES

n : 199

	NOMBRE	%
SEULEMENT FRANÇAIS	2	1.0
SURTOUT FRANÇAIS	25	12.6
SURTOUT ANGLAIS	47	23.6
SEULEMENT ANGLAIS	26	13.1
ANGLAIS FRANÇAIS	89	44.7
AUCUNE PRÉFÉRENCE	9	4.5

NOUVELLE-ÉCOSSE

TABLEAU 56

CHOIX DU PROGRAMME UNIVERSITAIRE

PROGRAMME	NOMBRE	%
ARTS	14	16.1
COMMERCE	13	14.9
ADMINISTRATION	9	10.3
ÉDUCATION	9	10.3
GÉNIE	4	4.7

NOUVELLE-ÉCOSSE

TABLEAU 57

CHOIX QUANT AUX PROFESSIONS
DESIGNÉES AU DÉBUT DE L'ÉTUDE

PROFESSION	NOMBRE	%
ART DENTAIRE	2	2.3
DROIT		
MÉDECINE	2	2.3
PHARMACIE		

NOUVELLE-ÉCOSSE

TABLEAU 58

MOTIFS DU CHOIX DES PROGRAMMES

MOTIFS QUI ONT UNE GRANDE IMPORTANCE

MOTIFS	NOMBRE	%
SATISFACTION	72	82.8
EXIGENCE PROFESSIONNELLES	34	39.1
RÉMUNÉRATION	28	32.2

MOTIFS QUI N'ONT AUCUNE IMPORTANCE

LES AMIS	68	78.2
CONSEILS D'UN PROFESSEUR	57	65.5
INFLUENCE DES PARENTS	56	64.4

NOUVELLE-ÉCOSSE

TABLEAU 59

CHOIX DE L'UNIVERSITÉ

	NOMBRE	%
N-E	72	82.5
N-B	11	12.6
ONT	3	3.3
MAN		
ALB	1	1.1
C-B		
QUE		
E-U		

NOUVELLE-ÉCOSSE

TABLEAU 60

MOTIFS DU CHOIX DE L'UNIVERSITÉ

MOTIFS QUI ONT UNE GRANDE IMPORTANCE

MOTIFS	NOMBRE	%
MEILLEUR PROGRAMME	36	41.4
PROGRAMME FRANÇAIS	23	26.4
RÉSIDENCE	19	21.8

MOTIFS QUI N'ONT AUCUNE IMPORTANCE

INFLUENCE DES PARENTS	59	67.8
PRÉSENCE DES AMIS	56	64.4
ÉLOIGNEMENT	52	59.8

NOUVELLE-ÉCOSSE

TABLEAU 61

FORMULES D'UNIVERSITÉ

FORMULES	NOMBRE	%
ÉTUDIANT FRANÇAIS + COURS FRANÇAIS	4	4.6
ÉTUDIANT FRANÇAIS + COURS FRAN. ET ANG.	8	9.2
ÉTUDIANT FRAN. ET ANG. + COURS FRAN. ET ANG.	61	70.1
ÉTUDIANT FRAN. ET ANG. + COURS FRAN.		
ÉTUDIANT FRAN. ET ANG. + COURS ANG.	12	13.3

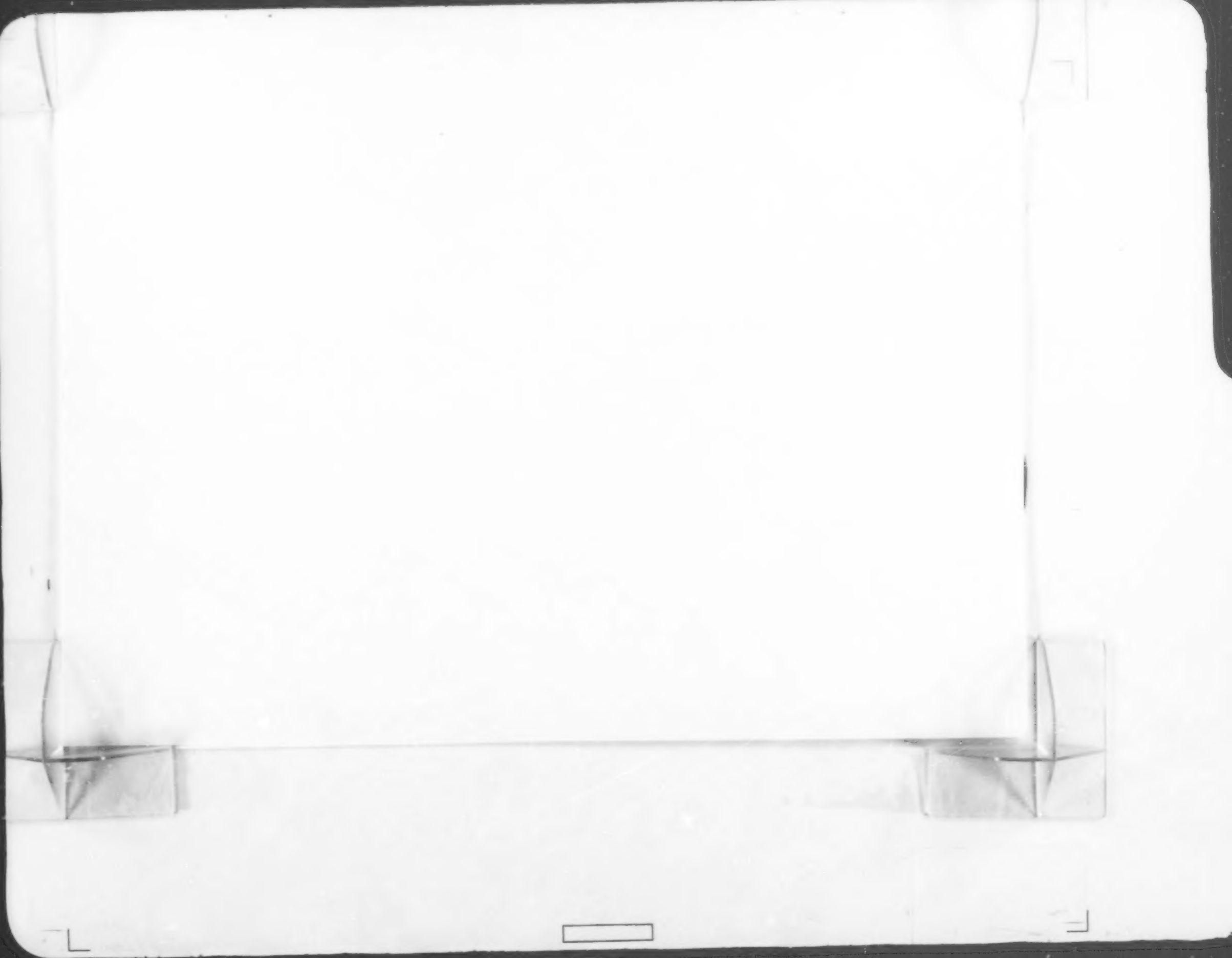

NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLEAU 62

RÉPARTITION SELON LE SEXE

n : 2074

	NOMBRE	%
MASCULIN	894	43.1
FÉMININ	1180	56.9

NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLEAU 63

RÉPARTITION SELON L'ÂGE

n : 2074

	NOMBRE	%
MOINS DE 18 ANS	1192	57.5
18 ANS	690	33.3
19 ANS	148	7.1
20 ANS ET PLUS	43	2.1

NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLEAU 64

DISTRIBUTION SELON LA LANGUE MATERNELLE DE L'ÉTUDIANT

n : 2074

	NOMBRE	%
LANGUE FRANÇAISE	1962	94.6
LANGUE ANGLAISE	99	4.8
AUTRE	6	0.3

NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLEAU 65

RÉPARTITION SELON LA LANGUE MATERNELLE DES PARENTS

n : 2074

	NOMBRE	%
PÈRE FRAN. MÈRE FRAN.	1860	89.7
PÈRE FRAN. MÈRE ANG.	84	4.1
PÈRE FRAN. MÈRE AUT.	5	.2
PÈRE ANG. MÈRE FRAN.	87	4.2
PÈRE ANG. MÈRE ANG.	14	0.7
PÈRE ANG. MÈRE AUT.	1	—
PÈRE AUT. MÈRE FRAN.	5	0.2
PÈRE AUT. MÈRE ANG.	1	—
PÈRE AUT. MÈRE AUT.	11	0.5

NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLEAU 66

RÉPARTITION SELON LE NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE

n : 2074

	NOMBRE	%
FILS-FILLE UNIQUE	33	1.6
2 ENFANTS	133	6.4
3 ENFANTS	297	14.3
4 ENFANTS	349	16.8
5 ENFANTS ET PLUS	1261	60.8

NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLEAU 67

RÉPARTITION SELON LA LANGUE D'USAGE À LA MAISON

n : 2074

	NOMBRE	%
FRANÇAIS	1776	85.6
ANGLAIS	75	3.6
ANGLAIS - FRANÇAIS	218	10.5
AUTRE	4	.2

NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLEAU 68

INTENTIONS ÉDUCATIVES

	NOMBRE	%
UNIVERSITÉ	575	24.8
COLLÈGE	837	40.4
TRAVAIL	721	34.8

NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLEAU 69

RÉPARTITION SELON L'ÉVALUATION DES FINISSANTS DE LEURS APTITUDES À POURSUIVRE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

n : 2074

	NOMBRE	%
OUI	1070	51.6
INCERTAIN (E)	752	36.3
NON	235	11.3

NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLEAU 70

RÉPARTITION SELON L'ÉVALUATION DES FINISSANTS DE LEURS APTITUDES À POURSUIVRE DES ÉTUDES COLLÉGIALES

n : 2074

	NOMBRE	%
OUI	1483	71.5
INCERTAIN (E)	452	21.8
NON.	115	5.5

NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLEAU 71

ESTIMATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

n: 2074

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
DIFFICILEMENT	22	1.1	38	1.8	12	0.6	113	5.4
PASSABLEMENT	170	8.2	300	14.5	240	11.6	503	24.3
ASSEZ BIEN	843	40.6	915	44.1	1166	56.2	991	47.8
TRÈS BIEN	1003	48.4	768	37.0	613	29.6	410	19.8

NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLEAU 72

ESTIMATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE ANGLAISE

n : 2074

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
DIFFICILEMENT	190	9.2	184	8.9	271	13.1	316	15.2
PASSABLEMENT	432	20.8	449	21.6	569	27.4	574	27.7
ASSEZ BIEN	866	41.8	887	42.8	846	40.8	852	41.1
TRÈS BIEN	553	26.7	509	24.5	345	16.6	278	13.4

NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLEAU 73

MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET ANGLAISE COMPARÉE

(%)

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	F.	A.	F.	A.	F.	A.	F.	A.
DIFFICILEMENT	1.1	9.2	1.8	8.9	0.6	13.1	5.4	15.2
PASSABLEMENT	8.2	20.8	14.5	21.6	11.6	27.4	24.3	27.7
ASSEZ BIEN	40.6	41.8	44.1	42.8	56.2	40.8	47.8	41.1
TRÈS BIEN	48.4	26.7	37.0	24.5	29.6	16.6	19.8	13.4

NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLEAU 74

RÉPARTITION SELON LANGUE D'ENSEIGNEMENT PRÉFÉRÉE
DANS LA POURSUITE DE LEURS ÉTUDES POSTSECONDAIRES

n : 2074

	NOMBRE	%
SEULEMENT FRANÇAIS	468	22.6
SURTOUT FRANÇAIS	666	32.1
SURTOUT ANGLAIS	96	4.6
SEULEMENT ANGLAIS	48	2.3
ANGLAIS FRANÇAIS	679	32.7
AUCUNE PRÉFÉRENCE	90	4.3

NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLEAU 7.5

CHOIX DU PROGRAMME UNIVERSITAIRE

PROGRAMME	NOMBRE	%
ADMINISTRATION	100	19.4
GÉNIE	48	9.3
ÉDUCATION	48	9.3
SCIENCES DE LA SANTÉ	32	6.2
SCIENCES INFIRMIÈRES	31	6.0
SCIENCES	23	4.5

NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLEAU 76

CHOIX QUANT AUX PROFESSIONS
DESIGNÉES AU DÉBUT DE L'ÉTUDE.

PROFESSION	NOMBRE	%
ART DENTAIRE	2	0.4
DROIT	4	0.8
MÉDECINE	6	1.2
PHARMACIE	10	1.9

NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLEAU 77

MOTIFS DU CHOIX DES PROGRAMMES

MOTIFS	NOMBRE	%
MOTIFS QUI ONT UNE GRANDE IMPORTANCE		
SATISFACTION	430	83.5
EXIGENCES PROFESSIONNELLES	247	48.0
RÉMUNÉRATION	176	34.2
MOTIFS QUI N'ONT AUCUNE IMPORTANCE		
PRÉSENCE DES AMIS	391	75.9
CONSEILS D'UN PROFESSEUR	341	66.2
INFLUENCE DES PARENTS	308	59.8

NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLEAU 78

CHOIX DE L'UNIVERSITÉ

	NOMBRE	%
N-E	20	4.1
N-B	456	88.6
ONT	19	3.7
MAN		
ALB		
C-B		
QUE	17	3.4
E-U	1	0.2

NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLEAU 79

MOTIFS DU CHOIX DE L'UNIVERSITÉ

MOTIFS QUI ONT UNE GRANDE IMPORTANCE		
MOTIFS	NOMBRE	%
PROGRAMME FRANCAIS	250	48.5
PROXIMITÉ	152	29.5
MEILLEUR PROGRAMME	147	28.5

MOTIFS QUI N'ONT AUCUNE IMPORTANCE		
PRÉSENSE DES AMIS	343	66.6
ÉLOIGNEMENT	296	57.5
INFLUENCE DES PARENTS	292	56.7

NOUVEAU-BRUNSWICK

TABLEAU 80

FORMULES D'UNIVERSITÉ

FORMULES	NOMBRE	%
ÉTUDIANT FRANÇAIS + COURS FRANÇAIS	128	24.9
ÉTUDIANT FRANÇAIS + COURS FRAN ET ANG	99	19.2
ÉTUDIANT FRAN ET ANG + COURS FRAN ET ANG	218	42.3
ÉTUDIANT FRAN ET ANG + COURS FRAN	50	9.7
ÉTUDIANT FRAN ET ANG + COURS ANG	10	1.9

ONTARIO

TABLEAU 80 A

CODE DE CLASSE

	NOMBRE	%
12e ANNÉE	3940	85.9
13e ANNÉE	631	13.8
12e-13e ANNÉE	3	0.1

ONTARIO

TABLEAU 81

RÉPARTITION SELON LE SEXE

n = 4585

	NOMBRE	%
MASCULIN	2055	44.8
FÉMININ	2527	55.1

ONTARIO

TABLEAU 82

RÉPARTITION SELON L'ÂGE

n : 4585

	NOMBRE	%
MOINS DE 18 ANS	2611	56.9
18 ANS	1624	35.4
19 ANS	313	6.8
20 ANS ET PLUS	30	0.7

ONTARIO

TABLEAU 83

DISTRIBUTION SELON LA LANGUE MATERNELLE DE L'ÉTUDIANT

n : 4585

	NOMBRE	%
LANGUE FRANÇAISE	3841	83.8
LANGUE ANGLAISE	640	14.0
AUTRE	85	1.9

ONTARIO

TABLEAU 84

RÉPARTITION SELON LE NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE

n : 4585

	NOMBRE	%
FILS-FILLE UNIQUE	103	2.2
2 ENFANTS	564	12.3
3 ENFANTS	918	20.0
4 ENFANTS	1047	22.8
5 ENFANTS ET PLUS	1943	42.4

ONTARIO

TABLEAU 85

RÉPARTITION SELON LA LANGUE MATERNELLE DES PARENTS

n : 4585

	NOMBRE	%
PÈRE FRAN. MÈRE FRAN.	3559	77.6
PÈRE FRAN. MÈRE ANG.	317	6.9
PÈRE FRAN. MÈRE AUT.	22	0.5
PÈRE ANG. MÈRE FRAN.	358	7.8
PÈRE ANG. MÈRE ANG.	132	2.9
PÈRE ANG. MÈRE AUT.	5	0.1
PÈRE AUT. MÈRE FRAN.	56	1.2
PÈRE AUT. MÈRE ANG.	10	0.2
PÈRE AUT. MÈRE AUT.	93	2.0

ONTARIO

TABLEAU 86

RÉPARTITION SELON LA LANGUE D'USAGE À LA MAISON

n : 4585

	NOMBRE	%
FRANÇAIS	2837	61.9
ANGLAIS	750	16.4
ANGLAIS - FRANÇAIS	921	20.1
AUTRE	58	1.3

ONTARIO

TABLEAU 87

INTENTIONS ÉDUCATIVES

	NOMBRE	%
UNIVERSITÉ	1636	35.7
COLLÈGE	1704	37.2
TRAVAIL	1233	26.9

ONTARIO

TABLEAU 8 8

RÉPARTITION SELON L'ÉVALUATION DES FINISSANTS DE LEURS APTITUDES À POURSUIVRE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

n : 4585

	NOMBRE	%
OUI	2600	56.7
INCERTAIN (E)	1278	27.9
NON	633	13.8

ONTARIO

TABLEAU 89

RÉPARTITION SELON L'ÉVALUATION DES FINISSANTS DE LEURS APTITUDES À POURSUIVRE DES ÉTUDES COLLÉGIALES

n : 4585

	NOMBRE	%
OUI	3345	73.0
INCERTAIN (E)	844	18.4
NON	301	6.6

ONTARIO

TABLEAU 90

RÉPARTITION SELON LANGUE D'ENSEIGNEMENT PRÉFÉRÉE
DANS LA POURSUITE DE LEURS ÉTUDES POSTSECONDAIRES

n : 4585

	NOMBRE	%
SEULEMENT FRANÇAIS	603	13.2
SURTOUT FRANÇAIS	1173	25.6
SURTOUT ANGLAIS	460	10.0
SEULEMENT ANGLAIS	268	5.8
ANGLAIS FRANÇAIS	1846	40.3
AUCUNE PRÉFÉRENCE	185	4.0

ONTARIO

TABLEAU 91

ESTIMATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

n: 4585

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
DIFFICILEMENT	28	0.6	57	1.2	27	0.6	143	3.1
PASSABLEMENT	292	6.4	428	9.3	445	9.7	855	18.6
ASSEZ BIEN	1522	33.2	1888	41.2	2210	48.2	2235	48.7
TRÈS BIEN	2694	58.8	2148	46.8	1852	40.4	1296	28.3

ONTARIO

TABLEAU 92

ESTIMATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE ANGLAISE

n : 4585

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
DIFFICILEMENT	69	1.5	77	1.7	114	2.5	138	3.0
PASSABLEMENT	358	7.8	443	9.7	556	12.1	814	17.8
ASSEZ BIEN	1740	37.9	1909	41.6	2009	43.8	21.43	46.7
TRÈS BIEN	2368	51.6	2099	45.8	1850	40.3	1426	31.1

ONTARIO

TABLEAU 93

MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET ANGLAISE COMPARÉE

(%)

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	F.	A.	F.	A.	F.	A.	F.	A.
DIFFICILEMENT	0.6	1.5	1.2	1.7	0.6	2.5	3.1	3.0
PASSABLEMENT	6.4	7.8	9.3	9.7	9.7	12.1	18.6	17.8
ASSEZ BIEN	33.2	37.9	41.2	41.6	48.2	43.8	48.7	46.7
TRÈS BIEN	58.8	51.6	46.8	45.8	40.4	40.3	28.3	31.1

ONTARIO

TABLEAU 94

CHOIX DU PROGRAMME UNIVERSITAIRE

PROGRAMME	NOMBRE	%
COMMERCE	109	6.6
GÉNIE	109	6.6
ADMINISTRATION	104	6.3
SCIENCES	78	4.7
MÉDECINE	77	4.7

ONTARIO

TABLEAU 95

CHOIX QUANT AUX PROFESSIONS
DESIGNÉES AU DÉBUT DE L'ÉTUDE

PROFESSION	NOMBRE	%
ART DENTAIRE	18	1.1
DROIT	71	4.3
MÉDECINE	77	4.7
PHARMACIE	8	0.5

ONTARIO

TABLEAU 96

MOTIFS DU CHOIX DES PROGRAMMES

MOTIFS QUI ONT UNE GRANDE IMPORTANCE

MOTIFS	NOMBRE	%
SATISFACTION	1362	82.9
EXIGENCES PROFESSIONNELLES	790	48.1
RÉMUNÉRATION	564	34.3
RELATIONS	265	16.1

MOTIFS QUI N'ONT AUCUNE IMPORTANCE

PRÉSENCE DES AMIS	1282	78
CONSEILS D'UN PROFESSEUR	969	59
INFLUENCE DES PARENTS	930	56.6

ONTARIO

TABLEAU 97

CHOIX DE L'UNIVERSITÉ

	NOMBRE	%
N-E	3	0.3
N-B	4	0.3
ONT	1561	95.1
MAN	1	0.1
ALB	1	0.1
C-B	3	0.3
QUE	50	3.2
E-U	19	1.1

ONTARIO

TABLEAU 9B

MOTIFS DU CHOIX DE L'UNIVERSITÉ

MOTIFS QUI ONT UNE GRANDE IMPORTANCE

MOTIFS	NOMBRE	%
MEILLEUR PROGRAMME	695	42.3
PROGRAMME FRANÇAIS	559	34.0
PROXIMITÉ	440	26.8
ENVIRONNEMENT	333	20.3

MOTIFS QUI N'ONT AUCUNE IMPORTANCE

PRESENCE DES AMIS	1158	70.5
ÉLOIGNEMENT	947	57.6
INFLUENCE DES PARENTS	900	54.8
RÉSIDENCE	880	53.6

ONTARIO

TABLEAU 99

FORMULES D'UNIVERSITÉ

FORMULES	NOMBRE	%
ÉTUDIANT FRANÇAIS + COURS FRANÇAIS	138	8.4
ÉTUDIANT FRANÇAIS + COURS FRAN. ET ANG.	208	12.7
ÉTUDIANT FRAN. ET ANG + COURS FRAN. ET ANG.	1102	67.1
ÉTUDIANT FRAN. ET ANG. + COURS FRAN.	53	3.2
ÉTUDIANT FRAN. ET ANG. + COURS ANG.	72	4.4

MANITOBA

TABLEAU 100

RÉPARTITION SELON LE SEXE

n = 351

	NOMBRE	%
MASCULIN	142	40.5
FÉMININ	209	59.5

MANITOBA

TABLEAU 101

RÉPARTITION SELON L'ÂGE

n : 351

	NOMBRE	%
MOINS DE 18 ANS	225	64.1
18 ANS	115	32.8
19 ANS	9	2.6
20 ANS ET PLUS	1	0.3

MANITOBA

TABLEAU 102

DISTRIBUTION SELON LA LANGUE MATERNELLE DE L'ÉTUDIANT

n : 351

	NOMBRE	%
LANGUE FRANÇAISE	295	84.0
LANGUE ANGLAISE	50	14.2
AUTRE	5	1.4

MANITOBA

TABLEAU 104

RÉPARTITION SELON LE NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE

n : 351

	NOMBRE	%
FILS-FILLE UNIQUE	3	0.9
2 ENFANTS	26	7.4
3 ENFANTS	53	15.1
4 ENFANTS	68	19.4
5 ENFANTS ET PLUS	201	57.3

MANITOBA

TABLEAU 105

RÉPARTITION SELON LA LANGUE MATERNELLE DES PARENTS

n: 351

	NOMBRE	%
PÈRE FRAN. MÈRE FRAN.	310	88.3
PÈRE FRAN. MÈRE ANG.	13	3.7
PÈRE FRAN. MÈRE AUT.	1	0.3
PÈRE ANG. MÈRE FRAN.	9	2.6
PÈRE ANG. MÈRE ANG.	4	1.1
PÈRE ANG. MÈRE AUT.	1	0.3
PÈRE AUT. MÈRE FRAN.	3	0.9
PÈRE AUT. MÈRE ANG.	1	0.3
PÈRE AUT. MÈRE AUT.	9	2.6

MANITOBA

TABLEAU 106

RÉPARTITION SELON LA LANGUE D'USAGE À LA MAISON

n : 351

	NOMBRE	%
FRANÇAIS	139	39.6
ANGLAIS	73	20.8
ANGLAIS-FRANÇAIS	133	37.9
AUTRE	6	1.7

MANITOBA

TABLEAU 107

INTENTIONS ÉDUCATIVES

	NOMBRE	%
UNIVERSITÉ	120	34.2
COLLÈGE	116	33.0
TRAVAIL	114	32.5

MANITOBA

TABLEAU 108

RÉPARTITION SELON L'ÉVALUATION DES FINISSANTS DE LEURS APTITUDES À POURSUIVRE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

n : 351

	NOMBRE	%
OUI	183	52.1
INCERTAIN (E)	126	35.9
NON	40	11.4

MANITOBA

TABLEAU 109

RÉPARTITION SELON L'ÉVALUATION DES FINISSANTS DE LEURS APTITUDES À POURSUIVRE DES ÉTUDES COLLÉGIALES

n : 351

	NOMBRE	%
OUI	232	66.1
INCERTAIN (E)	95	27.1
NON	16	4.6

MANITOBA

TABLEAU 110

ESTIMATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

n: 351

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
DIFFICILEMENT	7	2.0	15	4.3	16	4.6	22	6.3
PASSABLEMENT	34	9.7	53	15.1	66	18.8	93	26.5
ASSEZ BIEN	148	42.2	179	51.0	189	53.8	171	48.7
TRÈS BIEN	162	46.2	103	29.3	79	22.5	64	18.2

MANITOBA

TABLEAU III

ESTIMATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE ANGLAISE

n : 351

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	N	%	N	%	N	%	N	%
DIFFICILEMENT	2	0.6	2	0.6	3	0.9	4	1.1
PASSABLEMENT	10	2.8	10	2.8	11	3.1	26	7.4
ASSEZ BIEN	99	28.2	134	38.2	144	41.0	185	52.7
TRÈS BIEN	240	68.4	205	58.4	193	55.0	136	38.7

MANITOBA

TABLEAU 112

MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET ANGLAISE COMPARÉE

(%)

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	F.	A.	F.	A.	F.	A.	F.	A.
DIFFICILEMENT	2.	0.6	4.3	0.6	4.6	0.9	6.3	1.1
PASSABLEMENT	9.7	2.8	15.1	2.8	18.8	3.1	26.5	7.4
ASSEZ BIEN	42.2	28.2	51.0	38.2	53.8	41.0	48.7	52.7
TRÈS BIEN	46.2	68.4	29.3	58.4	22.3	55.0	18.2	38.7

MANITOBA

TABLEAU 113

RÉPARTITION SELON LANGUE D'ENSEIGNEMENT PRÉFÉRÉE
DANS LA POURSUITE DE LEURS ÉTUDES POSTSECONDAIRES

n : 351

	NOMBRE	%
SEULEMENT FRANÇAIS	24	6.8
SURTOUT FRANÇAIS	64	18.2
SURTOUT ANGLAIS	78	22.1
SEULEMENT ANGLAIS	44	12.5
ANGLAIS FRANÇAIS	124	35.3
AUCUNE PRÉFÉRENCE	15	4.3

MANITOBA

TABLEAU 1/4

CHOIX DU PROGRAMME UNIVERSITAIRE

PROGRAMME	NOMBRE	%
ADMINISTRATION	19	15.7
ÉDUCATION	19	15.7
ÉDUCATION PHYSIQUE	8	6.6
BEAUX - ARTS	7	5.8
SCIENCES	7	5.8
GÉNIE	6	5.0
PSYCHOLOGIE	6	5.0

MANITOBA

TABLEAU 115

CHOIX QUANT AUX PROFESSIONS
DESIGNÉES AU DÉBUT DE L'ÉTUDE

PROFESSION	NOMBRE	%
ART DENTAIRE	4	3.3
DROIT	4	3.3
MÉDECINE	3	2.5
PHARMACIE	1	0.8

MANITOBA

TABLEAU 116

MOTIFS DU CHOIX DES PROGRAMMES

MOTIFS QUI ONT UNE GRANDE IMPORTANCE

MOTIFS	NOMBRE	%
SATISFACTION	103	85.1
EXIGENCES PERSONNELLES	45	37.2
RÉMUNÉRATION	30	24.8

MOTIFS QUI N'ONT AUCUNE IMPORTANCE

PRÉSENCE DES AMIS	97	80.2
INFLUENCE DES PARENTS	84	69.4
CONSEILS D'UN PROFESSEUR	76	62.8

MANITOBA

TABLEAU 117

CHOIX DE L'UNIVERSITÉ

	NOMBRE	%
N-E		
N-B	1	0.8
ONT	3	2.5
MAN	114	94.2
ALB		
C-B		
QUE		
E-U		

MANITOBA

TABLEAU 118

MOTIFS DU CHOIX DE L'UNIVERSITÉ

MOTIFS QUI ONT UNE GRANDE IMPORTANCE

MOTIFS	NOMBRE	%
PROGRAMME FRANÇAIS	43	35.5
MEILLEUR PROGRAMME	35	28.9
PROXIMITÉ	27	22.3

MOTIFS QUI N'ONT AUCUNE IMPORTANCE

PRÉSENCE DES AMIS	92	76.0
RESIDENCE	90	74.4
INFLUENCE DES PARENTS	81	66.9

MANITOBA

TABLEAU 119

FORMULES D'UNIVERSITÉ

FORMULES	NOMBRE	%
ÉTUDIANT FRANÇAIS + COURS FRANÇAIS	21	17.4
ÉTUDIANT FRANÇAIS + COURS FRAN ET ANG	30	24.8
ÉTUDIANT FRAN ET ANG. + COURS FRAN ET ANG.	50	41.3
ÉTUDIANT FRAN ET ANG. + COURS FRAN	2	1.7
ÉTUDIANT FRAN ET ANG. + COURS ANG.	14	11.6

SASKATCHEWAN

TABLEAU 120

RÉPARTITION SELON LE SEXE

n = 125

	NOMBRE	%
MASCULIN	53	42.4
FÉMININ	72	57.6

SASKATCHEWAN

TABLEAU 121

RÉPARTITION SELON L'ÂGE

n : 125

	NOMBRE	%
MOINS DE 18 ANS	80	64.0
18 ANS	42	33.6
19 ANS	3	2.4
20 ANS ET PLUS	—	—

SASKATCHEWAN

TABLEAU 122

DISTRIBUTION SELON LA LANGUE MATERNELLE DE L'ÉTUDIANT

n : 125

	NOMBRE	%
LANGUE FRANÇAISE	99	79.2
LANGUE ANGLAISE	23	18.4
AUTRE	2	1.6

SASKATCHEWAN

TABLEAU 123

RÉPARTITION SELON LE NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE

n : 125

	NOMBRE	%
FILS-FILLE UNIQUE		
2 ENFANTS	6	4.8
3 ENFANTS	7	5.6
4 ENFANTS	18	14.4
5 ENFANTS ET PLUS	94	75.2

SASKATCHEWAN

TABLEAU 124

RÉPARTITION SELON LA LANGUE MATERNELLE DES PARENTS

n: 125

	NOMBRE	%
PÈRE FRAN. MÈRE FRAN.	108	86.4
PÈRE FRAN. MÈRE ANG.	6	4.6
PÈRE FRAN. MÈRE AUT.	2	1.6
PÈRE ANG. MÈRE FRAN.	3	2.4
PÈRE ANG. MÈRE ANG.	4	3.2
PÈRE ANG. MÈRE AUT.		
PÈRE AUT. MÈRE FRAN.	1	0.8
PÈRE AUT. MÈRE ANG.		
PÈRE AUT. MÈRE AUT.	1	0.8

SASKATCHEWAN

TABLEAU 125

RÉPARTITION SELON LA LANGUE D'USAGE À LA MAISON

n : 125

	NOMBRE	%
FRANÇAIS	29	23.2
ANGLAIS	35	28.0
ANGLAIS - FRANÇAIS	59	47.2
AUTRE	2	1.6

SASKATCHEWAN

TABLEAU 126

INTENTIONS ÉDUCATIVES

	NOMBRE	%
UNIVERSITÉ	39	31.2
COLLÈGE	54	43.2
TRAVAIL	31	24.8

SASKATCHEWAN

TABLEAU 127

RÉPARTITION SELON L'ÉVALUATION DES FINISSANTS DE LEURS APTITUDES À POURSUIVRE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

n : 125

	NOMBRE	%
OUI	56	44.8
INCERTAIN (E)	44	35.2
NON	23	18.4

SASKATCHEWAN

TABLEAU 128

RÉPARTITION SELON L'ÉVALUATION DES FINISSANTS DE LEURS APTITUDES À POURSUIVRE DES ÉTUDES COLLÉGIALES

n: 125

	NOMBRE	%
OUI	92	73.6
INCERTAIN (E)	21	16.8
NON	12	9.6

SASKATCHEWAN

TABLEAU 129

ESTIMATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

n: 125

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
DIFFICILEMENT	5	4.0	12	9.6	5	4.0	17	13.6
PASSABLEMENT	12	9.6	30	24.0	30	24.0	46	36.8
ASSEZ BIEN	61	48.8	58	46.4	73	58.4	52	41.6
TRÈS BIEN	43	34.4	21	16.8	15	12.0	7	5.6

SASKATCHEWAN

TABLEAU 130

ESTIMATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE ANGLAISE

n : 125

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
DIFFICILEMENT	2	1.6	1	0.8	–	–	3	2.4
PASSABLEMENT	1	0.8	5	4.0	4	3.2	7	5.6
ASSEZ BIEN	30	24.0	39	31.2	38	30.4	63	50.4
TRÈS BIEN	87	69.6	75	60.0	80	64.0	48	38.4

SASKATCHEWAN

TABLEAU 131

MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET ANGLAISE COMPARÉE

(%)

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	F.	A.	F.	A.	F.	A.		A.
DIFFICILEMENT	4.0	1.6	9.6	0.8	4.0	—	13.6	2.4
PASSABLEMENT	9.6	0.8	24.0	4.0	24.0	3.2	36.8	5.6
ASSEZ BIEN	48.8	24.0	46.4	31.2	58.4	30.4	41.6	50.4
TRÈS BIEN	34.4	69.6	16.8	60.0	12.0	64.0	5.6	38.4

SASKATCHEWAN

TABLEAU 132

RÉPARTITION SELON LANGUE D'ENSEIGNEMENT PRÉFÉRÉE
DANS LA POURSUITE DE LEURS ÉTUDES POSTSECONDAIRES

n : 125

	NOMBRE	%
SEULEMENT FRANÇAIS	2	1.6
SURTOUT FRANÇAIS	8	6.4
SURTOUT ANGLAIS	37	29.6
SEULEMENT ANGLAIS	23	18.4
ANGLAIS FRANÇAIS	44	35.2
AUCUNE PRÉFÉRENCE	9	7.2

SASKATCHEWAN

TABLEAU 133

CHOIX DU PROGRAMME UNIVERSITAIRE

PROGRAMME	NOMBRE	%
ÉDUCATION	8	19.5
ARTS	4	9.8
COMMERCE	3	7.3

SASKATCHEWAN

TABLEAU 134

CHOIX QUANT AUX PROFESSIONS
DESIGNÉES AU DÉBUT DE L'ÉTUDE

PROFESSION	NOMBRE	%
ART DENTAIRE	1	2.4
DROIT	2	4.9
MÉDECINE	—	—
PHARMACIE	—	—

SASKATCHEWAN

TABLEAU 135

MOTIFS DU CHOIX DES PROGRAMMES

MOTIFS	NOMBRE	%
MOTIFS QUI ONT UNE GRANDE IMPORTANCE		
SATISFACTION	29	70·7
EXIGENCES PROFESSIONNELLES	14	34·1
ÉRUDITION	11	26·8
MOTIFS QUI N'ONT AUCUNE IMPORTANCE		
INFLUENCE DES PARENTS	23	56·1
PRÉSENCE DES AMIS	23	56·1
PRESTIGE	22	53·7

SASKATCHEWAN

TABLEAU 136

CHOIX DE L'UNIVERSITÉ

	NOMBRE	%
N-E		
N-B		
ONT	2	4.9
MAN	2	4.9
SASK	28	68.3
ALB	5	12.2
C-B		
QUE	1	2.4
E-U		

SASKATCHEWAN

TABLEAU 137

MOTIFS DU CHOIX DE L'UNIVERSITÉ

MOTIFS	NOMBRE	%
MOTIFS QUI ONT UNE GRANDE IMPORTANCE		
MEILLEUR PROGRAMME	14	34.1
PROXIMITÉ	14	34.1
ENVIRONNEMENT	10	24.4
MOTIFS QUI N'ONT AUCUNE IMPORTANCE		
INFLUENCE DES PARENTS	30	73.2
PROGRAMME EN FRANÇAIS	23	56.1
RÉSIDENCE	21	51.2

SASKATCHEWAN

TABLEAU 138

FORMULES D'UNIVERSITÉ

FORMULES	NOMBRE	%
ÉTUDIANT FRANÇAIS + COURS FRANÇAIS	1	2.4
ÉTUDIANT FRANÇAIS + COURS FRAN ET ANG	9	220
ÉTUDIANT FRAN ET ANG + COURS FRAN ET ANG	24	58.5
ÉTUDIANT FRAN ET ANG + COURS FRAN		
ÉTUDIANT FRAN ET ANG + COURS ANG	5	12.2

ALBERTA

TABLEAU 139

RÉPARTITION SELON LE SEXE

n : 184

	NOMBRE	%
MASCULIN	79	42.9
FÉMININ	105	57.1

ALBERTA

TABLEAU 140

RÉPARTITION SELON L'ÂGE

n : 184

	NOMBRE	%
MOINS DE 18 ANS	139	75.5
18 ANS	42	22.8
19 ANS	1	.5
20 ANS ET PLUS	1	.5

ALBERTA

TABLEAU 141

DISTRIBUTION SELON LA LANGUE MATERNELLE DE L'ÉTUDIANT

n : 184

	NOMBRE	%
LANGUE FRANÇAISE	149	81
LANGUE ANGLAISE	31	16.8
AUTRE	3	1.6

ALBERTA

TABLEAU 142

RÉPARTITION SELON LE NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLE

n : 184

	NOMBRE	%
FILS-FILLE UNIQUE	3	1.6
2 ENFANTS	13	7.1
3 ENFANTS	28	15.2
4 ENFANTS	30	16.3
5 ENFANTS ET PLUS	110	59.8

ALBERTA

TABLEAU 143

RÉPARTITION SELON LA LANGUE MATERNELLE DES PARENTS

n : 184

	NOMBRE	%
PÈRE FRAN. MÈRE FRAN.	147	79.9
PÈRE FRAN. MÈRE ANG.	11	6.0
PÈRE FRAN. MÈRE AUT.		
PÈRE ANG. MÈRE FRAN.	9	4.9
PÈRE ANG. MÈRE ANG.	11	6.0
PÈRE ANG. MÈRE AUT.		
PÈRE AUT. MÈRE FRAN.	2	1.1
PÈRE AUT. MÈRE ANG.		
PÈRE AUT. MÈRE AUT.	4	2.2

ALBERTA

TABLEAU 144

RÉPARTITION SELON LA LANGUE D'USAGE À LA MAISON

n : 184

	NOMBRE	%
FRANÇAIS	55	29.9
ANGLAIS	54	29.3
ANGLAIS - FRANÇAIS	68	37.0
AUTRE	6	3.3

ALBERTA

TABLEAU 145

INTENTIONS ÉDUCATIVES

	NOMBRE	%
UNIVERSITÉ	62	33.7
COLLÈGE	80	43.5
TRAVAIL	42	22.8

ALBERTA

TABLEAU 146

RÉPARTITION SELON L'ÉVALUATION DES FINISSANTS DE LEURS APTITUDES À POURSUIVRE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES

n : 184

	NOMBRE	%
OUI	92	50
INCERTAIN (E)	62	33.7
NON	27	14.7

ALBERTA

TABLEAU 147

RÉPARTITION SELON L'ÉVALUATION DES FINISSANTS DE LEURS APTITUDES À POURSUIVRE DES ÉTUDES COLLÉGIALES

n: 184

	NOMBRE	%
OUI	135	73.4
INCERTAIN (E)	38	20.7
NON	10	5.4

ALBERTA

TABLEAU 148

RÉPARTITION SELON LANGUE D'ENSEIGNEMENT PRÉFÉRÉE
DANS LA POURSUITE DE LEURS ÉTUDES POSTSECONDAIRES

n : 184

	NOMBRE	%
SEULEMENT FRANÇAIS	6	3.3
SURTOUT FRANÇAIS	24	13
SURTOUT ANGLAIS	37	20.1
SEULEMENT ANGLAIS	30	16.3
ANGLAIS FRANÇAIS	81	44.0
AUCUNE PRÉFÉRENCE	6	3.3

ALBERTA

TABLEAU 149

ESTIMATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

n: 184

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
DIFFICILEMENT	2	1.1	2	1.1	10	5.4	13	7.1
PASSABLEMENT	13	7.1	39	21.2	38	20.7	61	33.2
ASSEZ BIEN	74	40.2	87	47.3	90	48.9	84	45.7
TRÈS BIEN	93	50.5	55	29.9	44	23.9	25	13.6

ALBERTA

TABLEAU 150

ESTIMATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE ANGLAISE

n : 184

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	N.	%	N.	%	N.	%	N.	%
DIFFICILEMENT	2	1.1	1	.5	1	.5	5	2.7
PASSABLEMENT	2	1.1	8	4.3	2	1.1	11	6.0
ASSEZ BIEN	38	20.7	49	26.6	54	29.3	88	47.8
TRÈS BIEN	141	76.6	125	67.9	127	69.0	79	42.9

ALBERTA

TABLEAU 151

MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET ANGLAISE COMPARÉE

(%)

	AUDITION		LECTURE		ÉLOCUTION		COMPOSITION	
	F	A	F	A	F	A	F	A
DIFFICILEMENT	1.1	1.1	1.1	.5	5.4	.5	7.1	2.7
PASSABLEMENT	7.1	1.1	21.2	4.3	20.7	1.1	33.2	6.0
ASSEZ BIEN	40.2	20.7	47.3	26.6	48.9	29.3	45.7	47.8
TRÈS BIEN	50.5	76.6	29.9	67.9	23.9	69.0	13.6	42.9

ALBERTA

TABLEAU 152

CHOIX DU PROGRAMME UNIVERSITAIRE

PROGRAMME	NOMBRE	%
ARTS	14	22.2
ÉDUCATION	10	15.9
COMMERCE	9	14.3

ALBERTA

TABLEAU 153

CHOIX QUANT AUX PROFESSIONS
DESIGNÉES AU DÉBUT DE L'ÉTUDE

PROFESSION	NOMBRE	%
ART DENTAIRE	—	—
DROIT	4	6.3
MÉDECINE	3	4.8
PHARMACIE	2	3.2

ALBERTA

TABLEAU 154

MOTIFS DU CHOIX DES PROGRAMMES

MOTIFS	NOMBRE	%
MOTIFS QUI ONT UNE GRANDE IMPORTANCE		
SATISFACTION	56	88.9
EXIGENCES PROFESSIONNELLES	25	39.7
RÉMUNÉRATION	20	31.7
ÉRUDITION	20	31.7
MOTIFS QUI N'ONT AUCUNE IMPORTANCE		
LES AMIS	49	77.8
CONSEILS D'UN PROFESSEUR	35	55.6
INFLUENCE DES PARENTS	30	47.6

ALBERTA

TABLEAU 155

CHOIX DE L'UNIVERSITÉ

	NOMBRE	%
N-E		
N-B		
ONT		
MAN	1	1.6
ALB	61	96.9
C-B		
QUE	1	1.6
E-U		

ALBERTA

TABLEAU 156

MOTIFS DU CHOIX DE L'UNIVERSITÉ

MOTIFS	NOMBRE	%
MOTIFS QUI ONT UNE GRANDE IMPORTANCE		
PROGRAMME FRANÇAIS	24	38.1
MEILLEUR PROGRAMME	23	36.5
PROXIMITE	16	25.4
MOTIFS QUI N'ONT AUCUNE IMPORTANCE		
ÉLOIGNEMENT	42	66.7
PRÉSENCE DES AMIS	41	65.1
RÉSIDENCE	33	52.4

ALBERTA

TABLEAU 157

FORMULES D'UNIVERSITÉ

FORMULES	NOMBRE	%
ÉTUDIANT FRANÇAIS + COURS FRANÇAIS	7	11.1
ÉTUDIANT FRANÇAIS + COURS FRAN ET ANG	10	15.9
ÉTUDIANT FRAN ET ANG + COURS FRAN ET ANG	35	55.6
ÉTUDIANT FRAN ET ANG + COURS FRAN	3	4.8
ÉTUDIANT FRAN ET ANG + COURS ANG	6	9.5

ANNEXE II

QUESTIONNAIRE

D I R E C T I V E S

Voici la manière de remplir le questionnaire. La plupart des questions comporte plusieurs réponses possibles. Vous devez lire d'abord l'ensemble des choix proposés puis indiquer votre réponse en encerclant clairement le chiffre correspondant à votre choix.

EXEMPLE:

Etes-vous citoyen canadien?
N'encerclez qu'un seul chiffre.

oui _____ (1)
non _____ 2

Si vous désirez modifier votre choix, parce que vous vous êtes trompés, voici la manière de le faire: inscrivez un X dans le cercle que vous avez déjà tracé et encerclez le nouveau chiffre correspondant à votre choix.

EXEMPLE:

Quelle est la langue d'enseignement de votre école secondaire?
N'encerclez qu'un seul chiffre.

- le français _____ (1)
- le français et l'anglais _____ 2
- l'anglais _____ (X)
- surtout l'anglais _____ 4

LES VINGT (20) PREMIERES QUESTIONS SONT OBLIGATOIRES. APRES AVOIR REPONDU A CES QUESTIONS, PRENEZ LE TEMPS DE LIRE ATTENTIVEMENT LES DIRECTIVES QUE VOUS RENCONTREREZ ALORS.

BONNE CHANCE!

Réservé à la mécanographie

QUESTIONNAIRE

TOUS LES ÉLÈVES DOIVENT RÉPONDRE AUX 20 PREMIÈRES QUESTIONS

1- Identifiez votre province.
N'encerclez qu'un seul chiffre.

Île-du-Prince-Édouard	1
Nouvelle-Écosse	2
Nouveau-Brunswick	3
Ontario	4
Manitoba	5
Saskatchewan	6
Alberta	7

2- Quel est votre sexe?
N'encerclez qu'un seul chiffre.

Masculin	1
Féminin	2

3- À mon dernier anniversaire, j'ai eu:
N'encerclez qu'un seul chiffre.

Moins de 18 ans	1
18 ans	2
19 ans	3
20 ans et plus	4

4- Votre famille compte combien d'enfants?
N'encerclez qu'un seul chiffre.

Je suis fils (ou fille) unique	1
Nous sommes 2 enfants	2
Nous sommes 3 enfants	3
Nous sommes 4 enfants	4
Nous sommes 5 enfants et plus	5

5- Quel est votre langue maternelle?

ON ENTEND PAR LANGUE MATERNELLE: LA PREMIÈRE LANGUE QUE VOUS AVEZ APPRISE ET QUE VOUS COMPRENEZ ENCORE.

N'encerclez qu'un seul chiffre.

Langue française	1
Langue anglaise	2
Autre (précisez)	3

Réservé à la mécanographie

6- Dans quelle mesure maîtrisez-vous actuellement la langue française?
N'encerclez qu'un seul chiffre par ligne horizontale.

	Difficilement	Passablement	Assez bien	Très bien	
Compréhension orale (audition)	1	2	3	4	10
Compréhension écrite (lecture)	1	2	3	4	9
Langage parlé (élocution)	1	2	3	4	11
Langage écrit (composition)	1	2	3	4	12

7- Dans quelle mesure maîtrisez-vous actuellement la langue anglaise?
N'encerclez qu'un seul chiffre par ligne horizontale?

	Difficilement	Passablement	Assez bien	Très bien	
Compréhension orale (audition)	1	2	3	4	14
Compréhension écrite (lecture)	1	2	3	4	13
Langage parlé (élocution)	1	2	3	4	15
Langage écrit (composition)	1	2	3	4	16

8- Quelle est la langue maternelle de vos parents?
N'encerclez qu'un seul chiffre.

Mon père est de langue maternelle française et ma mère de langue maternelle française _____ 1

Mon père est de langue maternelle française et ma mère de langue maternelle anglaise _____ 2

Mon père est de langue maternelle française et ma mère est de langue maternelle autre que française et anglaise _____ 3

Mon père est de langue maternelle anglaise et ma mère de langue maternelle française _____ 4

Mon père est de langue maternelle anglaise et ma mère de langue maternelle anglaise _____ 5

Mon père est de langue maternelle anglaise et ma mère est de langue maternelle autre qu'anglaise et française _____ 6

Mon père est de langue maternelle autre qu'anglaise et française et ma mère de langue maternelle française _____ 7

Mon père est de langue maternelle autre qu'anglaise et française ma mère est de langue maternelle anglaise _____ 8

Mon père est de langue maternelle autre qu'anglaise et française et ma mère est de langue maternelle autre qu'anglaise et française _____ 9

Réservé à la mécanographie

9- Quelle langue les membres de votre famille parlent-ils habituellement à la maison?
N'encerclez qu'un seul chiffre.

Français _____ 1
Anglais _____ 2
Français et anglais (50/50) _____ 3
Autre (précisez) _____ 4

15

10- Quelle(s) langue(s) parmi les langues officielles, les membres de votre famille parlent-ils?
N'encerclez qu'un seul chiffre par ligne horizontale.

	français seulement	anglais seulement	français et anglais	
Votre père (tuteur)	1	2	3	16
Votre mère	1	2	3	17
Vos frères et soeurs	1	2	3	18

11- Quelle est la langue de travail de vos parents?
N'encerclez qu'un seul chiffre par colonne.

	père (tuteur)	mère	
Français seulement	1	2	
Surtout le français	1	2	
Surtout l'anglais	1	2	19
Anglais seulement	1	2	20

12- Quelle est la profession ou le métier de chacun de vos parents?

Père: _____

Mère: _____

13- Quel est le niveau d'étude le plus élevé que vos parents ont complété?
N'encerclez qu'un seul chiffre par colonne.

	père	mère	
Niveau élémentaire	1	1	
Niveau secondaire	2	2	
Niveau postsecondaire non universitaire	3	3	21
Niveau universitaire	4	4	22
Je ne sais pas	5	5	

Réservé à la mécanographie

14- Quelle était votre moyenne à la fin de votre dernière année scolaire?
N'encerclez qu'un seul chiffre.

80% et plus	1	
70% à 79%	2	
60% à 69%	3	
50 à 59%	4	23
Moins de 50%	5	

15- Quelle note moyenne comptez-vous obtenir à la fin de cette année?
N'encerclez qu'un seul chiffre.

80% et plus	1	
70% à 79%	2	
60% à 69%	3	
50% à 59%	4	24
Moins de 50%	5	

16- Croyez-vous posséder le rendement scolaire, les aptitudes et les autres qualités requises pour réussir un programme d'études, soit à l'université, soit dans un collège universitaire?
N'encerclez qu'un seul chiffre.

Oui	1	
Je n'en suis pas certain(e)	2	25
Non	3	

17- Croyez-vous posséder le rendement scolaire, les aptitudes et les autres qualités requises pour réussir un programme d'études dans un collège autre qu'universitaire?

PAR L'EXPRESSION AUTRE QU'UNIVERSITAIRE NOUS ENTENDONS DÉSIGNER LES COLLÈGES COMMUNAUTAIRES, LES INSTITUTS DE TECHNOLOGIE, LES COLLÈGES D'ARTS APPLIQUÉS ET DE TECHNOLOGIE , LES ÉCOLES DE MÉTIERS, LES "COMMUNAUTY COLLEGE" ET TOUT AUTRE ÉTABLISSEMENT DE CE GENRE.

N'encerclez qu'un seul chiffre.

Oui	1	
Je n'en suis pas certain(e)	2	26
Non	3	

Réservé à la mécanographie

18- Parmi les déclarations suivantes, quelle est celle qui décrit le mieux vos projets d'avenir une fois que vous aurez quitté l'école secondaire? *Cette question est très importante. Veuillez y penser sérieusement avant de choisir la réponse qui exprime le mieux vos intentions actuelles. N'encerclez qu'un seul chiffre.*

Je compte m'inscrire comme étudiant(e) à temps complet dans une université ou un collège universitaire _____ 1

Je compte travailler à temps complet et étudier à temps partiel dans une université ou un collège universitaire _____ 2

Je compte m'inscrire comme étudiant(e) à temps complet dans un collège autre qu'universitaire _____ 3

Je compte travailler à temps complet et étudier à temps partiel dans un collège autre qu'universitaire _____ 4

Je compte trouver un emploi à temps complet _____ 5

Je compte prendre un an après avoir quitté l'école secondaire pour travailler ou voyager avant de retourner aux études _____ 6

Je suis indécis(e) _____ 7

J'ai d'autres projets (précisez) _____

_____ 8

19- En quelle langue préféreriez-vous poursuivre vos études postsecondaires si les choix suivants s'offraient à vous? *Cette question est la plus importante du questionnaire. Veuillez y penser sérieusement avant de donner une réponse. Ici on veut savoir votre préférence quant à la langue d'enseignement. Certes bien des cours ne sont pas disponibles en français. N'encerclez qu'un seul chiffre.*

Le français seulement _____ 1
Surtout le français _____ 2
Surtout l'anglais _____ 3
L'anglais seulement _____ 4
Le français et l'anglais _____ 5
Je n'ai aucune préférence _____ 6

Réservé à la mécanographie

20- Une fois vos études terminées, quelle est la langue de travail que vous préféreriez utiliser dans votre future profession ou métier? *N'encerclez qu'un seul chiffre.*

Le français seulement	1
Surtout le français	2
Le français et l'anglais	3
Surtout l'anglais	4
Je n'ai aucune préférence	5
Anglais seulement	6

27

ATTENTION!

SI VOUS AVEZ L'INTENTION DE FRÉQUENTER UNE UNIVERSITÉ OU UN COLLÈGE UNIVERSITAIRE, RÉPONDEZ AUX QUESTIONS 22 À 26 INCLUSIVEMENT DE LA SECTION A. NE RÉPONDEZ PAS AUX QUESTIONS DES AUTRES SECTIONS.

SI VOUS AVEZ L'INTENTION DE FRÉQUENTER UN COLLÈGE NON UNIVERSITAIRE, RÉPONDEZ AUX QUESTIONS 27 À 32 INCLUSIVEMENT DE LA SECTION B. NE RÉPONDEZ PAS AUX QUESTIONS DES AUTRES SECTIONS.

SI VOUS AVEZ L'INTENTION DE NE PAS POURSUIVRE D'ÉTUDES POSTSECONDAIRES, RÉPONDEZ AUX QUESTIONS 33 À 35 INCLUSIVEMENT DE LA SECTION C. NE RÉPONDEZ PAS AUX QUESTIONS DES AUTRES SECTIONS.

A

Réserve
mécanographique

S E C T I O N A

CETTE SECTION NE DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE QUE PAR LES ÉLÈVES QUI ONT L'INTENTION DE S'INSCRIRE À L'UNIVERSITÉ OU À UN COLLÈGE UNIVERSITAIRE

21- Dans quelle mesure chacune des raisons suivantes a-t-elle influencé votre décision de poursuivre des études universitaires?
N'encerclez qu'un chiffre par ligne horizontale.

	aucune importance	une certaine importance	une grande importance	
Travailler dans une profession où je trouverai une satisfaction personnelle	1	2	3	30
Répondre aux exigences universitaires de la profession que j'ai choisie	1	2	3	31
Disposer de quelques années pour réfléchir davantage sur mon choix d'une carrière	1	2	3	32
Satisfaire le désir de mes parents	1	2	3	33
Suivre le conseil de mes enseignants	1	2	3	34
Obtenir un emploi assurant un revenu élevé	1	2	3	35
Rejoindre mes amis à l'université	1	2	3	36
Augmenter mon prestige ou statut dans la société	1	2	3	37
Faire la connaissance des personnes que je n'aurai pas l'occasion de rencontrer ailleurs	1	2	3	38
Pour devenir savant	1	2	3	39

Réservé
mécanog

22- À quel programme précis ou discipline particulièrement aimeriez-vous vous inscrire à l'université?
Ecrivez en lettres moulées s.v.p.

_____

_____

23- Dans quelle université ou collège universitaire voulez-vous poursuivre vos études?
Ecrivez en lettres moulées s.v.p.

_____

_____

24- Dans quelle mesure chacune des raisons suivantes vous a influencé dans le choix de votre université ou de votre collège communautaire?
N'encerclez qu'un seul chiffre par ligne horizontale.

	aucune importance	une certaine importance	une grande importance	
J'estime que le programme que je désire entreprendre est meilleur que les programmes du même genre offerts dans d'autres universités	1	2	3	40
Le programme d'études que j'ai choisi se donne en français dans cette université	1	2	3	41
Mes parents me recommandent d'y aller	1	2	3	42
C'est l'université la plus proche de mon domicile	1	2	3	43
Je désire fréquenter une université à une certaine distance de chez-moi	1	2	3	44
Cette université est située dans un environnement intéressant	1	2	3	45
Je désire prendre part aux sports et autres activités para-universitaires de cette université	1	2	3	46
La plupart de mes amis fréquentent cette université	1	2	3	47
Cette université offre de bonnes conditions de résidence	1	2	3	48

Réserve mécanographique

25- Si les cinq formules d'université décrites ci-dessous étaient disponibles dans votre province, laquelle préféreriez-vous fréquenter? *N'encerclez qu'un seul chiffre.*

Une université fréquentée par des étudiants francophones seulement et où l'on donnerait les cours en français seulement_____ 1

Une université fréquentée par des étudiants francophones seulement et où l'on donnerait des cours en français et en anglais_____ 2

Une université fréquentée par des étudiants francophones et étudiants anglophones et où l'on donnerait les cours en français et en anglais_____ 3

Une université fréquentée par des étudiants francophones et des étudiants anglophones et où l'on donnerait des cours en français seulement_____ 4

Une université fréquentée par des étudiants francophones et des étudiants anglophones et où l'on donnerait les cours en anglais seulement_____ 5

49

MERCI.

B

Réserve mécanographie

S E C T I O N B

CETTE SECTION NE DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE QUE PAR LES ÉLÈVES QUI ONT L'INTENTION DE S'INSCRIRE À DES COLLÈGES NON UNIVERSITAIRES

26- Dans quelle mesure chacune des raisons suivantes a-t-elle influencé votre décision de poursuivre des études dans un collège non universitaire?
N'encerclez qu'un seul chiffre par ligne horizontale.

	aucune importance	une certaine importance	une grande importance	
Travailler dans une profession où je trouverai une satisfaction personnelle	1	2	3	50
La profession choisie exige une formation au niveau collégial	1	2	3	51
En fréquentant un collège je peux retarder mon choix d'une carrière ou d'une profession définitive	1	2	3	52
Satisfaire les désirs de mes parents	1	2	3	53
Suivre les conseils de mes parents	1	2	3	54
Suivre les conseils de mes enseignants	1	2	3	55
Obtenir un emploi assurant un revenu plus élevé	1	2	3	56
En fréquentant un collège, j'obtiendrai un bon emploi plus vite qu'en passant par l'université	1	2	3	57
Rejoindre mes amis au collège	1	2	3	58
Il en coûte moins cher à un collège qu'à l'université	1	2	3	59
Mes notes sont trop basses pour me permettre l'admission à une université	1	2	3	60

27- À quel programme précis aimeriez-vous vous inscrire dans un collège non universitaire?
Ecrivez en lettres moulées s.v.p.

_____

_____

28- Dans quel collège non universitaire avez-vous l'intention de poursuivre vos études?
Ecrivez en lettres moulées s.v.p.

_____

_____

29- Dans quelle mesure chacune des raisons suivantes a-t-elle influencé votre choix de collège?
N'encerclez qu'un seul chiffre par ligne horizontale.

	aucune importance	une certaine importance	une grande importance
J'estime que le programme que je désire entreprendre est meilleur que les programmes du même genre offerts dans d'autres collèges	1	2	3
Le programme d'études que j'ai choisi se donne en français dans ce collège	1	2	3
Mes parents me recommandent d'y aller	1	2	3
C'est le collège le plus proche de mon domicile	1	2	3
Je désire fréquenter un collège qui se trouve à une certaine distance de chez-moi	1	2	3
Ce collège est situé dans un environnement intéressant	1	2	3
Je désire prendre part aux sports et autres activités para-collégiales de ce collège	1	2	3
La plupart de mes amis fréquentent ce collège	1	2	3
Les études que je peux suivre à ce collège m'intéressent	1	2	3
Je n'ai pas de deuxième raison	1	2	3

Réser
mécan

30- Si les cinq (5) formules de collège autre qu'universitaire ci-dessous étaient disponibles dans votre province, quel collège préféreriez-vous fréquenter?
N'encerclez qu'un seul chiffre.

Un collège fréquenté par des étudiants francophones seulement et où l'on donnerait les cours en français seulement _____ 1

Un collège fréquenté par des étudiants francophones seulement et où l'on donnerait les cours en français et en anglais _____ 2

Un collège fréquenté par des étudiants francophones et des étudiants anglophones et où l'on donnerait les cours en anglais et en français _____ 3

Un collège fréquenté par des étudiants francophones et anglophones et où l'on donnerait des cours en français seulement _____ 4

Un collège fréquenté par des étudiants francophones et des étudiants anglophones et où l'on donnerait des cours en anglais seulement _____ 5

MERCI.

C

Réser
mécan

SECTION C

CETTE SECTION NE DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE QUE PAR LES ÉLÈVES QUI ONT L'INTENTION D'ARRÊTER LEURS ÉTUDES APRÈS LE SECONDAIRE

31- Dans quelle mesure chacune des raisons suivantes a-t-elle influencé votre décision de ne pas fréquenter une institution d'études postsecondaires à la fin de votre cours secondaire?
N'encerclez qu'un chiffre par ligne horizontale.

	aucune importance	une certaine importance	une grande importance	
Je désire chercher un travail payant aussitôt que possible	1	2	3	
J'ai la certitude d'obtenir un emploi permanent dans une entreprise que je connais	1	2	3	
J'ai l'intention de poursuivre d'autres études mais non à l'université, ni à un collège autre qu'universitaire (précisez)_____	1	2	3	
J'ai l'intention d'entreprendre un apprentissage	1	2	3	
Je trouve les études trop difficiles	1	2	3	
Les études et les travaux scolaires ne m'intéressent pas	1	2	3	
Ma famille et moi n'avons pas les moyens de payer des études postsecondaires	1	2	3	

12- Même si vous avez décidé de ne pas poursuivre vos études en 1979-1980, y a-t-il possibilité que vous puissiez entreprendre une forme d'études postsecondaires (cours du soir, cours par correspondance) pendant les cinq années qui suivront votre départ de l'école secondaire?
N'encerclez qu'un seul chiffre.

Oui	1
Non	2

13- Quel est votre évaluation générale de votre expérience à l'école secondaire?
Je juge mon éducation secondaire:
N'encerclez qu'un seul chiffre.

Très utile à mon avenir	1
Assez utile à mon avenir	2
Peu utile à mon avenir	3
Inutile à mon avenir	4
Nuisible à mon avenir	5

MERCI.

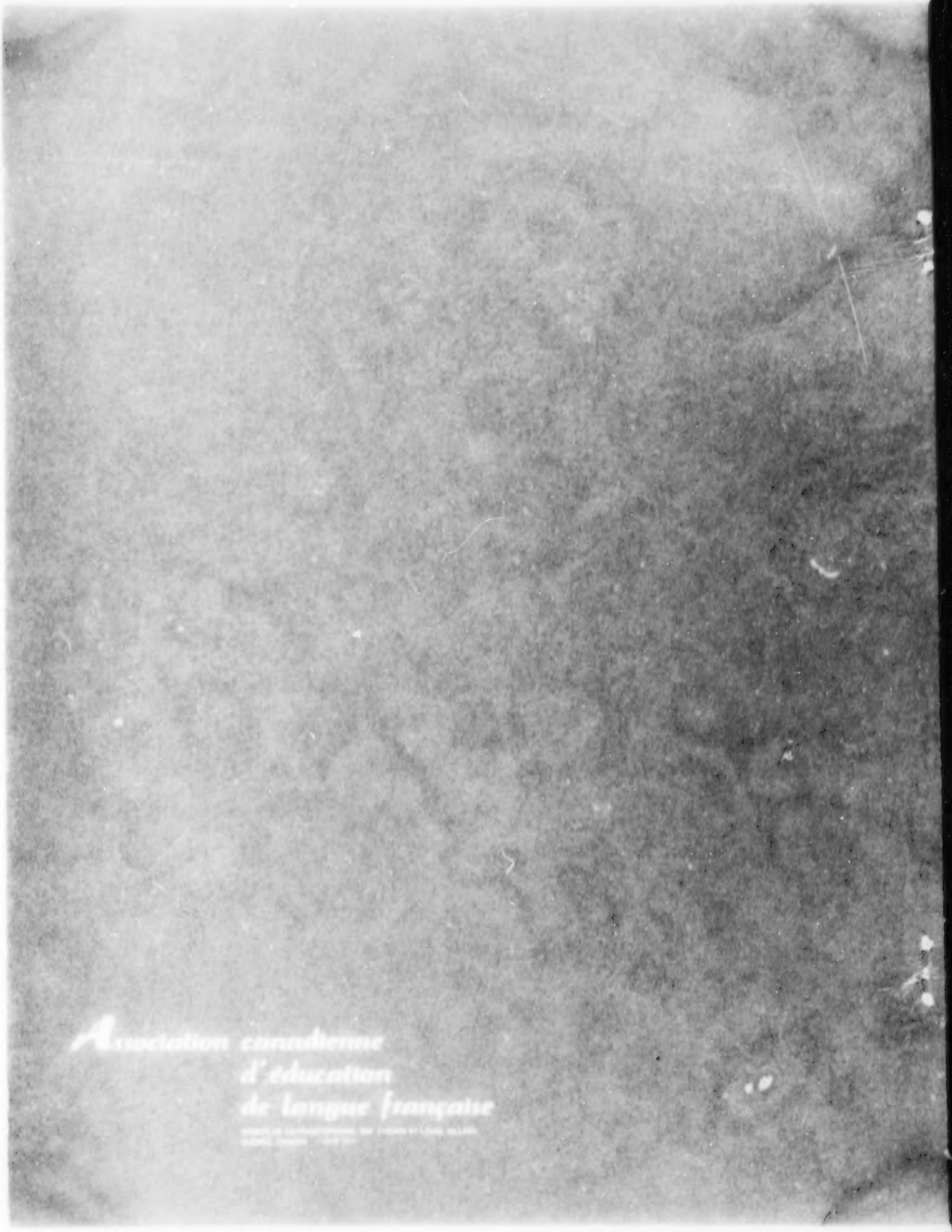
Association canadienne
d'éducation
de langue française